UNIVERSITE DE NEUCHATEL
•
INSTITUT DE GEOGRAPHIE
•
Espace Louis–Agassiz 1
CH – 2001 Neuchâtel

Méryl Jeannin

La population équatorienne de Suisse

Situation actuelle et facteurs explicatifs de la migration en provenance d'Equateur vers la Suisse.

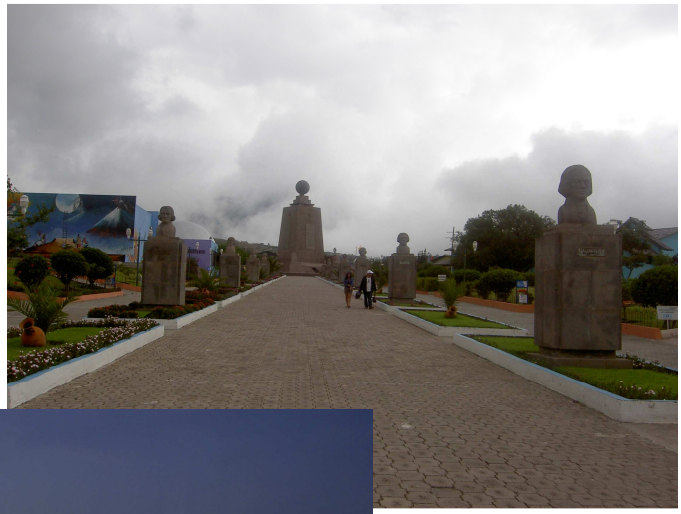

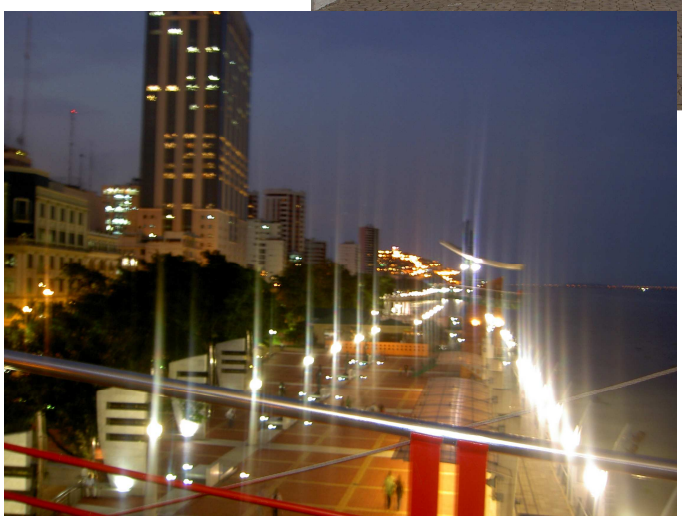

MEMOIRE DE LICENCE
Sous la direction du Prof.
ETIENNE PIGUET

▪ Février 2010 ▪

PHOTOS DE LA PAGE DE TITRE :

En haut à droite : Monument de Ciudad Mitad del Mundo à Quito, Equateur.

En bas à gauche : Malecón 2000 à Guayaquil, Equateur.

Photos prises par l'auteure, 2007.

RESUME

Comparativement à la situation dans d'autres pays européens, l'immigration équatorienne est restée relativement discrète en Suisse, malgré un accroissement considérable depuis plus d'une décennie.

Dès 1996, nombre d'Equatoriens ont rejoint la Suisse après avoir quitté l'Equateur. Les raisons de cette émigration sont variées, cependant, la situation socio-économique critique que traverse le pays depuis la crise des années 90 en est la principale explication. L'impossibilité de se projeter dans l'avenir et de subvenir à leur besoin a ainsi poussé beaucoup d'Equatoriens à émigrer. Leur venue en Suisse s'explique non seulement par la présence préalable de proches ou de connaissances dans la Confédération mais aussi par des motifs économiques. D'autre part, s'il s'agissait essentiellement d'un projet provisoire à l'origine pour la plupart d'entre eux, leur migration s'est progressivement transformée en une installation à plus long terme.

L'immigration équatorienne en Suisse se caractérise par une forte présence féminine liée aux possibilités d'emploi et aux mariages mixtes, lesquels sont assez nombreux au sein de cette population, ainsi que par une surreprésentation des personnes en âge actif –liée à l'aspect économique de cette migration- lesquelles sont majoritairement occupées dans le secteur tertiaire de l'économie suisse et notamment dans l'hôtellerie-restauration.

Néanmoins, si la population équatorienne semble plutôt bien intégrée à la société suisse, il existe malgré tout encore des divergences par rapport au profil socio-économique helvétique. D'autre part, les immigrants équatoriens ont mis en place différentes pratiques transnationales avec l'Equateur parmi lesquelles les transferts de fond qui sont devenus indispensables à beaucoup de ménages équatoriens mais aussi au fonctionnement de l'économie nationale. Ces pratiques représentent en quelque sorte un moyen pour le migrant de démontrer sa loyauté vis-à-vis de son pays d'origine ainsi que de sa famille.

Ce travail pose ainsi un regard sur l'état actuel de l'immigration équatorienne en Suisse et son évolution depuis le milieu des années 90, mais également sur les facteurs explicatifs de cette migration, du choix du pays d'accueil ainsi que sur les itinéraires et les possibilités de retour en Equateur. Cette migration ayant été encore peu étudiée en Suisse jusqu'à présent, ce mémoire pourra servir de base pour des études quantitatives ou qualitatives plus approfondies dans le futur.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont aidé et encouragé dans la réalisation de mon travail.

Je remercie tout particulièrement M. Etienne Piguet, mon directeur de mémoire, et Mlle, Clémence Mercay pour leurs précieux conseils et l'intérêt qu'ils ont porté à mon projet de mémoire.

Je tiens à remercier également Mme. Yvonne Riaño d'avoir accepté d'être mon expert et de sa disponibilité lors de notre entretien.

Merci à M. Rodrigo Montaluisa Vivas ainsi qu'à tous les immigrants équatoriens qui ont bien voulu m'accorder de leur temps et me confier leurs expériences de vie.

Je remercie tout spécialement M. José Bravo et Mme Elizabeth Aulistea, secrétaire de l'Association des Equatoriens et amis de l'Equateur de Lausanne, dont l'aide m'a été précieuse afin d'entrer en contact avec des Equatoriens.

Merci à Marc, mon beau-frère, pour avoir eu la gentillesse et la patience de m'aider notamment lors du traitement des données statistiques.

Merci également à Gérald d'avoir bien voulu corriger et relire mon travail.

Enfin, je tiens à remercier du fond du cœur mes parents de m'avoir permis de faire des études et de m'avoir soutenu et encouragé tout au long de ces années.

TABLE DES MATIERES

Résumé *3*
Remerciements *4*
Introduction *7*

PREMIERE PARTIE **9**

PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET CONTEXTUALISATION 9
1. Première partie *11*
1.1 Problématique 11
1.1.1. Question de départ 11
1.1.2. Définition de la migration 12
1.1.2.1. Critère spatial 12
1.1.2.2. Critère temporel 12
1.1.2.3. Considérations supplémentaires 13
1.1.3. Intégration 13
1.1.4. Transnationalisme 15
1.2 Cadre théorique et hypothèses 16
1.2.1. Modèle « push-pull » 16
1.2.2. Théorie néo-classique 17
1.2.2.1. Hypothèses 17
1.2.3. Nouvelle économie des migrations (=NEM) 17
1.2.3.1. Hypothèses 18
1.2.4. Théorie du marché du travail dual 18
1.2.4.1. Hypothèse 19
1.2.5. « World system theory » (=WST) 19
1.2.5.1. Hypothèses 19
1.2.6. Théorie des réseaux 20
1.2.6.1. Hypothèses 20
1.2.7. Projets migratoires des Latino-américains 21
1.2.7.1. Hypothèse 21
1.3 Contextualisation 21
1.3.1. Contexte de la Suisse 22
1.3.2. Aperçu de la politique migratoire suisse 24
1.3.3. Contexte de l'Equateur 26
1.4 Méthodologie 30
1.4.1. Données statistiques 30
1.4.2. Entretiens individuels 31
1.4.3. Informateurs 33
1.4.3.1. Immigrants équatoriens vivant en Suisse : 33
1.4.3.2. Spécialistes de la migration latino-américaine : 34

DEUXIEME PARTIE **37**

ANALYSE ET RESULTATS : SITUATION ACTUELLE DE L'IMMIGRATION EQUATORIENNE EN SUISSE 37
2. Deuxième partie *39*
2.1 Situation actuelle de la population équatorienne en Suisse 39
2.1.1. Evolution de la population équatorienne en Suisse depuis 1995 39
2.1.2. Répartition spatiale selon le canton 41
2.1.3. Répartition selon le sexe 43
2.1.4. Répartition selon l'âge 45
2.1.5. Répartition selon le type d'autorisation de séjour 47

2.1.6. Mariage mixte 49
2.1.7. Répartition selon le secteur d'activité 50
2.2 Degré d'intégration de la population équatorienne 52
2.2.1. Intégration structurelle 52
2.2.2. Intégration culturelle 54
2.3 Pratiques transnationales des Equatoriens : les transferts d'argent. 59

TROISIEME PARTIE 65

ANALYSE ET RESULTATS : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA MIGRATION ET DU « CHOIX » DE LA SUISSE COMME PAYS D'ACCUEIL 65
3. Troisième partie 67
3.1 Facteurs explicatifs de la migration équatorienne 67
3.1.1. Motifs de la migration équatorienne 67
3.1.2. Motifs du choix de la Suisse comme pays de destination 73
3.1.3. Parcours migratoires des Equatoriens et type de permis d'entrée 77
3.1.4. Le retour en Equateur : entre désir et réalité 80

QUATRIEME PARTIE 85

CONCLUSION 85
4. Conclusion 87
BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES 93
Bibliographie 95
Ouvrages et articles 95
Site internet 97
Annexe 97
Glossaire 97
Tableaux 99
Tableau 1 : Répartition des Equatoriens et des Suisses selon les divisions et classes économiques en pourcents en 2000 99
Tableau 2 : Vingt premiers pays émetteurs de *remesas* à destination de l'Equateur en 2008 101
Graphique 102
Graphique 1 : Structures par âge de la population suisse et équatorienne, par nationalité en 2008 102

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Evolution de la population résidante équatorienne en Suisse de 1995 à 2008 40
Figure 2 : Population résidante équatorienne selon le canton en Suisse en 2008 42
Figure 3 : Population résidante équatorienne selon le sexe de 1995 à 2008 44
Figure 4 : Population résidante équatorienne selon l'âge en 2008 46
Figure 5 : Population équatorienne selon l'autorisation de résidence en 2008 47
Figure 6 : Equatoriens résidants mariés à des Suisses selon le sexe de 1998 à 2008 49
Figure 7 : Population résidante équatorienne active occupée selon le secteur d'activité en 2000 51

INTRODUCTION

La thématique de la migration équatorienne est généralement abordée en relation avec des pays comme les Etats-Unis, l'Espagne ou l'Italie qui en sont les principaux récepteurs. Mais qu'en est-il dans le cas de la Suisse ? A quand remonte ce courant migratoire ? Quelle est son ampleur ? Quelles sont ses caractéristiques ? Autant de questions que l'on peut se poser et auxquelles ce travail a pour but de répondre.

Si j'ai décidé de faire de la migration équatorienne le thème de mon travail, c'est pour en connaître la situation dans notre pays. En effet, « *la thématique des migrations latino-américaines* [et par conséquent équatorienne] *n'a été guère abordée pour le moment en Suisse* » (BOLZMAN 2007 : 11), dès lors qu'il s'agit d'un phénomène récent et numériquement réduit- bien que sa proportion aille en s'accroissant-. Cela est certainement lié à sa relative invisibilité causée en partie par l'importance de la clandestinité au sein de cette population, comme relevé par BOLZMAN (2007). En outre, les chercheurs helvétiques ont considéré pendant longtemps ces migrants –équatoriens et latino-américains- comme n'étant ici que de passage ! Cependant, Il existe tout de même quelques livres et articles sur ce sujet en Suisse et qui ont été utilisé dans ce travail tel que :

BOLZMAN Claudio, CARBAJAL Myrian et VILLAMAR David, 2007 *: La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des Latino-américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé* ». Dans cet ouvrage figure notamment l'article de MONTALUISA VIVAS (2007) « *L'émigration équatorienne : ses causes et ses conséquences* ».

STIENEN Angela, 2003:« *Globalización, nuevas dinámicas urbanas y estrategias de integración de migrantes andinos indocumentados en Suiza* ».

RIANO Yvonne: 2007, « *Migration de femmes latino-américaines universitaires en Suisse. Géographies migratoires, motifs de migration et questions de genre » ; 2007, « Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen. Le rôle du genre et de l'imaginaire géographique dans la migration des femmes*, » ; 2008, « *Les migrantes qualifiées et leurs possibilités d'intégration professionnelle en Suisse. Résultats et recommandations d'une recherche réalisée dans le cadre du Programme national de recherche "Intégration et exclusion" »*.

Ainsi, afin de mieux comprendre les enjeux et les questions que la migration équatorienne soulève, j'ai décidé de m'intéresser principalement aux raisons qui la motivent ainsi qu'à la question de son intégration et de ses pratiques transnationales.

Il s'agit donc de saisir non seulement ce qui pousse de nombreux Equatoriens à quitter leur pays mais aussi les raisons de leur venue en Suisse. En effet, si la majorité d'entre eux se dirigent principalement vers les Etats-Unis, l'Espagne ou l'Italie, quelques uns se rendent en Suisse en dépit des difficultés que cela peut engendrer (conditions d'entrée, langue, etc.). Il est donc intéressant de comprendre les circonstances qui les ont conduits vers notre pays et quels ont été les facteurs décisifs de leur départ mais également d'examiner la situation actuelle de l'immigration équatorienne sur le territoire helvétique (répartition spatiale, intégration, etc.).

Pour ce faire, ce travail se divise en trois parties bien distinctes :

La première s'intéresse aux aspects théoriques de la recherche. Dans un premier temps, sont spécifiées les questions de départ qui la structurent. Suite à cela, les différentes théories sur la migration ainsi que les concepts liés (transnationalisme, intégration) sont traités et définis

dans le cadre théorique, où figurent également les hypothèses. Viennent ensuite un aperçu du contexte socio-économique de l'Equateur, de la Suisse ainsi que de la politique migratoire helvétique et, finalement, la méthodologie.

La seconde partie s'occupe de la situation actuelle de l'immigration équatorienne. Pour cela, il s'agit dresser le profil socio-économique de la population équatorienne présente en Suisse en termes de répartition par canton, par sexe, âge, autorisation de séjour, secteur d'activité et mariage mixte, sur la base des données statistiques fédérales. C'est également dans ce chapitre que sont abordées les problématiques de l'intégration et des pratiques transnationales.

Finalement, la troisième partie consiste en l'analyse du processus décisionnel qui sous-tend cette migration. Le but est de comprendre les facteurs décisifs de la migration équatorienne (économiques, politiques, professionnels, etc.) mais aussi le « choix » du pays de destination (circonstanciel, réseaux, etc.). De plus, un intérêt est également porté aux itinéraires de la migration et à la possibilité d'un retour au pays d'origine des Equatoriens émigrés.

PREMIERE PARTIE

Problématique, cadre théorique et contextualisation

1. PREMIERE PARTIE

1.1 PROBLEMATIQUE

Le but de ce chapitre est de présenter les différentes problématiques qui vont permettre de comprendre les raisons qui poussent les Equatoriens à migrer et à venir en Suisse, mais aussi d'observer le degré d'intégration de cette population et ses pratiques transnationales.

Il s'agit donc d'énoncer tout d'abord les questions de départ puisqu'elles servent de moteur à la recherche et en précisent les objectifs. Suite à cela, est défini le terme de « migration », tel qu'il est utilisé dans les sciences sociales, afin de délimiter le cadre de l'étude. La description du modèle de LEE, qui l'accompagne vise le même but puisque ce schéma apporte une explication générale des mouvements migratoires.

Finalement, les concepts d' « intégration » et de « transnationalisme » sont présentés. Il ne s'agit pas de faire un exposé détaillé de ces deux aspects mais de fournir les clés nécessaires à la compréhension des principaux éléments développés dans la troisième partie du travail (cf. 1.1.3; 1.1.4).

1.1.1. Question de départ

Il existe encore peu de travaux de recherches ayant comme sujet l'immigration équatorienne en Suisse, c'est pourquoi, il semble important de voir, dans un premier temps, comment se présente cette population en mettant en évidence ses caractéristiques socio-économiques et ses pratiques transnationales. Il s'agit également de comprendre pourquoi un grand nombre d'Equatoriens décident d'entreprendre le chemin de la migration et quelles sont les raisons de leur venue en Suisse. Le but de ces deux questions de départ étant de dresser un portrait global de cette immigration. Pour ce faire, les deux questions de départ suivantes ont été formulées:

1) Quelle est la situation actuelle de l'immigration équatorienne en Suisse en termes de répartition par canton, sexe, âge, autorisation de résidence, secteur d'activité et de mariage mixte mais aussi d'intégration et de pratiques transnationales ?

La démarche consiste à mettre en évidence les principales caractéristiques de cette population en se basant essentiellement sur les données statistiques fédérales disponibles. L'objectif est de transmettre une vision précise de sa distribution non seulement sur le plan géographique, mais aussi économique et démographique.

Par ailleurs, un intérêt particulier est porté au degré d'intégration des Equatoriens au sein de la société suisse tant au niveau structurel que culturel, ainsi qu'aux liens transnationaux qu'ils entretiennent avec l'Equateur.

2) Quels sont les facteurs explicatifs de la migration en provenance d'Equateur et du « choix » de la Suisse comme pays de destination ?

Après avoir décrit la situation actuelle de la population équatorienne en Suisse, il semble important de comprendre pourquoi les Equatoriens décident de quitter leur pays pour un autre. Le but est d'observer s'il est possible de dégager un facteur dominant dans la prise de décision (stratégie familiale, opportunités professionnelles, raisons économiques, etc.) ou du

moins des tendances générales et de les mettre en rapport avec les différentes théories explicatives de la migration abordées dans le cadre théorique.

Suite à quoi, je m'intéresse au choix du pays de destination afin de comprendre les facteurs (réseau social, perspectives salariales ou/et d'emplois supérieurs aux autres pays, etc.) les ayant incités à venir en Suisse plutôt que dans un autre pays dont la politique migratoire leur serait plus favorable ou dont la langue leur serait commune par exemple, ce qui faciliterait leur adaptation.

Pour répondre à ces questions, je m'appuie sur les théories concernant la migration (NEM, WST, etc.) ainsi que sur les définitions (migration, intégration, transnationalisme) développées dans les sous-chapitres suivants.

1.1.2. Définition de la migration

La migration étant le sujet de cette étude, il semble donc important à ce stade de s'attarder plus longuement sur l'acceptation qui est faite de ce terme dans les sciences sociales, en regard aux différents aspects permettant de le définir. Cela permet ainsi de délimiter le cadre de ce travail et de voir ce qui est ou non considéré comme étant de la migration

Pour cela, je m'en réfère principalement à BOYLE, selon lequel, « *la migration implique le mouvement d'une personne (un migrant) entre deux espaces pour une certaine période de temps* » (BOYLE 1998 : 34). Il existe donc clairement un critère spatial et temporel dans la migration qui, selon l'auteur, pose problème. En effet, la difficulté est de savoir à partir de quelle distance et de quelle durée on peut parler de migration. Même s'il est impossible de rallier tous les chercheurs autour d'une seule et même définition, il est cependant possible d'identifier quelques composantes clés des différentes définitions existantes.

1.1.2.1. Critère spatial

D'un point de vue spatial, tout déplacement impliquant le passage d'une frontière est considéré comme de la migration. Ainsi, on parle de « migration internationale » lorsqu'il y a franchissement d'une limite nationale (inter-étatique), par contre, il s'agit de « migration interne » lorsque la frontière se situe à l'intérieur du pays (intra-étatique).

Ce n'est donc pas la distance parcourue qui permet de définir la migration mais bien le passage d'une frontière. Ainsi, un migrant international peut n'avoir parcouru que quelques kilomètres, alors qu'un migrant interne peut s'être déplacé sur des centaines de kilomètres.

1.1.2.2. Critère temporel

Au niveau temporel, il est généralement accepté que la migration doit impliquer une certaine période de permanence. Toutefois, il est difficile d'arriver à un accord définitif quant à la durée que doit avoir le déplacement pour pouvoir être considéré comme migratoire.

Il existe, selon BOYLE (1998), des dénominations distinctes afin de qualifier les mouvements géographiques en fonction de leurs caractéristiques temporelles. Ainsi, on parle de « migration temporaire » lorsque les individus se déplacent pour une saison afin d'exercer une activité professionnelle. Par contre, lorsque les personnes sont en mouvement perpétuel, il s'agit de « nomadisme » et non de migration. Dans ce dernier cas, on évoque également le terme de « circulation » puisque ces déplacements ne sont pas permanents mais répétitifs, et qu'ils incluent une origine et une destination similaire.

Quant aux « migrations de retour », elles concernent les personnes qui rentrent au pays suite à un séjour relativement conséquent à l'étranger. Les études sur le sujet s'intéressent notamment aux personnes qui se déplacent essentiellement des pays à bas revenus vers les pays à hauts revenus afin d'accumuler de l'argent pour la réalisation d'un projet particulier et qui retournent au pays une fois leur objectif atteint. Cela concerne également les personnes âgées qui, une fois la vie active achevée, décident de rentrer au pays pour y passer leur retraite. Notons que le retour peut être ou non prémédité. En effet, des circonstances imprévues obligent parfois le migrant à retourner chez lui bien que son objectif n'ait pas été atteint.

Les chercheurs distinguent également ce qu'ils appellent les « migrations en chaîne » : L'arrivée préalable de migrants dans un lieu génère un second flux migratoire voire un troisième et ce, à des moments différents. Il y a donc un effet « boule de neige » à la suite d'un courant migratoire initial.

1.1.2.3. Considérations supplémentaires

La définition de la migration basée uniquement sur des critères de temps et d'espace induit que l'origine et la destination sont déterminées spatialement et temporellement. Cependant, selon BOYLE (1998), de nouveaux types de comportements migratoires impliquant des lieux de résidence et de destination multiples apparaissent mais les définitions traditionnelles continuent de les ignorer. Ce genre de phénomènes est toutefois de plus en plus fréquent, c'est pourquoi ces nouveaux comportements ont été pris en considération récemment lors d'études sur le transnationalisme.

Pour beaucoup de chercheurs, la migration entraîne également un changement social et/ou culturel dans la vie des migrants. Selon BOGUE, « *la migration décrit le déplacement qui inclut un changement complet et un réajustement des affiliations communautaires de l'individu* » (cité par BOYLE 1998 : 37). Ce critère culturel est notamment un des principes de base sur lesquelles s'appuient les études sur l'intégration et les migrations ethniques. La migration est donc vue comme une expérience culturelle plutôt que comme un événement purement spatial et temporel.

Finalement, il est aussi nécessaire de faire une distinction entre « migration forcée » et « migration volontaire ». Les « migrations forcées » impliquent que les migrants n'ont pas réellement eu le choix de quitter leur foyer à cause de persécutions, de guerres, de famines, etc. Les raisons de la migration sont donc extérieures à la personne. C'est le cas notamment des réfugiés. Quant à la « migration volontaire », la décision de migrer est prise librement par l'individu. Malgré tout, dans la réalité, il est difficile d'établir une limite nette entre ces deux catégories.

1.1.3. Intégration

Comme précisé en début de travail, la première question de départ s'intéresse plus particulièrement au degré d'intégration de la communauté équatorienne présente en Suisse. Il s'agit donc de définir ce qu'on entend par « intégration » et de voir quels sont les indicateurs qui permettront de la mesurer dans la seconde partie de la recherche.

Selon le Petit Robert (1991), l'« intégration » désigne un processus par lequel un individu ou un groupe migrant s'incorpore à une collectivité. Pour ce faire, on distingue généralement deux aspects de l'intégration : structurel et culturel.

L'intégration structurelle indique le degré d'insertion du groupe au sein de la société d'accueil, en se basant sur des critères objectifs. Ainsi, pour étudier l'intégration d'une population, il

s'agit de comparer le profil d'ensemble des deux groupes (immigrants et autochtones) afin d'en observer les similitudes. « *On désignera dès lors un groupe de personnes issues de la migration comme intégré, si ce dernier est représenté de manière similaire à la population d'origine nationale aux différents échelons de la hiérarchie de formation, si le groupe est représenté de manière homothétique dans les différentes branches d'activité économique et aux différents niveaux hiérarchiques, enfin si la participation sociale se concrétise par la ressemblance d'un certain nombre de caractéristiques et de pratiques sociales* » (PIGUET 2005 : 150). Par conséquent, on ne cherche pas à savoir si tous les ressortissants sont conformes à un profil moyen mais si les pourcentages des indicateurs concernant les étrangers sont significativement différents de ceux des Suisses. Pour cela, PIGUET (2005) suggère d'utiliser quatre indicateurs :

- La durée et la stabilité du séjour : Il s'agit de prérequis importants pour que le migrant puisse s'intégrer au sein de la société d'accueil. Pour sa mesure, on se base essentiellement sur les autorisations de séjour (en termes de stocks[1]), la durée de résidence et la proportion de la population étrangère née en Suisse.
- La participation au système économique : Plus la répartition d'un groupe au sein des divers secteurs d'activités est proche de celle des Suisses, plus son intégration est importante et inversement. L'auteur distingue trois indicateurs pour son analyse : la participation (taux de chômage, d'activité et d'occupation), le type d'activités et la position hiérarchique.
- La participation au système social : L'auteur dénombre trois indicateurs principaux permettant de mettre en évidence les relations qu'entretient le groupe avec son entourage, ainsi que ses pratiques au sein de la société d'accueil. Il s'agit de : la répartition par âge, les pratiques matrimoniales et les pratiques linguistiques.
- La participation au système de formation : celle-ci est évaluée grâce aux données concernant les proportions de hautes et basses formations recueillies lors des recensements fédéraux. Ainsi, plus la structure des niveaux de formation du groupe est proche de celle des Suisses, plus la probabilité de marginalisation diminue.

L'intégration culturelle, quant à elle, est plus délicate à traiter. Elle concerne les transformations culturelles que connaissent les migrants au moment de s'incorporer à la société. Ces changements sont relatifs à la langue, au mode de vie et au système de valeur auxquels doit faire face et s'adapter le groupe lors de son arrivée et de son séjour dans son nouvel environnement. Il s'agit donc de voir comment les migrants perçoivent leur propre intégration au sein de la société et les éléments sur lesquelles ils se basent pour affirmer cela. Selon CESARI LUSSO, « *se sentir intégré […] comprend l'ensemble des expériences, des sentiments et des représentations subjectives sur sa propre intégration dans un lieu donné*». (2001 : 169). L'intégration culturelle se base donc sur les représentations des migrants quant à leur appartenance à la société d'accueil et à leur propre communauté ainsi qu'aux possibilités qu'ils ont d'accéder aux « instruments » leur permettant de faire partie de cette société mais aussi sur les sentiments qu'ils éprouvent vis-à-vis du pays, du lieu et des personnes qui y sont liées, etc.

Ces deux aspects sont abordés dans le chapitre d'analyse relatif à ce concept (cf. 2.2). L'intégration structurelle y est traitée de manière objective, à l'aide d'un certain nombre des critères énoncés ci-dessus, quant à l'intégration culturelle, elle est évaluée ici de façon plus subjective, sur la base des déclarations faites par les migrants interrogés dans le cadre de la recherche.

[1] Effectifs de personnes bénéficiant d'un certain type d'autorisation de séjour au sein de la population.

1.1.4. Transnationalisme

Au même titre que l'intégration, le transnationalisme est abordé plus en détail dans la seconde partie de ce travail, en relation avec la première question de départ. Il s'agit donc ici de définir ce terme.

Actuellement, les recherches se développent autour d'une conception nouvelle de la migration. Si traditionnellement elle était considérée comme un parcours linéaire marquant une rupture de la part du migrant avec sa région d'origine, aujourd'hui on la perçoit plutôt comme un réseau de personnes maintenant des liens entre les deux pays –origine et destination-. Ce nouveau concept est défini par le terme de « transnationalisme ».

Selon VERTOVEC, *"This approach focuses on the relations build up by migrants that are not confined only to their new environment in the settlement country (as matter of fact they may not settle all together). On the contrary, their relationships span different countries relying them at least to their country of origin over time and possibly to other groups of the same origin living in all sort of different places"* (cité par NEDELCU 2004 : 68).

Le migrant redéfinit donc ses relations sociales au sein d'un espace global en combinant des caractéristiques nationales avec des activités multinationales. Toutefois, bien que ce genre de relations ne soient pas nouvelles, elles se sont intensifiées et diversifiées ces dernières années. Le développement des transports, les nouvelles technologies et l'évolution des télécommunications permettent de connecter ces réseaux de manière toujours plus rapide et efficace malgré les distances et les frontières. Grâce à cela, le migrant a donc la possibilité d'être présent simultanément dans son pays d'origine et dans celui d'accueil.

VERTOVEC (1999) identifie six dimensions conceptuelles sur lesquelles se sont formées les études transnationales : un genre de formation sociale ; un type de conscience ; une reproduction culturelle ; un lieu d'engagement politique ; une (re)construction de « lieu », de « localité » ; des flux de capitaux. C'est cette dernière proposition qui est étudiée dans ce travail, et plus précisément la pratique des transferts de fonds (ou *remesas*).

Selon cet auteur, à côté de l'élite internationale qui contrôle l'économie mondiale et qui est apparue suite au développement des entreprises transnationales (TNCs), se trouve la masse des communautés transnationales dont le fonctionnement des activités se base sur celui des TNCs. Ces « *petits joueurs* », comme les nomme VERTOVEC (1999 : 452), jouent un rôle toujours plus important dans l'économie globale. En effet, les sommes d'argent relativement modestes que l'ensemble des migrants de la planète transfèrent continuellement vers leur pays d'origine représentent actuellement quelques 75 milliards de dollars par an.[2]

Ces envois d'argent représentent une aide non négligeable à la fois pour les familles mais également pour les pays de réception. En effet, un grand nombre d'économies nationales - telles que celles du Pakistan, des Philippines et de beaucoup de pays latino-américains dépendent essentiellement de ces transferts pour leur développement et leur économie puisque les *remesas* constituent une façon sûre et rapide d'obtenir des devises. C'est pourquoi certains gouvernements, à l'image de l'Inde, ont mis en place à présent des politiques de réincorporation des migrants car leur retour est synonyme non seulement d'investissements de leur part mais aussi d'apport de nouvelles qualifications qui permettent, par la suite, de donner une meilleure image du pays et de favoriser ainsi les investissements extérieurs.

[2] Les chiffres concernant les transferts d'argent doivent être considérés avec précautions car les courants par lesquels ils transitent sont nombreux et pas toujours aisés à identifier. De plus, de nombreux envois se font par des voies non-officielles (courriers clandestins) et ne sont donc pas comptabilisables par les organismes officiels.

1.2 CADRE THEORIQUE ET HYPOTHESES

Dans ce chapitre, est exposé en premier lieu le modèle « push-pull » de LEE, lequel sert de cadre général aux différentes théories existantes sur la migration. Celles-ci sont abordées ici sur la base de l'article de MASSEY (1993). Ces théories tentent chacune d'expliquer comment se mettent en place les courants migratoires, comment ils se maintiennent dans la durée et quels sont leurs finalités. A l'aide de ces différentes théories, il est possible d'émettre plusieurs hypothèses quant aux raisons de la migration équatorienne selon le(s) facteur(s) explicatif(s) mis en avant par chacune d'elle. Par la suite, le rappel des types de projets migratoires latino-américains émis par CARBAJAL et MAINARDI[3] (in BOLZMAN 2007) vient compléter le tableau en apportant des éléments supplémentaires quant aux motifs de la migration et permet d'émettre une hypothèse additionnelle. Ces hypothèses seront ensuite confrontées et vérifiées à la lumière des résultats obtenus lors des entretiens avec les migrants équatoriens.

Par ailleurs, les hypothèses concernant les facteurs explicatifs et celles expliquant le choix du pays d'accueil sont généralement liées, c'est pourquoi, il n'est pas fait en principe de distinction précise entre celles concernant l'une ou l'autre des questions.

1.2.1. Modèle « push-pull »

Le schéma général qu'Everett LEE a mis sur pied en 1966 permet d'expliquer un grand nombre de mouvements spatiaux et notamment celui entre l'Equateur et la Suisse. Selon LEE (1966), chaque acte migratoire implique à la fois une aire d'origine (l'Equateur), une aire de destination (la Suisse) et une série d'obstacles intervenant entre ces deux espaces.

Pour chacune de ces aires, il existe des facteurs explicatifs de la migration qui peuvent être soit d'attraction –*pull factors*-, soit de répulsion –*push factors*-, ainsi que d'autres aspects auxquels les gens restent indifférents. Le solde des facteurs positifs et négatifs fait qu'une aire sera attrayante ou non aux yeux du migrant potentiel qui prendra ensuite la décision de migrer ou de rester dans son pays d'origine. Il est évident que chaque personne obtient une liste différente de facteurs push-pull, toutefois, on retrouve des facteurs communs à certains groupes de personnes.

Comme dit précédemment, aux facteurs push-pull s'ajoutent toute une série d'obstacles (barrières physiques, politique migratoire, coût du transport, etc.) intervenant au cours de la migration. Certains peuvent sembler facilement surmontables alors que d'autres paraissent infranchissables. L'évaluation de ces différents aspects –facteurs push-pull et obstacles- fait que les migrants potentiels vont ou non entreprendre le voyage. De plus, cela permet de comprendre pourquoi certaines personnes quittent leur pays alors que d'autres y restent.

En conséquence, LEE fournit avec ce modèle, un cadre général pour les théories qui vont suivre, chacune s'intéressant essentiellement à l'un ou l'autre type des facteurs –push ou pull- pour expliquer la migration.

Ainsi, pour comprendre les raisons de la migration équatorienne vers la Suisse, il s'agit, selon LEE, d'identifier les différents facteurs (*push* et *pull*) de chaque pays qui ont été pris en compte par les migrants pour se décider et de distinguer ensuite ceux qui ont été déterminants. D'autre part, Il s'agit également de mettre en avant les obstacles auxquels les migrants ont pu ou auraient pu être confronté lors de leur voyage vers la Suisse et de voir s'ils ont eu une influence sur le choix initial.

[3] Cette typologie reprend la terminologie utilisée par Taboada-Leonetti et De Rudder en 1975. De plus, elle a un caractère exploratoire qui mériterait d'être confirmé par des recherches futures, comme le signale BOLZMAN (2007).

1.2.2. Théorie néo-classique

Dans les années 1970, TODARO et HARRIS -principaux auteurs de la théorie néo-classique des flux migratoires- se basèrent sur l'approche néo-classique du système économique, en terme d'équilibre entre l'offre et la demande afin d'expliquer les migrations et, plus précisément, les migrations de travail.

Pour eux, la migration est une réponse à un déséquilibre sur le marché du travail de différents pays. La motivation de migrer se situant dans la volonté/l'espoir de gagner plus ou de trouver un emploi en quittant son pays pour un autre. La migration internationale est, selon eux, causée par les différences géographiques –notamment Nord-Sud- au niveau de l'offre et de la demande : Les migrants proviennent généralement de pays dont l'offre est forte mais la demande faible et se dirigent vers les pays dont la demande est forte mais l'offre est faible. Ainsi, la finalité de ces mouvements migratoires devrait être un équilibrage entre les pays puisque, par la migration, l'offre diminue et les salaires augmentent dans les pays du Sud, alors qu'au Nord l'offre augmente et les salaires diminuent.

Dans cette théorie, le marché du travail et ses différentiels salariaux sont les mécanismes principaux de la migration. De plus, la décision de migrer est considérée comme un choix individuel et totalement rationnel de la part des acteurs. Les individus décidant de migrer parce que le calcul des coûts-bénéfices de la migration leur laisse espérer des retours nets positifs. De plus, la migration marque pour le migrant une rupture avec le pays d'origine.

1.2.2.1. Hypothèses

Selon la théorie néo-classique, la migration équatorienne en direction de la Suisse serait essentiellement une migration de travail. Elle s'explique par le différentiel de salaire entre les deux pays en faveur de la Suisse. L'Equateur se trouvant dans une situation de suroffre et de salaire bas, notamment suite à la grave crise économique de 1998-1999, ses citoyens décident donc individuellement d'entreprendre le voyage afin de trouver un emploi et de maximiser leurs gains.

De plus, les migrants tendraient logiquement à se diriger là où les retours nets escomptés sont les plus grands, ce qui expliquerait le choix spécifique de la Suisse comme destination plutôt qu'un autre pays comme l'Espagne ou les Etats-Unis qui sont les deux principaux pays de réception de l'immigration équatorienne.

1.2.3. Nouvelle économie des migrations (=NEM)

En 1985, STARK et BLOOM formulent une nouvelle théorie basée sur les critiques de la théorie néoclassique : la nouvelle économie des migrations. Cette fois, la décision de migrer est vue comme une décision familiale et non plus individuelle. La famille décide d'envoyer un des ses membres travailler à l'étranger non seulement pour maximiser le revenu mais aussi et surtout pour minimiser les risques que représente la participation sur un seul marché du travail. Une sorte de contrat se met en place entre celui qui part et ceux qui restent afin de partager les coûts mais aussi les bénéfices de la migration. Cela débouche donc sur la création de liens forts entre le migrant et son lieu d'origine (contrairement à la théorie néoclassique qui voit la migration comme une rupture) Par conséquent, étant donné que la migration permet une diversification des ressources économiques, certaines personnes vont choisir de migrer même si le salaire n'est pas maximisé. La migration fonctionne donc comme une assurance pour les familles des pays à bas revenus (=PVD) où ces prestations sont inefficaces voir absentes.

D'autre part, selon STARK et BLOOM, un autre motif doit également être pris en considération : le sentiment de privation relative. La NEM remet en question l'idée néo-classique selon laquelle la valeur de l'argent est la même pour tout le monde indépendamment du lieu et de la position de l'individu. Ainsi, la privation relative correspond au gain dont est privé l'individu par rapport à celui des membres du groupe de référence. Les membres d'une classe sociale donnée qui voient leurs revenus stagner, alors que ceux des classes supérieures et/ou inférieures augmentent, vont vouloir émigrer afin d'augmenter leur gain et, par conséquent, maintenir ou augmenter leur statut social. Le sentiment de privation relative est ainsi stabilisé voire réduit grâce à la migration.

Cette nouvelle théorie permet d'expliquer à la fois le démarrage de la migration mais également son maintien puisqu'elle est liée à une volonté de diversification des risques, de maintien du statut social et pas uniquement à un déséquilibre économique entre pays. Cependant, cette théorie, bien que pertinente, explique uniquement les migrations des pays à bas revenus vers ceux à hauts revenus.

1.2.3.1. Hypothèses

Selon la NEM, la décision de migrer des équatoriens ne serait pas prise de façon individuelle mais répondrait à une stratégie familiale.

Suite à la crise économique de 1998-1999, l'Equateur se trouve dans une impasse autant au niveau économique que social. C'est pourquoi, les familles équatoriennes décideraient d'envoyer un de leurs membres à l'étranger afin d'optimiser leurs revenus et minimiser les risques encourus en cas de nouvelle détérioration de l'économie locale puisqu'elles ne peuvent pas compter sur les prestations de services tels qu'assurances, crédit, etc. car elles sont inefficaces voire absentes.

En outre, la migration équatorienne s'expliquerait également, selon la NEM, par le sentiment de privation relative. Les ménages équatoriens effectueraient des comparaisons pouvant amener certains à éprouver un sentiment de privation vis-à-vis des membres de leur communauté lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils sont dans une situation comparativement défavorable. Ce sentiment de privation les pousse donc à migrer afin de pouvoir rétablir leur statut social grâce à l'augmentation des revenus par la migration. Par conséquent, le sentiment de privation relative va ainsi diminuer.

1.2.4. Théorie du marché du travail dual

Des chercheurs, comme SASSEN et PIORE, ont voulu comprendre les raisons des migrations peu qualifiées Sud-Nord.

Selon eux, la migration internationale s'explique par la demande –*pull factor*- en main-d'œuvre de la part des pays à hauts revenus. Ainsi, la forte présence de migrants peu voire pas qualifiés dans les économies capitalistes trouve une explication dans la théorie du marché du travail dual. En effet, ceux-ci viennent remplir les fonctions économiques délaissées par les autochtones qui se dirigent de préférence vers les secteurs en pleine expansion. Donc, bien que les pays développés ne veuillent attirer officiellement que des migrants hautement qualifiés et maintenir les non-désirés à l'écart, ils tolèrent, cependant, l'entrée dans le pays de migrants non qualifiés -et même de sans-papiers-. Ceci est dû au fait que leur économie en a besoin pour remplir les fonctions dépréciées par les travailleurs locaux. L'immigration est donc liée aux conditions structurelles des sociétés industrielles modernes. De cette manière, se crée une dualisation du marché du travail permise par le statut social précaire des migrants. De plus, l'embauche de ces derniers permet de maintenir les salaires aussi bas que possible et d'éviter l'inflation structurelle qui se produirait en cas de non accès à cette main-d'œuvre.

Pour ces chercheurs, c'est donc la demande en main d'œuvre peu qualifiée de la part des pays à hauts revenus qui est à l'origine des flux migratoires internationaux.

1.2.4.1. Hypothèse

Selon la théorie du marché du travail dual, la présence de migrants équatoriens en Suisse s'expliquerait par le besoin en main-d'œuvre peu qualifiée de l'économie suisse afin de suppléer les travailleurs locaux qui rejettent ces emplois pour se diriger vers des postes bénéficiant de plus de prestiges au sein de la société. De ce fait, les entreprises ont recourt aux immigrés équatoriens qui voient ces emplois comme étant un moyen comme un autre de gagner de l'argent sans se soucier des implications de prestiges/statut qui y sont liés. Et, bien qu'ils sachent que ce sont des bas salaires pour la Suisse, ils représentent toutefois à leurs yeux des revenus élevés en comparaison de ceux en vigueur en Equateur, c'est pourquoi ils les acceptent.

Les Equatoriens décideraient donc de venir en Suisse pour y occuper les postes délaissés par les travailleurs locaux et répondraient ainsi à la demande en main-d'œuvre peu qualifiée de l'économie helvétique.

1.2.5. « World system theory » (=WST)

Par la suite, la théorie du marché du travail dual a été généralisée et a donné naissance à la « World system theory » (WST), basée sur les travaux de WALLERSTEIN. Selon la WST, il y a une double dualisation du monde due à la globalisation économique: l'une à l'échelle internationale, l'autre à l'échelle interne.

Selon PORTES et WALTON, le marché économique global change le système de production et divise le monde en deux zones économiques interdépendantes : le centre et la périphérie qui sont reliées par des flux de capitaux, de biens et de travailleurs. Le centre diffuse sa culture, son mode de vie (société de consommation) vers la périphérie afin de s'ouvrir de nouveaux marchés et éveiller chez certains individus le désir d'accéder à ces sociétés. Selon la WST, le centre (Nord) a besoin de la migration pour son économie, c'est pourquoi il maintient délibérément le Sud dans une situation inférieure, de pauvreté. La périphérie constituant ainsi un réservoir de main-d'œuvre bon marché.

De plus, cette théorie émet aussi l'idée qu'avec des revenus un peu plus élevés, on peut attirer des personnes qualifiées du Sud sans augmentation significative de salaire au Nord et on économise d'autre part le coût de leur formation. Par conséquent, cette théorie prend donc aussi en compte la migration des personnes hautement qualifiées.

1.2.5.1. Hypothèses

Selon la WST, la migration équatorienne à destination de la Suisse s'expliquerait, d'une part, par la globalisation de l'économie. Les économies capitalistes, y compris la Suisse, diffusent au travers des médias (sitcoms, publicités, etc.) et autres moyens de communication, un modèle de vie basé sur la consommation de masse. De ce fait, elles éveillent l'intérêt d'un grand nombre d'équatoriens pour ce mode de vie et créent chez eux de nouveaux désirs, de nouvelles aspirations. Le mode de fonctionnement de la société équatorienne actuelle ne leur permettant pas de satisfaire pleinement ces besoins sur place, une partie de cette population déciderait de migrer vers le centre et notamment vers la Suisse. Celle-ci leur offrirait la possibilité d'accéder à ce mode de vie, cette société de consommation qu'ils ont pendant longtemps observé dans les médias.

D'autre part, cette théorie postule que les travailleurs hautement qualifiés équatoriens décident de venir en Suisse afin de bénéficier de meilleures opportunités professionnelles. La Suisse leur offrirait des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail qu'en Equateur, lui permettant ainsi de recruter cette main-d'œuvre spécialisée et déjà formée. La migration représenterait pour les Equatoriens hautement qualifiés un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances, de bénéficier de nouvelles opportunités de travail et de conditions salariales plus avantageuses.

1.2.6. Théorie des réseaux

La théorie des réseaux fournit une explication quant au choix du pays de destination par les migrants et à la perpétuation de la migration.

Selon elle, les réseaux sociaux connectent les migrants et les non migrants unis par des liens de parentés, d'amitié, etc. Ces derniers étant considérés comme un motif de migration autre que le facteur économique. En effet, les réseaux augmentent l'attrait des mouvements internationaux en diminuant les coûts et les risques, en accroissant le bénéfice de la migration et en faisant circuler des informations d'un pays à l'autre. Les individus qui ont déjà un parent, une connaissance dans le pays de destination sont ainsi mieux informés sur les possibilités offertes par le pays d'accueil et vont donc être plus facilement disposés à migrer. De plus, ils savent qu'ils peuvent bénéficier, une fois sur place, de leur aide pour obtenir un travail, un logement, etc. C'est pourquoi beaucoup de migrants optent principalement pour le pays dans lequel ils ont des contacts.

De son côté, le regroupement familial renforce ces liens sociaux du fait qu'il accorde des droits spéciaux d'entrée aux membres du réseau de parentés. De plus, il y a un effet « boule de neige » car chaque nouveau migrant crée de nouveaux liens sociaux.

Quant aux migrants qualifiés, selon cette théorie, ils se déplacent également à l'intérieur de réseaux sociaux mais aussi, et surtout, professionnels dans le but d'améliorer leurs connaissances. Ils ne représentent donc pas une perte pour le pays d'origine mais plutôt un potentiel que ce dernier peut mobiliser pour son développement.

1.2.6.1. Hypothèses

Les réseaux expliquent notamment les raisons du choix de la Suisse comme pays de destination.

Ainsi, selon cette théorie, le choix de la Suisse par les migrants serait dû principalement à la présence de membres de leur famille et/ou d'amis faisant partie de leur réseau. Les Equatoriens qui ont des contacts en Suisse reçoivent des informations importantes avant et pendant la migration au sujet de la situation ici, des possibilités d'emploi, etc. Ils s'y dirigeraient donc de préférence car ils savent à quoi s'attendre et qu'ils trouveront du soutien mais aussi une aide en cas de difficultés lors de leur arrivée en Suisse. En outre, les réseaux permettent de diminuer les coûts et les risques de déplacement, ce qui n'est pas négligeable. Ainsi, les facilités qu'ils offrent orientent de manière évidente le choix de la destination.

D'autre part, une partie de l'immigration équatorienne en Suisse serait due notamment au regroupement familial qui s'appuie sur les réseaux sociaux tout en les accroissant. De ce fait, de nombreux Equatoriens viennent en Suisse pour y rejoindre un ou des membre(s) de leur famille que ce soit suite à un mariage mixte (avec un(e) Suisse(sse) ou un(e) étranger(ère) résident(e)) ou à la migration antérieure des parents par exemple. Le choix de la Suisse est donc directement imposé par le réseau familial présent ici.

1.2.7. Projets migratoires des Latino-américains

Afin de comprendre les raisons qui poussent les Latino-américains à migrer, CARBAJAL et MAINARDI (citées par BOLZMAN 2007) ont élaboré en 2005 une typologie qui reprend certains aspects abordés par les théories de la migration que nous venons d'étudier mais en les replaçant dans le contexte sud-américain. Pour ce faire, elles ont repris la terminologie utilisée par Tabaoda-Leonetti et De Rudder en 1975 et se sont basées sur les résultats des recherches qu'elles ont réalisées auprès de migrantes latino-américaines en Europe. Grâce à ces observations, elles ont ainsi défini les quatre types de projets migratoires : le projet économique/familial ; de couple ; de promotion professionnelle ; et indéterminé, en fonction des caractéristiques spécifiques des communautés latino-américaines

Etant donné que les trois premiers projets correspondent presque parfaitement aux diverses théories évoquées ci-dessus, on ne s'y intéresse pas ici. En revanche, avec « le projet indéterminé », CARBAJAL et MAINARDI apportent des éléments d'explication/interprétation complémentaires quant aux raisons qui poussent les Latino-américains à entreprendre la migration. Ces « nouveaux motifs » sont : l'émancipation familiale/sociale et l'envie d'aventure, de découverte.

Selon ce premier aspect, la migration permet (généralement dans le cas de jeunes femmes célibataires) de s'éloigner et de se libérer de l'environnement familial et/ou d'une société latine encore très patriarcale mais aussi de pouvoir prendre ses propres décisions. La migration offre ainsi la possibilité d'acquérir une indépendance impensable en restant au pays.

Quant au second aspect, la migration y est vue comme un moyen pour les jeunes gens d'explorer le monde, et de profiter librement des nouvelles possibilités que leur offre le pays de destination. C'est principalement l'envie de découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture et de tenter sa chance ailleurs qui motive la migration.

Dans les deux cas, on remarque donc que le désir de vivre plus librement, d'une autre manière, mais aussi de connaître de nouvelles choses poussent les Latino-américains à migrer.

1.2.7.1. Hypothèse

Ainsi, selon le « projet indéterminé » de CARBAJAL et MAINARDI, la migration serait vue par les Equatoriens comme un moyen d'acquérir de l'indépendance vis-à-vis de sa famille mais aussi de s'affirmer et de mûrir. Ils décideraient ainsi de migrer afin de découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture mais aussi une autre manière de vivre, de penser et pourquoi pas d'apprendre en même temps une langue étrangère. D'autre part, la possibilité de pouvoir s'émanciper, se libérer du carcan familial et/ou social et de pouvoir prendre ses propres décisions quant à sa vie pousseraient un certains nombre d'entre eux et principalement les jeunes filles à entreprendre le voyage.

Dans ce cas-là, la migration équatorienne s'expliquerait par des motifs sociaux, culturels et non pas économiques.

1.3 CONTEXTUALISATION

Comme nous avons pu le constater dans le chapitre précédant (1.2), l'aspect économique tient une place prépondérante dans les diverses théories sur la migration, autant en ce qui concerne le pays d'accueil que celui d'origine. Selon elles, l'économie permettrait d'expliquer la mise en place de courant migratoire entre des espaces et pourrait fonctionner aussi bien comme facteur *push* que *pull*.

Dès lors, il est important, à ce stade du travail, de dresser le contexte économique d'une part mais aussi social et démographique des deux pays dont il est question ici : la Suisse et l'Equateur. Il s'agit principalement de voir comment la situation de chaque pays a pu fonctionner comme facteur d'attraction ou de répulsion pour les Equatoriens.

Il est, dès lors, évident que les contextes nous fournissent déjà un élément de réponse essentiel quant aux facteurs explicatifs de la migration équatorienne (c'est-à-dire à la seconde question de départ).

D'autre part, la politique migratoire de la Suisse est également abordée ici car il est certain que des mesures trop restrictives envers les migrants peuvent avoir comme conséquence de les décourager. A l'inverse, des conditions plus permissives seraient plus favorables à une migration plus abondante. Il est donc intéressant de voir où se situe la Suisse à ce niveau-là et dans quelle mesure sa politique migratoire joue un rôle sur l'immigration équatorienne !

1.3.1. Contexte de la Suisse

Pour SCHOENENBERGER et ZARIN-NEJADAN (2005 : 3) *« la Suisse est une réussite économique »*, comme le démontrent les données statistiques, ce qui fait d'elle un des pays les plus prospères et dynamiques au monde. Ainsi, en 2003, elle occupe le quatrième rang mondial quant au revenu national brut par habitant (39'880$), précédée par les Bermudes, le Luxembourg et la Norvège mais devançant notamment les Etats-Unis (5ème) et le Japon (7ème). Si on s'appuie sur l'indice de développement humain[4] (IDH) de l'ONU, la position de la Suisse est moins favorable cette fois puisqu'elle ne se situe plus qu'au septième rang en 2007-2008 (IDH = 0.955) bien qu'elle ait progressé puisqu'en 2003 elle n'était que onzième.

L'économie suisse a donc été particulièrement florissante suite à la deuxième guerre mondiale et notamment jusqu'au premier choc pétrolier de 1973-1974 qui a marqué un arrêt. A partir de 1980, elle va connaître un redémarrage qui a notamment un impact important sur l'immigration. Toutefois, le pays va subir à nouveau quelques ralentissements par la suite dont les raisons sont multiples (manque d'efficacité des facteurs de production, dépenses sociales élevées, concurrence et ouverture de marchés insuffisantes, etc.). Ainsi, entre 1980 et 2000, son taux de croissance réelle n'est plus que d'1,25% par an en moyenne alors que celui des pays de l'OCDE se monte à 2,75%. Par conséquent, selon ces auteurs, la Suisse serait en train de perdre peu à peu sa place dans l'économie mondiale.

En ce qui concerne le marché du travail helvétique, il présente quelques spécificités par rapport à celui des autres pays, comme le relèvent SCHOENENBERGER et ZARIN-NEJADAN (2005). D'une part, la Suisse possède 25% de travailleurs étrangers dans sa population active (un des taux les plus élevés, comparativement aux autres pays industrialisés). D'autre part, le niveau de chômage en Suisse a longtemps été très faible bien qu'il se soit accru significativement entre 1990 et 1997, passant de 0,5% à 5,2%. A partir de ce moment-là, le taux de chômage va fluctuer au rythme de la conjoncture, variant entre 1,7% en 2001 et 3% à fin 2008[5], mais restant toujours en deçà des pourcentages européens. Finalement, les relations qu'entretiennent les différents partenaires sociaux –syndicats et patronat- sont peu conflictuelles, contrairement aux pays voisins, on parle d'ailleurs de « paix du travail » pour

[4] Il s'agit d'un indice composé qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Théoriquement, l'indice va de 0 à 1. Il tient compte de trois dimensions du développement humain. D'abord, la possibilité d'avoir une vie longue et en santé en se fondant sur l'espérance de vie à la naissance. Ensuite, le niveau de scolarisation, évalué à partir du taux d'analphabétisme et de la fréquentation des différents niveaux du système scolaire. Enfin, le standard de vie, calculé à partir du produit intérieur brut per capita en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA). (http://perspective.usherbrooke.ca)

[5] http://www.seco.admin.ch

qualifier cette situation. D'autre part, au niveau sectoriel, c'est le tertiaire qui occupe actuellement la majorité de la population active en Suisse alors que le secteur secondaire (industriel) a diminué de moitié ces 40 dernières années. Quant au primaire, il est le grand perdant des changements structurels puisque seul 4,1% des adultes actifs y travaillent encore.

En outre, selon l'étude PISA, la Suisse bénéficie également d'un système d'éducation et de formation comptant parmi les meilleurs au monde. En effet, les résultats de la Suisse lors de cette étude[6] en 2006 sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE. De plus, toujours selon SCHOENENBERGER et ZARIN-NEJADAN, elle fait également partie des trente pays de l'OCDE ayant la proportion la plus élevée d'adultes actifs (25-64 ans) ayant terminé le secondaire II - c'est-à-dire la maturité ou le certificat d'apprentissage-. Ainsi, seulement 18% des adultes en Suisse possédaient en 2002 un niveau inférieur de formation, alors que la moyenne pour l'OCDE était de 35%.

Par conséquent, les spécificités du système de formation helvétique contribuent de façon importante à la forte productivité de la main-d'œuvre national et donc à l'essor du pays, notamment grâce à *« la volonté de faire en sorte que l'éducation et la formation répondent aux besoins du marché du travail et l'existence de filières adaptées à un large éventail d'aptitudes et d'intérêts chez les jeunes »* (SCHOENENBERGER et ZARIN-NEJADAN 2005 : 41). Cependant, ceci a un coût et la Suisse consacre 5,4% de son PIB en faveur des établissements d'enseignement (5% pour l'OCDE).

En ce qui concerne la population suisse, elle se monte actuellement à 7'701'856 personnes en 2007, dont 1'669'715 sont étrangères, ce qui représente 21,7% de la population totale. Ce chiffre la classe parmi ce qu'on appelle « les grands pays d'immigration » tel que les Etats-Unis, l'Australie et le Canada. Au niveau européen, elle se positionne au troisième rang des nations ayant le plus d'étrangers par rapport à leur population. Seuls le Luxembourg et le Liechtenstein la devancent.

Jusque dans les années 1980, les immigrants provenaient essentiellement des régions frontalières mais il y a eu dès lors une diversification importante de leurs origines. Selon WANNER (2002), la part des étrangers provenant du continent européen s'est réduite au profit des migrations extra-européennes (13% en 2000, 15% en 2007). Malgré tout, la proportion de ces derniers reste faible en Suisse en comparaison européenne.

Auparavant les migrants venaient essentiellement en Suisse pour y chercher du travail, mais à partir de 1991, l'arrivée de migrants non actifs[7] a considérablement augmenté si bien que son taux dépasse à présent celui des migrants actifs. Le regroupement familial a notamment pris beaucoup d'importance puisqu'il représente 50% du total de l'immigration non active en Suisse en 2000.

Le pays a également connu une croissance démographique relativement forte depuis le recensement de 1990, selon WANNER (2005), malgré un contexte de faible croissance économique. Le taux le plus fort ayant été enregistré en 1991 (+1,3%) pour ensuite diminuer jusqu'en 1997 (+0,2%). Par la suite, celle-ci a repris de telle sorte qu'en 2008 elle affiche le

[6] Le « Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves » (PISA) est un projet mené par l'OCDE. Il porte sur trois domaines : la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique. Il vise à évaluer la mesure dans laquelle les élèves qui approchent de la fin de leur scolarisation obligatoire ont acquis les connaissances et les savoir-faire essentiels pour participer pleinement dans la société. (http://www.pisa.gc.ca)

[7] Cinq catégories de personnes sont comprises comme « non actifs » : les personnes venues au titre du regroupement familial (conjoint et enfant), les rentiers et retraités, les étudiants et écoliers, les conjoints étrangers de personnes de nationalité suisse, les réfugiés et cas humanitaires ou de rigueur. (PIGUET 2005).

taux record de +1,4%. Ce taux n'avait plus été atteint depuis 1963[8]. Notons encore que cette croissance se doit pour 85% aux migrations, selon l'OFS.

En conclusion, l'immigration de ces 60 dernières années en Suisse s'explique, selon PIGUET (2005), par la conjoncture économique principalement et la forte demande en main-d'œuvre.

1.3.2. Aperçu de la politique migratoire suisse

Comme le souligne WICKER (2003), l'immigration était perçue en Suisse jusqu'à la fin des années 1980 comme un phénomène temporaire. Les migrants étaient donc considérés comme des « Gastarbeiter » et leur entrée sur le territoire était soumise à une politique de quotas depuis les années 1960.

Toutefois, dans les années 1990, un tournant important se produit dans la politique migratoire helvétique. Ce changement s'inscrit, selon PIGUET (2005), dans le contexte d'un rapprochement avec l'Union européenne censé déboucher à terme sur la libre circulation des personnes. De ce fait, les mesures de protection et de contrôle mises en place par la politique migratoire suisse vont être accompagnées par une politique de libre circulation, selon WICKER (2003). Cette ouverture est destinée en premier lieu aux citoyens des pays d'Europe occidentale et dans une moindre mesure aux ressortissants d'autres Etats. Cependant, selon PIGUET (2005), la possible adhésion à l'Union européenne fait renaître, sous l'influence des partis d'extrême droite, la peur de l' « Überfremdung » au sein de la population suisse, ce qui va inciter le Conseil fédéral à mettre en place le modèle des trois cercles entré en vigueur en 1990. Le nouveau système se base sur l'idée –postérieurement jugée comme xénophobe- selon laquelle il faut non seulement limiter le nombre d'étrangers en Suisse mais également restreindre la « distance culturelle » qu'il y a entre ceux-ci et la population indigène. L'hétérogénéité des immigrants résidants en Suisse devant être la plus faible possible.

Ainsi, le modèle des trois cercles est composé d'un premier cercle contenant tous les pays membres de l'Union européenne et de l'AELE[9]. C'est au sein de celui-ci qu'aura lieu à terme la libre circulation des personnes. Vient ensuite un deuxième cercle englobant les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Europe de l'Est. Pour en faire partie, ces pays doivent posséder une culture proche de celle de la Suisse mais également respecter les Droits de l'Homme. Leurs ressortissants ne peuvent entrer en Suisse que s'ils répondent à certaines conditions. Finalement, le troisième et dernier cercle regroupe tous les autres pays du monde dont l'Equateur. Les immigrants en provenance de ces pays ne peuvent être admis en Suisse qu'à titre exceptionnel : en raison de qualifications particulières ou par la voie de l'asile politique. Le but étant de limiter le plus possible cette immigration.

En 1992, le peuple suisse refuse l'adhésion à l'espace économique européen, ce qui aura toutefois peu de conséquence au niveau de la politique migratoire.

En revanche, en 1995, le modèle des trois cercles va être soumis à de fortes critiques, comme le souligne PIGUET (2005), de la part non seulement de certains économistes mais aussi de la commission fédérale contre le racisme (CFR). Pour les premiers, le critère principal de sélection de la main-d'œuvre étrangère ne devrait pas tenir compte de la distance culturelle mais des compétences. Leur argument étant qu'une main-d'œuvre faiblement qualifiée nuit, à long terme, à l'intérêt économique national. Quant à la CFR, elle critique les effets racistes du modèle dû aux mécanismes discriminatoires de sélection vis-à-vis des ressortissants des pays du troisième cercle.

[8] Communiqué de presse du 26 février 2009 de l'OFS.
[9] AELE = Association européenne de libre-échange dont les membres sont : la Suisse, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein.

« La CFR reproche au modèle de se référer à des catégories problématiques parce que non fondées objectivement, telles qu'«éloignement culturel », « culture européenne », « intégrables » et « non intégrables », qui ouvrent la porte à une différenciation à base raciste. En outre, la catégorie de pays de recrutement « traditionnel » dont les ressortissants constituent une main-d'œuvre souhaitable est attribuée en fonction de la situation politique ». (Commission fédérale contre le racisme, communiqué de presse du 23 mai 1996).

Suite à cela, le Conseil fédéral décide alors d'autoriser l'immigration extra-européenne sur la base de critères individuels tels que le niveau de formation, l'adaptabilité professionnelle, les connaissances linguistiques, etc., et non plus en fonction de l'origine.

Ainsi, le gouvernement adopte en 1998 le modèle des deux cercles qui est toujours en vigueur actuellement. Cette fois, le premier cercle est formé par l'ensemble des pays de l'UE et de l'AELE et le second par le reste du monde. Par conséquent, les besoins en main-d'œuvre de l'économie pourront être satisfaits uniquement par l'immigration européenne et par une main-d'œuvre extra-européenne hautement qualifiée. De plus, *« l'hypothèse implicite du nouveau système est que ce compromis permettra de convaincre l'opinion helvétique d'accepter un ensemble d'accords préparés avec l'Union européenne et dont la libre circulation constitue la pierre d'achoppement ».* (PIGUET, 2005 : 35)

En 2000, la Suisse accepte finalement les accords bilatéraux avec l'Europe. Quant à la libre circulation, elle entre en vigueur en 2002 avec une période transitoire jusqu'en 2014.

Cependant, même si la nouvelle orientation de la politique migratoire vise à enrayer l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée, les nouvelles législations sur les étrangers et notamment sur l'asile laissent, dans la pratique, une porte ouverte à ce type de recrutement. Ainsi, dans les faits, les postes non qualifiés autrefois occupés par les dénommés « Gastarbeiter » sont aujourd'hui destinés aux requérants d'asile comme soutenu dans la thèse de PIGUET et WIMMER de 2000 sur les travailleurs sans-papiers. Ainsi, « *d'un point de vue économique, les législations actuelles en matière d'asile servent en outre à contourner les limitations de recrutement définies dans la législation relative aux étrangers et à mettre à disposition des branches qui en ont besoin une main-d'œuvre non qualifiée* ». (WICKER, 2003 : 44)

Pour sa part, l'Equateur se trouve relégué dans le deuxième cercle, ce qui signifie que la migration en provenance de ce pays est en théorie complètement exclue, excepté pour les diplomates et autres fonctionnaires internationaux ainsi que pour les personnes extrêmement qualifiées, pour autant qu'elles soient indispensables à l'économie suisse, qu'elles se prévalent d'un contrat de travail préalable et possèdent le « matériel » nécessaire à leur intégration. Cependant, même pour les Equatoriens qui remplissent ces critères, l'obtention d'un permis de séjour reste encore compliquée, notamment en raison de l'établissement de quotas annuels d'entrée. De fait, la nouvelle politique migratoire mise en place dans les années 1990, n'a pas impliqué de réels changements quant aux conditions d'entrée des Equatoriens, elle n'a fait qu'officialiser quelque chose qui existait déjà auparavant. Notons encore que l'entrée d'Equatoriens en qualité de touriste est soumise au système de visa depuis le 1er janvier 1999[10].

Ainsi, les possibilités d'entrées légales, alternatives aux critères économiques, qui s'offrent aux Equatoriens pour venir en Suisse sont très restreintes. Selon Yvonne Riaño :

> *« Cette politique rend d'une certaine manière officiel le mariage et la prostitution comme moyen d'entrée légal –puisque les danseuses de cabaret*

[10] Avant 1999, les Equatoriens pouvaient entrer et séjourner librement en Suisse en tant que touristes, pour une durée maximale de trois mois, sans avoir à demander de visa touristique.

> *ont droit à un permis L (<8mois) car on les considère comme étant nécessaire à la société suisse- » (*Yvonne Riaño, professeur et géographe à l'Université de Berne et de Neuchâtel, 06.10.09*)*

Le mariage, le regroupement familial[11] sont par conséquent les seuls moyens[12] pour entrer et résider légalement en Suisse pour les Equatoriens ne disposant pas des qualifications nécessaires pour obtenir un permis de résidence. Quant au permis d'étude, il accorde un droit de séjour régulier en Suisse aux étudiants équatoriens mais sa validité est limitée à la durée des études (généralement cinq ans). Une fois leur cursus terminé, ces personnes doivent retourner dans leur pays.

Cette politique en faveur d'une migration hautement qualifiée en provenance des pays tiers et donc de l'Equateur afin de répondre au besoin de l'économie, pourrait expliquer en partie la présence illégale en Suisse de migrants peu qualifiés. En effet, ceux-ci ne peuvent prétendre à l'obtention d'un permis de séjour et les possibilités de régularisations futures sont vaines étant donné que la Confédération n'entre pas en matière sur la question des sans-papiers. Or, ces personnes situées en marge du système social servent également à l'économie helvétique car elles occupent généralement les postes demandant peu de qualifications et à bas salaires pour lesquels il est à présent difficile pour les employeurs de trouver des travailleurs suisses ou européens. Ces Equatoriens travaillent ainsi généralement au noir[13], sans aucune protection et aucune possibilité de revendiquer leurs droits.

La politique migratoire suisse avec le modèle des deux cercles répond ainsi au système économique dual de la Suisse en autorisant l'immigration régulière d'Equatoriens venus occuper des postes à hautes qualifications d'une part et, d'autre part, en fermant les yeux sur l'immigration illégale de travailleurs peu qualifiés nécessaires au bon fonctionnement de son économie.

Par ailleurs, il est reconnu dans la littérature que la politique migratoire influence l'intégration des migrants dans la société, et donc dans ce cas des Equatoriens dans le système suisse comme observé dans la seconde partie du travail, en regard aux résultats obtenus lors des entretiens. En outre, les principaux moyens ayant permis aux immigrants équatoriens de régulariser leur situation légale en Suisse sont également examinés dans le chapitre concernant les parcours migratoires (cf. 3.1.3).

1.3.3. Contexte de l'Equateur

Les décennies de 1990 et 2000 sont marquées par une crise économique, sociale et politique sans précédant en Equateur qui va bouleverser le pays dès la fin du siècle et être à l'origine d'une nouvelle vague migratoire, comme nous allons le voir plus loin. C'est justement pendant ces années-là que sont arrivés la majorité des migrants équatoriens présents en Suisse actuellement, c'est pourquoi ce chapitre traite exclusivement de cette période.

---

[11] *« L'époux/se, le partenaire ou le concubin du titulaire principal, au bénéfice d'une carte de légitimation de type "B", "C", "D", "E", "I" , "L" "O" ou "P", et les enfants célibataires jusqu'à l'âge de 25 ans, peuvent être admis en Suisse, au titre de regroupement familial, pour autant qu'ils fassent ménage commun avec le titulaire principal ».* www.eda.admin.ch

[12] Le permis d'artiste est un autre moyen d'entrée notamment pour les femmes venues travailler dans les cabarets, bien qu'on puisse supposer que cela concerne plutôt les Brésiliennes, les Dominicaines considérées comme plus sexuelles que les Equatoriennes. Ce type d'autorisation pouvant impliquer dans certains cas l'exercice de la prostitution.

[13] « Par travail au noir des étrangers nous considèrerons uniquement "une activité professionnelle à caractère légal exercée par une personnes enfreignant la législation en matière d'immigration ou d'asile" ». (PIGUET et LOSA, 2002 : 14)

La République d'Equateur est indépendante depuis 1830[14] et dirigée depuis novembre 2006 par Rafael Correa, un économiste de gauche. Le pays compte actuellement 14'005'449 habitants. La ville de Quito en est la capitale mais elle n'occupe que la seconde place en ce qui concerne la taille (2'122'594 habitants), précédée par Guayaquil avec 2'278'738 habitants. Cette dernière abrite également un des ports maritimes parmi les plus importants de l'Amérique du Sud.

L'économie nationale équatorienne repose essentiellement sur l'exportation de quelques produits primaires (80% des exportations totales) tels que le pétrole[15], la banane, le café, le cacao, les crevettes et plus récemment les fleurs coupées et l'huile de palme. C'est au gré de booms successifs de ces différents produits (1950 pour la banane, 1970 pour le pétrole, 1990 pour la crevette) que s'est réalisé le développement économique équatorien. Dans un premier temps, ces booms sont générateurs d'emplois mais lorsque les prix du produit s'effondrent sur le marché mondial, il s'ensuit généralement une catastrophe financière et sociale pour le pays.

C'est précisément ce qui se produit au milieu des années 1980 avec la chute brutale du prix du brut qui met fin au « boom pétrolier » et qui, selon ACOSTA (2006), est à l'origine de la grave crise économique, politique et sociale caractérisant la décennie de 1990. Ainsi, l'Etat qui ne peut déjà pas résoudre le problème de la dette externe, voit à présent ses revenus diminués. Entre 1982 et 2000, le PIB chute de -30,1%.

Durant cette même période, un changement radical s'opère au niveau de la politique économique. En effet, comme le précise l'auteur, l'intervention étatique commence à être vue comme préjudiciable pour l'économie et la libéralisation commerciale est adoptée. Le FMI[16] (fonds monétaire international) joue un rôle important dans ce changement en devenant le gestionnaire de la politique économique du pays. Le service de la dette extérieure devient une priorité pour les gouvernements.

Afin de s'acquitter de ses obligations externes, l'Etat réduit de plus en plus l'investissement social. Entre 1980 et 2000, ce poste diminue de 50% à 15% alors que le service de la dette augmente de 18% à plus de 50% du budget fiscal. D'autre part, durant cette même décennie, la pauvreté augmente de façon significative et des inégalités plus prononcées apparaissent en Equateur.

Bien que la libéralisation instaurée par le FMI ait permis, dans un premier temps, de dynamiser le commerce international, la nouvelle politique économique se révèle vite inefficace et, dès 1995, l'Equateur traverse une crise sans précédent dans son histoire depuis la proclamation de la République. C'est ce contexte néfaste qui va notamment provoquer une émigration importante de la population sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Entre 1995 et 2000, la population équatorienne s'appauvrit considérablement selon MONTALUISA VIVAS (2007). Le nombre de personnes touchées par la pauvreté passe de 3,9 à 9,1 millions, ce qui représente une augmentation de 34% à 71%. Quant à l'extrême pauvreté, elle double et passe de 2,1 à 4,5 millions d'individus concernés, soit une

[14] Autrefois région de l'empire inca, elle devient une colonie hispanique suite à l'arrivée des Espagnols au XVIs. Ce n'est qu'en 1822 qu'elle se sépare de l'empire espagnol comme « membre » de la Grande Colombie (Colombie, Venezuela, Equateur et Panama). Finalement, en 1830, elle se détache de cette dernière et prend le nom d'Equateur.

[15] Les recettes liées à l'exportation du pétrole étant les seules qui puissent dépasser les recettes liées aux transferts d'argent !

[16] Institution internationale multilatérale. Son rôle est d'assurer la stabilité du système monétaire international et de gérer les crises monétaires et financières. Pour ce faire, le FMI octroie des crédits aux pays connaissant des difficultés financières qui mettent en péril son organisation gouvernementale, la stabilité de son système bancaire ou les flux d'échanges commerciaux internationaux. Pour obtenir ces prêts, des réformes économiques doivent être misent en place afin d'améliorer la gestion des finances publiques et d'assurer une croissance économique équilibrée à long terme. (www.imf.org)

accroissement de 12% à 31%. Pour ce qui est du revenu moyen par habitant, il se réduit de -30% durant la même période.

D'autre part, cette période se caractérise également par l'augmentation croissante de la concentration des richesses et de la distribution inégale et inéquitable des revenus. Ainsi, le 20% de la population la plus pauvre reçoit 4,6% des recettes en 1990, chiffre qui passa à 2,5% en 2000 alors que le 20% des plus riches augmente sa part de 52% à 61% selon ACOSTA (2006).

Toutefois, la situation s'aggrave encore plus dès 1998-1999. Comme l'indique l'auteur, l'année 1999 est très importante puisque c'est à ce moment-là qu'a été enregistrée la plus grande chute du PIB (-6,3% en terme moyen réel en sucres[17] ou -28% en terme moyen réel en dollars). De plus, divers événements vont s'accumuler et mener le pays au plus fort de la crise. Ainsi, selon l'auteur, en 1998, le phénomène de *El Niño* entraîne des pertes pour l'économie d'environ deux milliards de dollars. A cela s'ajoute la baisse du prix du brut provoquant des chutes dans la valeur et les recettes des exportations pétrolières. Finalement, les effets de la crise financière internationale et la paralysie bancaire favorisent la sortie massive de capitaux d'Equateur. En conséquence, une crise économique et politique profonde s'installe, dont la manifestation la plus grave est le gel des dépôts bancaires en mars 1999 dans le but d'éviter une faillite massive des banques.

Par ailleurs, aux alentours de 1998, le gouvernement réduit une fois encore l'investissement social (éducation, santé) afin de servir la dette externe qui se monte à présent à environ 16.400 milliards. Ainsi, alors que 10,7% du PIB en 1999 est destiné au remboursement de la dette, seul 5,1% est assigné au coût social. Mais malgré tous ces efforts, le gouvernement doit suspendre le service de la dette en septembre 1999.

Les années 90 sont «*un período caracterizado por la quiebra de empresas, la pérdida de empleos, la reducción del poder adquisitivo de los salarios, el congelamiento de los depósitos, la caída de las inversiones sociales –salud, educación, desarrollo comunitario, vivienda-, el encarecimiento de los servicios públicos, un ambiente de severa inestabilidad política (cinco gobiernos en cinco años) y creciente inseguridad ciudadana (recrudecimiento de la delincuencia)*»[18]. (ACOSTA, 1999 : 43)

Relevons encore que pendant la crise de 1999, seul 31% de la population fait partie des « non-pauvres » alors que 69% de la population équatorienne se trouve sous la ligne de pauvreté (dont 40% dans l'extrême pauvreté) selon ACOSTA (2006).

En dernier lieu, le gouvernement entreprend, entre 1999 et 2000, une importante dévalorisation du sucre de plus de 100% pour résoudre la crise, affectant directement les épargnes de la population et détériorant ses conditions de vie déjà difficiles. Finalement, en janvier 2000 le gouvernement va procéder à la dollarisation de l'économie nationale (taux de change 25'000sucres = 1$) afin de la stabiliser.

Ainsi, à partir de 2000, le pays observe une amélioration de sa situation grâce notamment à des éléments externes favorables comme le fait remarquer LARREA MALDONADO (2004). En effet, dès mi-1999, le prix du pétrole augmente à nouveau, ce qui permet à l'économie de se récupérer gentiment. D'autre part, le taux de change adopté lors de la dollarisation favorise les exportations et la baisse des taxes internationales d'intérêt suite à la politique nord-américaine post-11 septembre entraîne une diminution des intérêts de la dette externe et

[17] Monnaie équatorienne en vigueur jusqu'en 2000.

[18]« […] est une période caractérisée par la faillite d'entreprises, la perte d'emploi, la réduction du pouvoir d'achat des salaires, le gel des dépôts bancaires, la chute des investissements sociaux –santé, éducation, développement communautaire, habitat-, l'enchérissement des services publiques, un environnement d'instabilité politique forte (5 gouvernements en 5 ans) et un accroissement de l'insécurité citoyenne (recrudescence de la délinquance).

soulage donc une partie de la pression sur l'Equateur. De plus, l'émigration massive d'actifs lors de la crise (1998-1999) permet une entrée plus que significatives de devises dans le pays grâce aux transferts d'argent (ou *remesas*)[19]. Ceux-ci sont passés de 200 millions de dollars en 1993 à 1.432 milliards en 2002, selon l'auteur.

En ce qui concerne l'évolution de la pauvreté, on constate à partir de 2001 une réduction de son taux. Cependant, cette diminution n'arrive pas à effacer la totalité de la détérioration antérieure.

Ainsi, au début du XXI^{ème,} la situation en Equateur semble s'améliorer. Toutefois, les circonstances favorables à la reprise de l'économie vont s'estomper, conduisant à un nouvel affaiblissement conjoncturel.

Comme l'indique LARREA MALDONADO (2004), dès 2003, les recettes pétrolières vont décroître à nouveau à cause de la baisse des prix suite à l'invasion américaine en Irak et de la diminution de la production dès 1993, suite à l'épuisement progressif des réserves d'extraction facile. Quant aux transferts de fonds, ils commencent à se stabiliser et vont certainement décroître dans les années à venir étant donné que l'immigration vers l'Europe s'est réduite drastiquement dès l'imposition de visa aux ressortissants équatoriens en 2003. En ce qui concerne les revenus de la population, la récupération, constatée à partir des années 2000, n'a pas permis de rétablir la situation prévalant avant 1998. C'est pourquoi, en 2002 le revenu par habitant est encore inférieur de 4% à celui de 1998.

L'asphyxie des finances publiques, particulièrement forte dès 2002 et qui est due en grande partie au paiement de la dette externe, a eu comme conséquence une diminution très importante de l'investissement social. De ce fait, le coût social en Equateur se situe parmi les plus bas de toute l'Amérique latine, quant au niveau de l'éducation de base, le pays occupe la plus mauvaise position parmi les 19 nations du continent.

Malgré une amélioration économique et sociale constatée à partir de 2000, elle reste limitée et est due en grande partie à des conditions externes favorables : prix du pétrole et transferts de fonds.

C'est dans ce contexte national de pessimisme caractérisant la fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} qu'une grande partie de la population équatorienne va se tourner vers l'émigration voyant en elle une stratégie de survie pour la famille.

En effet, au vu de l'évolution de la crise et de l'attitude des autorités pour la combattre, la population perd la foi en ses dirigeants et décide de se construire un avenir par ses propres moyens. En conséquence, dès le milieu des années 1990, le pays subit une vague d'émigration sans précédent. Selon LARREA MALDONADO (2004), on estime qu'environ 700'000 Equatoriens ont quitté leur pays entre 1998 et 2003. Pour sa part, une étude faite par les Nations Unies parle de plus de 200'000 émigrants pour la seule année 2002 (MONTALUISA VIVAS 2007 : 102). Les flux migratoires sont composés à la fois de chômeurs (surtout dans les premiers temps) mais aussi de travailleurs qualifiés et hautement qualifiés. Les conditions socio-économiques ainsi que politiques toujours incertaines en Equateur expliquent le maintien de la migration équatorienne.

A l'heure actuelle, les estimations parlent de 2,5 millions d'Equatoriens répartis dans le monde, ce qui représente environ 18% de la population du pays comme le souligne MONTALUISA VIVAS (2007). Mais, si auparavant les émigrants optaient principalement pour les Etats-Unis et l'Europe comme destination (93% de l'émigration totale), récemment, le flux à destination des Etats-Unis a diminué au bénéfice de celui orienté vers l'Europe, l'Espagne arrivant en tête des pays d'accueil avec plus de 700'000 personnes, suivi de l'Italie et de l'Angleterre.

[19] Le total des remises reçues en Equateur en 2002 uniquement se monte à 1432 millions de dollars.

1.4 METHODOLOGIE

Deux méthodes ont été utilisées pour ce travail : l'analyse de données statistiques et l'entretien individuel, chacune étant exposée ci-dessous.

1.4.1. Données statistiques

Les données statistiques officielles obtenues auprès de l'Office fédérale des statistiques (OFS) et qui sont disponibles uniquement pour la période allant de 1995 à 2008 ont servi de base principale afin d'étudier la situation actuelle de la population équatorienne présente sur le territoire helvétique et notamment d'établir son profil socio-économique.

Les données de l'OFS ont été préférées à celles de l'Office fédérale des migrations (ODM) pour plusieurs raisons. D'une part, elles sont plus exhaustives et détaillées que celles de l'ODM en ce qui concerne la population équatorienne[20] et d'autre part, elles prennent en compte les fonctionnaires internationaux et diplomates, les personnes présentes pour une courte durée (<12mois ; livret L), ainsi que les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire. Ainsi, les données de l'OFS concernant l'Equateur sont disponibles pour une importante gamme de critères socio-économiques tels que la répartition par sexe, âge, autorisation de séjour, secteur d'activités, le nombre de mariage mixte et la répartition spatiale par canton. Ceci permet d'avoir un aperçu relativement complet des caractéristiques de cette communauté, ce qui ne serait pas possible avec les données de l'ODM.

Les statistiques de l'OFS ont aussi servi pour mesurer l'intégration structurelle de l'immigration équatorienne afin de comparer son profil socio-économique à celui de la population suisse. L'intégration culturelle est étudiée ici de manière subjective sur la base des déclarations faites par les migrants lors des entretiens individuels comme expliqué plus loin.

Quant aux chiffres concernant les transferts de fonds, ils proviennent, d'une part, des rapports de la Banque centrale équatorienne (BCE) obtenus auprès de l'ambassade suisse en Equateur et d'autre part, des entretiens avec les immigrants. Les statistiques de la BCE sont disponibles pour les années 2007-2008 et fournissent le montant trimestriel des transferts pour chaque pays émetteur. Pour leur part, les grandes compagnies de courrier tel que « Western Union », « Money change » en Suisse ne donnent aucun renseignement à ce sujet.

Par ailleurs, les résultats obtenus suite aux analyses des différentes données statistiques ont été complétés par les informations fournies par les migrants eux-mêmes lors des entretiens. Cette méthode double permet notamment une meilleure interprétation et compréhension des divers phénomènes étudiés, spécialement en ce qui concerne la répartition spatiale, l'intégration et les pratiques transnationales.

Finalement, il est nécessaire de préciser que les chiffres fournis par les statistiques officielles (OFS et ODM) tiennent compte uniquement des Equatoriens bénéficiant d'autorisation de séjour en Suisse. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il existe un nombre considérable d'individus non-déclarés sur le territoire helvétique qui ne sont pas recensés dans les statistiques. Ceci a des conséquences importantes au moment de dresser le profil socio-économique de cette population. Les résultats obtenus sont ainsi à considérer avec prudence puisqu'ils ne sont représentatifs que d'une partie de la communauté présente en Suisse. On peut donc supposer, avec raison, que le profil de cette population serait différent si les personnes en situation irrégulière en Suisse étaient inclues car les caractéristiques socio-

[20] Les données statistiques disponibles auprès de l'ODM, ne sont pas détaillées pour les pays sud-américains. En effet, les nombres concernant l'Equateur figurent sous le terme générique « Amérique du Sud », regroupés avec ceux des autres pays du sous-continent américain.

économiques des Equatoriens non-déclarés sont certainement différentes de celles de la population déclarée.

Plus précisément, Rodrigo MONTALUISA VIVAS (2007) estime entre 15'000 et 17'000[21] le nombre d'Equatoriens résidant en Suisse si l'on tient compte des individus sans statut légal, sachant que seulement 2000 d'entre eux sont déclarés. Pour cela, il s'appuie d'une part sur les estimations de l'Ambassade équatorienne en Suisse qui est en relation directe avec les associations et les collectivités de migrants et d'autre part sur les chiffres fournis par des entités proches des personnes « sans-statut légal ». Ce nombre –même s'il n'est pas totalement fiable- permet cependant de se faire une idée de l'importance réelle de l'immigration équatorienne et des difficultés rencontrées lorsque l'on veut étudier cette population. Il est donc important d'avoir cela à l'esprit au moment de procéder à l'analyse des données.

1.4.2. Entretiens individuels

Afin de récolter les informations nécessaires pour répondre aux questions de recherche relatives aux facteurs explicatifs de la migration équatorienne en Suisse mais également, à l'intégration et aux pratiques transnationales, quinze entretiens ont été réalisés avec des immigrants équatoriens (légaux et illégaux) et deux avec des spécialistes de la migration latino-américaine et/ou équatorienne. Chaque personne a été informée préalablement de mes intentions et de la finalité de ma recherche.

Le fait d'interroger une quinzaine de personnes a permis d'avoir des entretiens passablement longs et approfondis avec chacun d'eux, obtenant ainsi un maximum d'informations, tout en ayant un panel suffisamment représentatif pour pouvoir tirer des conclusions recevables. Le choix des interlocuteurs s'est fait de manière aléatoire, en fonction des contacts obtenus grâce aux migrants eux-mêmes. Il s'agissait généralement d'amis ou de connaissances dont ils supposaient qu'ils accepteraient de participer à ma recherche. D'autre part, la secrétaire de l'Association équatorienne de Lausanne m'a apporté un aide précieuse afin d'entrer en relation avec des Equatoriens vivant dans cette ville.

Les migrants interrogés[22] vivent dans le canton de Vaud et de Neuchâtel, qui me semblent assez représentatifs des cas de figure que l'on peut trouver en Romandie. En effet, le canton de Vaud est représentatif des cantons où les Equatoriens sont très présents puisqu'il abrite la plus forte concentration d'équatoriens de Suisse (environ 1/3 du total suisse), principalement en ville de Lausanne. En revanche, Neuchâtel, comme la majorité des cantons helvétiques, compte peu de migrants équatoriens, lesquels sont plutôt dispersés sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, le fait d'avoir à faire à deux cantons à faible et à forte immigration équatorienne permet notamment de voir les spécificités qui y sont liées mais également si la taille de la communauté joue un rôle sur la manière de vivre, de s'adapter, etc., des migrants équatoriens et peut-être aussi sur les raisons qui les ont conduits en Suisse

Cependant, les généralisations faites dans la troisième partie du travail quant au facteurs explicatifs de la migration équatorienne sont applicables essentiellement à la Suisse romande. Étant donné qu'aucun migrant vivant dans la partie alémanique n'a été interrogé, il n'est en effet pas possible d'extrapoler les résultats à l'ensemble du territoire helvétique.

Pour ce faire, la méthode choisie a été l'entretien individuel semi directif plutôt que le questionnaire distribué à un grand nombre de personnes. Ce dernier offrant des réponses

[21] Selon ces estimations, l'agglomération de Lausanne compterait à elle seule déjà 11'000 équatoriens sans-papiers.

[22] Certaines personnes contactées n'ont pas accédé à la requête généralement par crainte que les questions soient trop personnelles, par manque de disponibilité et peut-être aussi en raison de leur statut.

conditionnées qui ne permettent pas de comprendre les particularités relatives à chaque migration, or, c'est précisément cela dont il est question dans ce travail. Cette dernière méthode a donc rapidement été écartée au profit d'une démarche plus biographique. En effet, les entretiens permettent, d'une part, de comprendre les particularités individuelles de chaque interlocuteur en lui laissant la possibilité d'élaborer librement ses réponses et, d'autre part, de voir le sens que chaque migrant donne à sa propre migration et comment il interprète ses actions.

En ce qui concerne les facteurs explicatifs de la migration, il était primordial de bien saisir la situation dans laquelle se trouvait le migrant lorsqu'il vivait en Equateur, les motifs qui l'ont amené à envisager la migration ainsi que les circonstances par lesquelles il est arrivé en Suisse, mais aussi ses attentes, ses espoirs par rapport à ce nouveau pays, à cette nouvelle vie. Chaque personne étant différente, il était important de bien comprendre les raisons qui ont motivé leur choix ainsi que les spécificités propre à chaque situation. La méthode biographique semblait donc être la plus légitime dans le but d'obtenir les informations escomptées, permettant en outre de tenir compte des paramètres subjectifs intervenant dans le processus migratoire, l'aspect psychologique étant souvent ignoré par les modèles théoriques. En effet, ceux-ci décrivent, en général, la migration comme étant un phénomène fondamentalement économique, oubliant bien souvent de tenir compte des facteurs psychologiques qui influencent la migration. Cela se vérifie particulièrement bien en ce qui concerne la destination : les théories considèrent généralement qu'il s'agit d'un choix rationnel de la part du migrant, cependant, les entretiens ont permis de mettre en évidence qu'elle est le résultat de circonstances particulières, individuelles. De même pour les projets de départ, chaque personne envisage cette possibilité de diverses manières de par une expérience différente par rapport à sa migration et à son adaptation.

En ce qui concerne l'intégration, si certaines conclusions quant à son aspect structurel peuvent être tirées sur la base des statistiques ou par un questionnaire, ce n'est pas le cas pour l'intégration culturelle. Les informations nécessaires à son évaluation étant essentiellement basées sur les expériences personnelles, les entretiens individuels se sont donc révélés être indispensables. Ceux-ci permettent d'appréhender le ressenti des migrants face à son nouvel environnement, à une nouvelle culture mais aussi d'examiner les stratégies mises en place pour s'adapter au sein de la société suisse. De plus, il s'agissait également d'observer s'il existe une « communauté équatorienne » à leurs yeux et, si oui, quel est leur sentiment d'appartenance et d'identification vis-à-vis d'elle.

Pour leur part, les sources d'informations relatives aux transferts de fonds sont encore peu existantes/fréquentes, comme vu précédemment, et informent uniquement sur les montants et leur usage mais pas sur les pratiques des migrants. C'est pourquoi, afin de comprendre comment se mettent en place ces échanges, leur fonctionnement (fréquence, quantité, variabilité, etc.), leur but ainsi que toute la question du devoir moral ou de l'obligation qu'implique ce procédé, les informations obtenues lors des entretiens sont indispensables.

Pour toutes ces raisons, l'entretien individuel a donc semblé être la méthode la plus appropriée pour comprendre non seulement le mécanisme relatif à chaque concept mais aussi pour tout ce qui à trait à la subjectivité de chaque phénomène, de chaque décision, de chaque situation, etc. ce qu'on ne peut pas percevoir au travers des modélisations basées sur l'idée que les individus agissent de façon rationnelle face aux événements.

Finalement, lorsque cela a été possible, les entretiens ont été enregistrés sur dictaphone, avec l'accord préalable des interlocuteurs, étant consciente que cela pouvait les mettre mal à l'aise et éveiller aussi certaines craintes.

1.4.3. Informateurs

1.4.3.1. Immigrants équatoriens vivant en Suisse :

Javier[23], 67 ans, est arrivé à Neuchâtel vers 1974 où il est à présent aumônier des étudiants et travaille pour l'Eglise Catholique neuchâteloise. Il vient du district métropolitain de Quito. Il est marié et à trois enfants.

Andres, 37 ans, est marié et père de trois filles. Originaire de Cotacachi dans la province d'Imbabura, il est arrivé en Suisse vers 1994-1995 en tant que musicien. Actuellement, il travaille comme intérimaire et fait également des marchés afin de vendre de l'artisanat équatorien.

Marina, 32 ans, est originaire du district métropolitain de Quito. Elle habite en Suisse, à Neuchâtel, depuis 2002 et vient de se marier. Elle est étudiante et musicienne dans un groupe latino mais en Equateur elle travaillait comme technicienne en électronique de la communication et faisait un peu de musique également à côté.

Isabel, 40 ans, est arrivée en Suisse en 2001 d'abord à Genève pour ensuite aller à Neuchâtel. Elle travaille comme femme de ménage ici mais elle exerçait comme professeur de chimie et biologie à Guayaquil, ville dont elle est originaire. Elle mariée et mère de deux enfants qu'elle a faits venir d'Equateur en 2006.

Lulu, 29 ans, célibataire, est étudiante en sociologie et travailleuse sociale en Suisse à Pro Senectute. En Equateur, elle était diplômée en HEC. Originaire de Santo Domingo, elle est venue à Lausanne, en 2003-2004.

Rodrigo, 47 ans, est originaire de la province de Puyo, El Oriente, mais a vécu principalement à Quito. Il est arrivé en 1982 en Suisse, après avoir vécu en Bulgarie deux ans. Il est marié et père de deux garçons. Il a fait des études en Suisse de dessinateur en construction métallique pour lequel il a obtenu le CFC. Après avoir travaillé à son compte pour faire des marchés, il a refait un second apprentissage de monteur électricien, domaine dans lequel il travaille actuellement.

Luis, 39 ans, est marié et à trois enfants. Originaire de Quito, il habite en Suisse, à Neuchâtel depuis 1997 mais est venu en Europe dès 1993 en tant que musicien. Actuellement, il distribue les journaux et publicités dans sa région, s'occupant principalement de ses enfants. Occasionnellement, il rejoint des amis musiciens pour aller jouer de la musique andine dans des fêtes en Europe.

Diana, 39 ans, est remariée et vit à Lausanne avec sa fille issu de son premier mariage en Equateur. Elle est arrivée en 2003 après avoir vécu dix ans à Quito bien qu'elle soit originaire de la ville côtière de Manabí. Elle a exercé plusieurs emplois en Equateur dont un dans une clinique. En Suisse, elle a fait une école d'esthétique et a travaillé dans ce domaine jusqu'à il y a peu de temps.

Andrea, 31 ans, est en couple. Elle est arrivée en Suisse en 2002 depuis sa ville d'origine : Santo Domingo. A Lausanne, elle travaille comme femme de ménage mais en Equateur elle a étudié l'informatique.

Miryam, 45 ans, est mariée et mère de trois enfants. Toute la famille habite actuellement en Suisse, à Lausanne. Originaire de la ville côtière d'Esmeralda, elle est arrivée ici en 1998, seule, sa famille l'ayant rejointe plus tard. Elle est comptable en Equateur mais travaille comme femme de ménage en Suisse.

[23] Tous les prénoms sont fictifs.

Carolina, 38 ans, originaire de Quito, est arrivée en Suisse en 2006 après avoir vécu six ans en Espagne. Technicienne en moyen de communication radio/TV en Equateur, elle est actuellement au chômage ici mais auparavant elle travaillait dans une chocolaterie. Elle est mère d'une petite fille et mariée pour la seconde fois.

Jaime, 21 ans, vient de Manabí. Il est arrivé en Suisse, à Lausanne où vivait sa mère, la première fois en 1996 à l'âge de 7ans, son père est resté vivre en Equateur. Jaime est père d'une petite fille qui est en Equateur.

María, 53 ans, est remariée et mère de trois filles dont une se trouve en Suisse avec elle et remariée. Elle est originaire de Quito et habite Lausanne depuis 1997. En Equateur, elle a exercé divers travaux privés mais en Suisse elle travaille comme femme de ménage.

Iris, 40 ans vient de Quito et est arrivée en Suisse en 1996 directement à Lausanne où elle vit toujours avec son mari. En Equateur, elle travaillait dans une fabrique de couture mais en Suisse elle est femme de ménage.

Adriana, 43 ans, est arrivée à Lausanne en 1998 depuis Quito. Réceptionniste dans un cabinet médical en Equateur, elle travaille comme femme de ménage en Suisse. Adriana est divorcée et mère d'une fille qui se trouve en Equateur ainsi que sa petite-fille.

1.4.3.2. Spécialistes de la migration latino-américaine :

Mme Yvonne Riaño est originaire de Colombie. Diplômée de l'Université d'Ottawa au Canada en 1996 avec sa thèse sur « les stratégies de gouvernances des populations de Quito (Equateur) pour (re)créer, maintenir et donner du sens aux espaces de participation sociale dans un contexte quotidien d'exclusion socio-spatial ». Géographe et professeur à l'Université de Berne et de Neuchâtel, elle étudie les dynamiques des migrations internationales contemporaines vers l'Europe. Elle examine également les stratégies des femmes non-européennes pour migrer en Suisse et pour (re)créer des espaces de participation sociale et d'identité. Actuellement, elle débute une recherche sur les pratiques transnationales des migrants, centrée sur trois groupes : la Suisse, l'Espagne, l'Amérique du Sud (principalement de l'Equateur et de la Colombie). Mme Riaño étant responsable du projet latino-américain.

Mme Riaño est donc une interlocutrice de premier ordre puisqu'elle connaît bien la problématique des migrations sud-américaines et est en train de mener une recherche sur le transnationalisme de la population équatorienne.

M. Rodrigo Montaluisa Vivas : est originaire d'Equateur. Il est chercheur et auteur de plusieurs études en sociologie, relations internationales, droits humains et migrations internationales. Il est, entre autre, docteur en économie et relations internationales à l'Université de Paris et de Genève mais a également étudié la sociologie, les sciences politiques, et la gestion des organisations internationales. De plus, il est aussi membre fondateur de la « Fondation équatoriennes des relations internationales et stratégiques » (FERIS) et directeur exécutif à Genève de cette association vis-à-vis des organisations internationales mais aussi membre de la « Casa de la cultura ecuatoriana » à Quito ainsi que de la Commission fédérale des étrangers et du comité directeur du Forum pour l'intégration des migrants (FIMM) en Suisse. Ajoutons encore qu'il est consultant dans plusieurs domaines pour les Nations Unies. De plus, il a également écrit l'article sur « l'émigration équatorienne : ses causes et ses conséquences » dans le livre *La Suisse au rythme latino*.

Par conséquent, M. Montaluisa Vivas est une des personnes la plus à même en Suisse de me parler de l'immigration équatorienne et pour avoir une approche analytique du phénomène puisqu'il connaît parfaitement les systèmes politiques, économiques et sociaux des deux pays

dont il est question ici et est constamment en contact avec les migrants et les organismes qui s'occupe des questions relatives à la migration et à l'intégration.

DEUXIEME PARTIE

Analyse et résultats : situation actuelle de l'immigration équatorienne en Suisse

2. DEUXIEME PARTIE

2.1 SITUATION ACTUELLE DE LA POPULATION EQUATORIENNE EN SUISSE

Cette partie a pour but de répondre à la première question de la recherche, à savoir : Quelles est la situation actuelle de l'immigration équatorienne en Suisse en termes de répartition par canton, sexe, âge, autorisation de résidence, secteur d'activité, et de mariage mixte ainsi que d'intégration et de ses pratiques transnationales? Pour ce faire, l'approche utilisée est essentiellement descriptive, néanmoins quelques éléments de compréhension de certains phénomènes sont également apportés ici.

Dans un premier temps, le profil de cette population est dressé en fonction de plusieurs aspects : la répartition par canton, par sexe, par âge, par type d'autorisation de séjour, par secteurs d'activités ainsi que les mariages mixtes. Le but est de transmettre une vision générale des principales caractéristiques de cette population au niveau économique, social, démographique, mais aussi géographique.

Par la suite, ces différents indicateurs sont repris afin de traiter de la question de l'intégration (structurelle et culturelle). Là, il s'agit de voir, d'une part, si la population équatorienne est bien intégrée au sein des diverses structures socio-économiques de la société suisse et d'autre part, comment les migrants eux-mêmes se sentent intégrés, comment ils ont modifié leur mode de vie, leur système de valeur depuis qu'ils sont ici et quels sont les éléments clés selon eux pour s'intégrer.

Finalement, la problématique du transnationalisme est abordée au travers de la pratique des transferts de fond. Il s'agit d'expliquer comment les envois d'argent sont organisés et permettent aux Equatoriens de maintenir des liens forts avec leur pays d'origine et leur famille depuis la Suisse, mais aussi de voir quelle est la fréquence de ces envois et l'usage qui en est fait à destination. Par ailleurs, un intérêt est aussi porté quant à leurs conséquences sur l'économie nationale et familiale.

2.1.1. Evolution de la population équatorienne en Suisse depuis 1995

Alors que la migration équatorienne[24] vers l'Europe –principalement vers l'Espagne et l'Italie- s'est considérablement intensifiée dans le milieu des années 90, suite notamment au bouleversement politique, économique et sociale qui a secoué le pays, on est en droit de se demander s'il en a été de même pour la Suisse et, si oui, à partir de quand et avec quelle ampleur?

Bien que les données antérieures à 1995 ne soient pas disponibles, on devine que jusque là l'immigration équatorienne en Suisse était plutôt faible, comme le laisse supposer notamment la faible croissance du taux entre 1995 et 1996. Ainsi, en 1995, la population équatorienne de Suisse ne comptait que 626 personnes mais ce nombre va croître significativement jusqu'en 2008, comme le montre le graphe, pour atteindre alors 2'036 personnes. Cette progression ne s'est toutefois pas faite de façon linéaire mais a connu des accélérations plus ou moins importantes selon les années !

[24] On considère, dans ce travail, que le profil de la population équatorienne en situation irrégulière en Suisse se distingue considérablement de celui correspondant à l'immigration régulière, c'est pourquoi les résultats obtenus ici sont à prendre comme étant représentatifs uniquement de cette dernière.

Ainsi, le nombre d'Equatoriens présent en Suisse a augmenté de manière significative dès 1996, passant de 654 personnes à 768 en 1997, ce qui implique un taux de croissance de +17,4% alors qu'il n'était que de 4,5% l'année précédente. Cette croissance soudaine coïncide notamment avec le début de la crise en Equateur amorcée à la même période et dont les signes avant-coureurs se sont fait sentir dès le début de la décennie.

Figure 1 : Evolution de la population résidante équatorienne en Suisse de 1995 à 2008

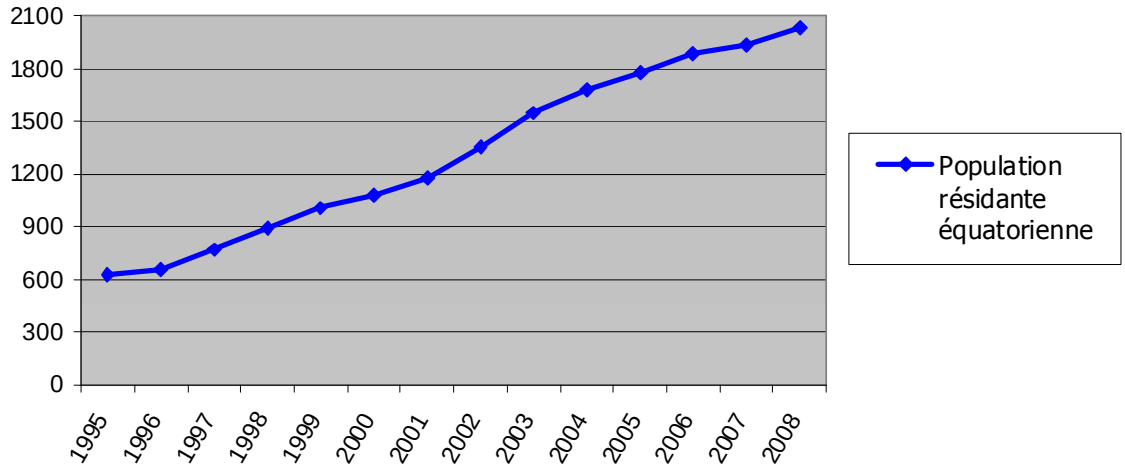

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.

En 1998 et 1999, le taux a continué de croître de manière significative avec l'entrée de respectivement 122 et 116 personnes (+15,9% et +13%) sur le territoire helvétique. La population équatorienne de Suisse dépassait ainsi le millier (1006) à la fin de la décennie. Ces deux années correspondent notamment à la période la plus forte de la crise en Equateur (baisse du prix du pétrole, réduction de l'investissement social, chute du PIB, *El Niño*, etc.) durant laquelle les conditions de vie sont devenues très difficiles pour de nombreux Equatoriens, entraînant ainsi une émigration majeure de la population.

Cependant, avec la dollarisation de l'économie mise en place par le gouvernement ainsi que la hausse du prix du brut, une légère amélioration se fait sentir en Equateur entre 2000 et 2001. Celle-ci se traduit presque immédiatement par une diminution de l'immigration équatorienne vers la Suisse avec des taux de croissance de respectivement +7,2% et +9,5%. Toutefois, ce ralentissement ne va pas durer longtemps. A partir de 2002, une nouvelle détérioration liée en partie au remboursement de la dette externe et aux répercussions sur le prix du pétrole de l'invasion américaine en Irak provoque à nouveau une augmentation de l'émigration équatorienne vers la Suisse de plus de +14% pour 2002 et 2003.

Toutefois, dès 2004 et jusqu'en 2008, l'augmentation de la population équatorienne présente en Suisse diminue et se stabilise aux alentours de +5% de croissance annuelle. En 2007, elle enregistre son taux le plus bas avec +2,6% depuis 1995. Cela est probablement lié à l'amélioration de la situation en Equateur et aux nouvelles politiques mises en place à partir de 2006 par le régime de Rafael Correa. Toutefois il est encore un peu tôt pour tirer de véritables conclusions.

Par conséquent, on remarque qu'il existe une forte corrélation entre les divers événements socio-économiques équatoriens et l'évolution du taux d'immigration de ces ressortissants en Suisse. De plus, si on part du principe que le durcissement de la politique migratoire dès 1995 vis-à-vis des ressortissants équatoriens désirant venir en Suisse a effectivement joué un rôle

de frein, on peut alors supposer que cette croissance aurait été encore beaucoup plus importante dans la Confédération que ce ne fut le cas !

En comparaison continentale, alors que la population équatorienne ne représentait qu'une infime partie du courant migratoire en provenance de l'Amérique latine il y a 10 ans, elle occupe aujourd'hui une part importante de ce flux (5,95%[25]). Le nombre d'équatoriens présents en Suisse a augmenté de +225% entre 1995 et 2008, positionnant ainsi petit à petit l'Equateur (2036 personnes) parmi les pays d'Amérique latine les mieux représentés en Suisse, précédé par : le Brésil (16'226), la Colombie (4'095), le Chili (3'562) et le Pérou (3'224). Par ailleurs, il est fort probable que l'Equateur continuera de progresser au sein de cette hiérarchie au cours des années à venir si la situation en Equateur ne s'améliore pas et si l'on tient compte également du ralentissement, voire de la diminution, des flux en provenance des anciens pays de forte immigration tel que le Chili, l'Argentine et le Pérou[26]. Notons que seule la communauté brésilienne présente une augmentation comparable à celle de l'Equateur (+214%).

Actuellement, le taux de croissance de la population équatorienne est donc le plus important de Suisse en ce qui concerne les nations sud-américaines. Toutefois, si ce nombre n'a cessé de croître depuis le milieu des années 90, il reste cependant marginal en comparaison européenne. En effet, l'Espagne compte à elle seule une population équatorienne légale de 371'743 individus, faisant d'elle le principal pays récepteur de cette immigration en Europe.

2.1.2. Répartition spatiale selon le canton

Comme nous venons de le voir, la population équatorienne a considérablement augmenté ces dernières années, c'est pourquoi il est intéressant de voir quelles sont les régions qui en sont les principaux récepteurs et d'en expliquer les raisons.

[25] Brésil : 47,44% ; Colombie : 11,97% ; Chili : 10,41% ; Pérou : 9,43%.

[26] La migration chilienne, argentine et péruvienne en Suisse a diminué depuis 1995. En 1995, leur part au sein du courant sud-américain était respectivement de 24.67%, 8,07% et 13.05% mais en 2008, elles sont de 10,41%, 5,38% et 9,43%, alors que celle de l'Equateur est passée de 3,63% à 5,95%.

Figure 2 : Population résidante équatorienne selon le canton en Suisse en 2008

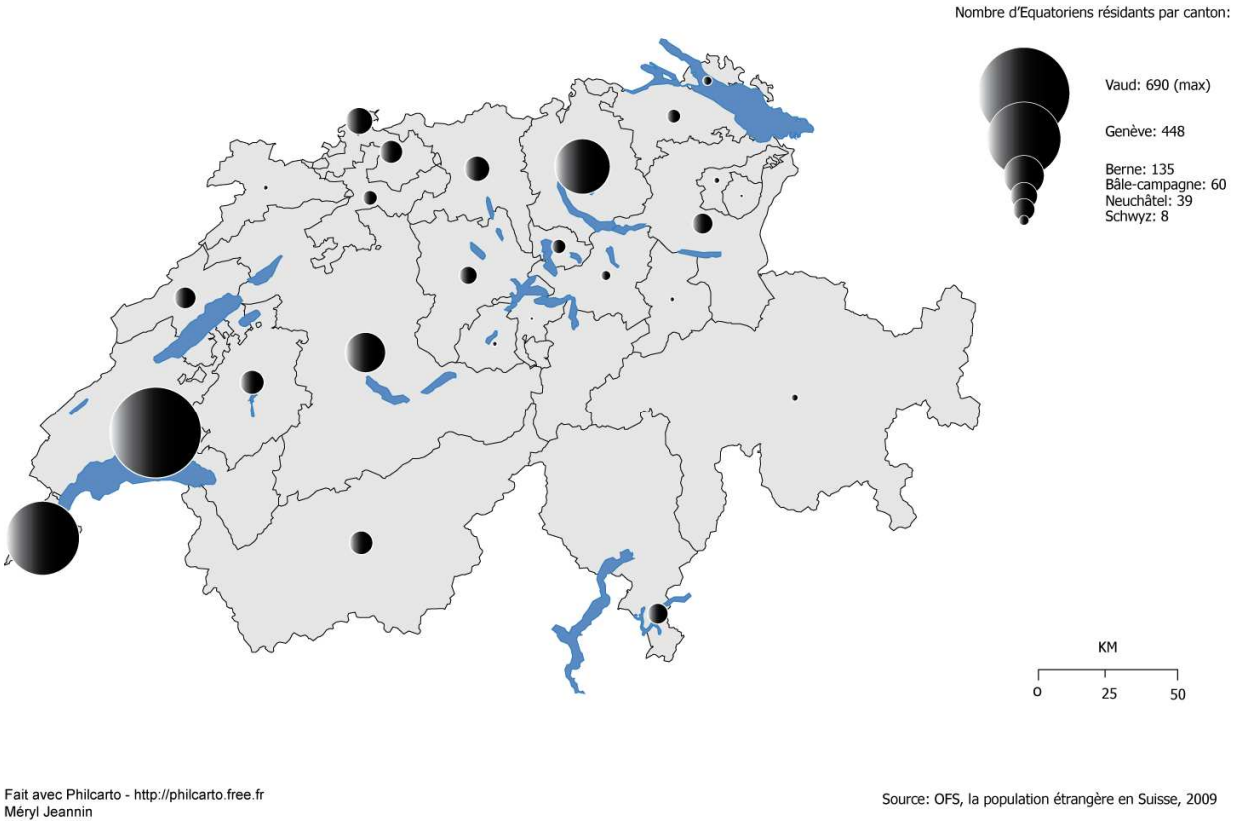

Si l'on regarde la carte, on remarque que les Equatoriens sont répartis sur l'ensemble du territoire puisque tous les cantons suisses en comptent au moins un parmi leurs habitants, à l'exception d'Uri qui n'en accueillait aucun en 2008. Néanmoins, il existe une très forte concentration dans quatre cantons : Vaud (690 personnes), Genève (448) et, dans une moindre mesure, Zurich (254) et Berne (135), lesquels abritent plus du 75% de cette population. Le canton de Vaud arrive en tête avec le tiers des Equatoriens de Suisse (33%) y résidant, suivi de Genève (22%). La Romandie est par conséquent la région de Suisse où on en dénombre le plus (61% de la population totale) en raison notamment de la proximité linguistique entre francophones et hispanophones comme l'a relevé M. Montaluisa Vivas.

En effet, les Equatoriens venus vivre en Suisse se dirigent de préférence vers les cantons romands du fait de la ressemblance entre les deux langues, qui facilite grandement la compréhension et l'apprentissage du français, alors que l'acquisition de l'Allemand est plus laborieuse.

> *« La langue, elle est plus facile à apprendre vu que c'est la même racine du latin, alors c'est une chose importante. Le français est donc plus facile à apprendre que l'allemand pour nous. »* (Marina, étudiante et musicienne, 15.09.09)

D'autre part, c'est dans les grandes villes que les emplois auxquelles se destinent majoritairement les Equatoriens (restauration-hébergement, commerce, services personnels, etc. comme nous le verrons plus tard) se trouvent. De plus, c'est dans les villes que les emplois sont les plus nombreux et où s'obtiennent les salaires les plus élevés. Les Equatoriens vont donc s'y installer de préférence car ils savent qu'il leur sera plus facile d'y trouver du travail. Ceci explique la forte concentration équatorienne dans les quatre grandes villes de suisses que sont Lausanne, Genève, Zurich et Berne.

Notons que ce facteur est également important pour les personnes en situation irrégulière car les villes leur offrent plus de possibilités pour exercer une activité au noir dans la restauration, le ménage, le service personnel, etc. –métiers qui se concentrent principalement en ville et vers lesquels ils se dirigent de préférence- mais aussi pour passer inaperçu du fait de la multitude de gens qui y est concentrée. De plus l'anonymat permis par le mode de vie urbain est un autre facteur qui explique le choix de la ville contrairement aux villages, à la campagne où la population y est plus restreinte et où il est par conséquent plus difficile de rester dans l'ombre.

De plus, pour comprendre la plus forte concentration équatorienne à Lausanne et à Genève par rapport aux autres villes et cantons suisses, il faut encore prendre en considération le rôle joué par la communauté latine fortement représentée à ces deux endroits. Ainsi, les Equatoriens savent qu'ils y trouveront toujours quelqu'un parlant l'espagnol pour les renseigner, les aider.

> *« Depuis 2000, il y a eu une forte immigration équatorienne et beaucoup sont venus à Lausanne parce qu'ils y avaient des connaissances et aussi parce qu'il y a une forte communauté latine. Vous pouvez aller n'importe où vous trouverez toujours quelqu'un qui parle espagnol. A Lausanne et aussi à Genève, c'est donc plus facile de s'intégrer car il y a beaucoup de monde qui parle espagnol. Et puis ce sont des grandes villes, c'est donc plus facile de trouver du travail. Il y a plus de travail et il est concentré à la même place. »*
> (Lulu, étudiante et travailleuse sociale, 23.09.09)

Finalement, les migrations en chaînes et les réseaux expliquent en partie à eux seuls la répartition spatiale des équatoriens en Suisse et notamment l'importance de cette population dans la ville de Lausanne. En effet, les Equatoriens déjà installés sur Lausanne font venir leur famille, leurs amis, lesquels vont généralement s'installer près d'eux car ils savent qu'ils pourront bénéficier de leur soutien.

> *« La plupart sont venus ensembles, Nous on est sept de la même famille ici, d'autres sont plus de vingt ! C'est par clan et par famille et aussi par région parce que la majorité des Equatoriens qui sont ici à Lausanne sont de la montagne : Pichincha, Tungurahua, Cotopaxi, etc. Ceux de la côte, comme Manabí ou Guayas, on est une minorité ! ». (Diana, esthéticienne, 03.10.09)*

C'est donc parce qu'elle réunit l'ensemble de ces caractéristiques - proximité linguistique entre le français et l'espagnol, importante communauté latine y résidant, grande ville avec de nombreuses possibilités d'emplois, mise en place de migration en chaîne par les migrants- que Lausanne, et par conséquent le canton de Vaud, possède la plus grande population équatorienne de Suisse.

2.1.3. Répartition selon le sexe

Une des caractéristiques fondamentales de la migration équatorienne en Suisse est sa dominante féminine puisque près des 2/3 de ses membres sont des femmes. Cette spécificité est d'ailleurs commune à l'ensemble de la migration en provenance de l'Amérique du Sud (excepté pour le Chili). De ce fait, elle se distingue des autres régions du monde où l'émigration est majoritairement masculine.

Cette importance des femmes dans le courant migratoire équatorien date des années 90: Alors que les hommes étaient encore majoritaires en 1990 (120 hommes pour 107 femmes, STIENEN 2003), cette tendance ne va pas tarder à s'inverser et en 1995 les femmes ont déjà pris l'ascendant même si cette tendance est encore peu marquée. Depuis, cette orientation du flux s'est affirmée comme nous pouvons le constater sur le graphe.

Figure 3 : Population résidante équatorienne selon le sexe de 1995 à 2008

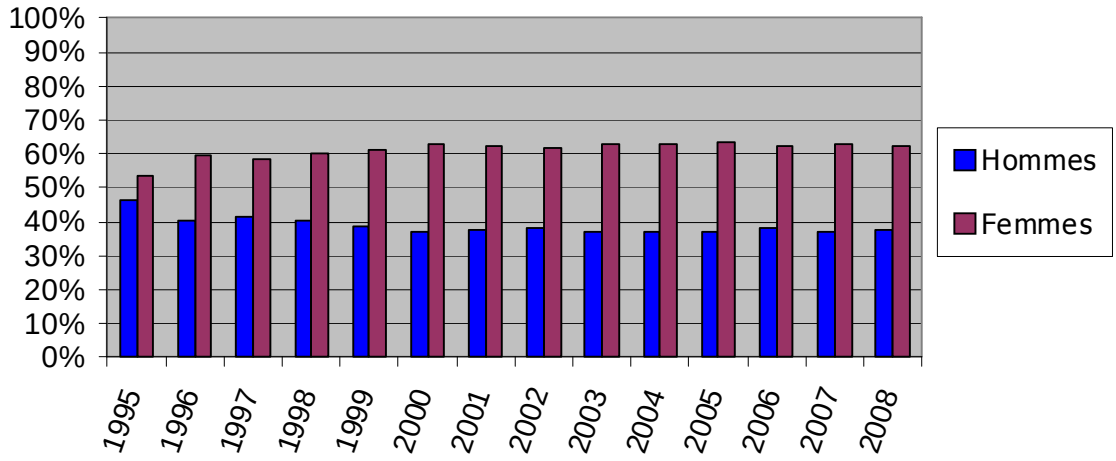

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.

Ainsi, il y a 13 ans, la répartition homme-femme de la population équatorienne était quasi égale en Suisse mais cet écart va se creuser rapidement dès 1996, passant de 46,3% pour les hommes et 53,7% pour les femmes en 1995, à respectivement 40,4% et 59,6% en 1996.

Ces pourcentages vont rester relativement stables durant les années suivantes. Mais en 2000, la différence va s'accroître davantage atteignant ainsi 37,2% et 62,8%. A partir de là, ces écarts vont demeurer relativement stables, aux alentours des 37% pour les hommes et 63% pour les femmes jusqu'en 2008. L'année 2005 marque un record puisque l'écart entre les hommes et les femmes atteint son maximum avec 36,8% et 63,5%.

Selon BOLZMAN, la composante féminine « *est liée notamment à l'importance des mariages avec des ressortissants suisses ou des personnes établies en Suisse ».* (BOLZMAN, 2007 : 18). En effet, les hommes suisses sont plus nombreux à se marier avec une équatorienne que les Suissesses avec un équatorien (cf. 2.1.6 mariages mixtes). Cette idée est également soutenue par Yvonne Riaño selon laquelle les rapports et l'imaginaire de genre jouent un rôle important dans la migration des femmes, lesquelles espèrent trouver en Europe une relation de couple plus égalitaire qu'en Equateur :

> *« Les Suisses voyagent beaucoup et beaucoup de couples mixtes se créent un peu partout dans le monde avec des femmes équatoriennes qui se trouvent dans un pays pour y étudier par exemple et font leur connaissance. Et pour les femmes latinos, il y a un désir d'avoir une relation affective plus égalitaire : Les sociétés latinos sont très machistes et les femmes voient l'homme européen comme étant différent. Il y a tout un imaginaire de genre qui se met en place ».* (Yvonne Riaño, géographe et professeur, 06.10.09)

Toutefois, deux autres motifs permettent à leur tour d'expliquer ce phénomène : l'importante demande dans le service domestique à destination et l'organisation de la société équatorienne et plus généralement latino-américaine.

Premièrement, les femmes équatoriennes savent par leur réseau qu'il existe une importante demande dans le service domestique, le nettoyage, etc. car ce sont des secteurs qui sont fortement délaissés par la population helvétique à causes des conditions de travail difficiles et des bas salaires notamment. Elles savent donc qu'en venant dans la Confédération, elles pourront trouver facilement un travail dans ce domaine et, qui plus est, avec un salaire relativement conséquent. En effet, une femme de ménage gagne plus en Suisse que dans n'importe quel autre pays européen, ce qui n'est évidemment pas négligeable à leurs yeux. D'autre part, cela permet aux hommes de continuer de travailler en Equateur.

> *« C'est surtout les femmes qui sont parties car c'est plus facile pour nous de trouver du travail. Les hommes, eux, ne trouvent pas et puis comme ça ils continuent de travailler chez nous. »* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

Deuxièmement, il arrive fréquemment que les Equatoriennes se retrouvent seules à devoir élever leurs enfants après avoir été quittée par leurs conjoints (suite à un divorce, parce que le père fuit ses responsabilités, etc.). Par conséquent, ces mères sont obligées d'assumer seules leurs enfants et pour y parvenir, elles sont prêtes à émigrer même si cela doit les éloigner durablement de leur famille. Ainsi, bon nombre d'entre elles se risquent à quitter leur pays, voyant dans la migration l'unique moyen de s'en sortir et de subvenir aux besoins de leur famille.

D'autre part, comme le rappelle BOLZMAN (2007), la société équatorienne est très patriarcale. Les filles ne quittent habituellement la maison familiale qu'après s'être mariées, restant jusque là sous la responsabilité du père. La migration représente donc, pour certaines, un moyen de s'éloigner du cocon familial, de s'émanciper et de pouvoir prendre ses propres décisions. Ce désir d'indépendance est généralement plus fort chez les filles que chez les jeunes hommes auxquels cette société accorde plus de libertés.

Ces différents motifs permettent d'expliquer en partie pourquoi les femmes sont majoritaires au sein du courant migratoire équatorien et proposent également déjà des pistes de réponses quant aux facteurs explicatifs de la migration équatorienne en général.

2.1.4. Répartition selon l'âge

Voyons à présent ce qu'il en est de la répartition par âge des Equatoriens de Suisse.

Comme nous le voyons avec la pyramide des âges, cette population est caractérisée par un nombre important d'individus plutôt jeunes, autant en ce qui concerne les hommes que les femmes. En effet, seuls 22% des Equatoriens ont plus de 40 ans.

Figure 4 : Population résidante équatorienne selon l'âge en 2008

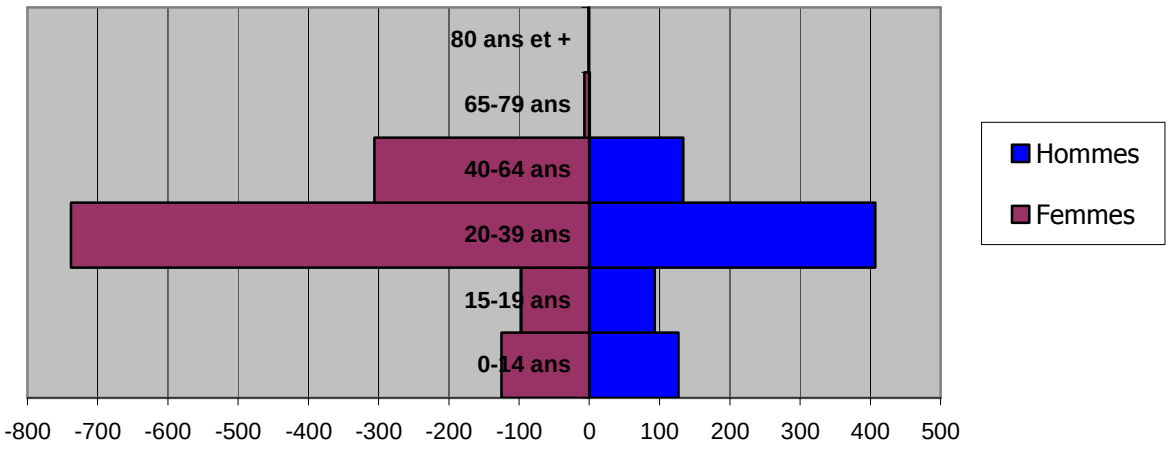

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.

Ainsi, ce sont les Equatorien(ne)s âgés de 20 à 39 ans -correspondant aux jeunes actifs- qui sont largement majoritaires en Suisse. Ils dépassent notamment les personnes actives âgées de 40 à 64 ans qui arrivent en seconde position quant à leur nombre. Ces deux classes d'âge dominant de loin les autres. En revanche, les Equatoriens de 15 à 19 ans, considérés dans les statistiques helvétiques comme des actifs, sont nettement moins nombreux.

L'importance des Equatoriens en âge actif indique par conséquent qu'il s'agit essentiellement d'une migration de travail, ceux-ci venant en Suisse principalement pour des raisons économiques et pour y exercer une activité professionnelle.

De plus, la quasi inexistence (huit personnes âgées entre 65-79 ans, et une seule âgée de 80 ans et plus) de retraités équatoriens démontre une fois de plus qu'il s'agit d'une population qui est venue ici pour travailler et qui, une fois arrivé à l'âge de la retraite, rentre chez elle, ce qui a pour conséquence un renouvellement constant et indique aussi qu'on a affaire à un courant migratoire récent : les premiers Equatoriens arrivés en Suisse n'ayant peut-être pas encore atteint un âge élevé.

En revanche, les enfants âgés de 0 à 14 ans, sont encore peu nombreux. Toutefois, il semble qu'une seconde génération soit en train d'émerger progressivement du fait que les Equatoriens qui immigrent en Suisse sont en âge de fonder une famille et d'avoir des enfants et d'autre part, du fait du regroupement familial. En effet, beaucoup de parents font venir leur progéniture d'Equateur une fois que leur situation en Suisse est stabilisée.

La population équatorienne se caractérise donc par un effectif important de personnes en âge de travailler et dans une bien moindre mesure d'enfants. Quant au nombre d'individus de plus de 64 ans, il est extrêmement faible. Il s'agit là de caractéristiques typiques d'une migration économique, de travail comme nous l'avons dit précédemment.

Rétrospectivement, la structure par âge de la population équatorienne n'a que très peu évoluée depuis 1995. A cette période, on pouvait déjà observer des caractéristiques similaires à celles de 2008.

Précisons toutefois que, en ce qui concerne l'Equateur, les catégories d'âge mises en place par l'OFS ne correspondent pas à des intervalles réguliers -comme c'est généralement le cas pour ce type de données (tranches d'âge de 1, 5 ou 10 ans, par exemple)- mais plutôt à des étapes socialement définies (enfance, âge actif, retraités etc.). Ceci explique qu'on ait des tranches

variant entre 5, 15 et 19 ans. Dès lors, l'étendue des catégories ne permet pas une analyse plus fine de cette répartition.

2.1.5. Répartition selon le type d'autorisation de séjour

La répartition des Equatoriens en fonction des autorisations de résidence donne une idée de la stabilité de leur séjour en Suisse : si les permis de longue durée sont les plus nombreux, on a alors à faire à une population relativement stable. A l'inverse, s'ils possèdent majoritairement un permis de courte durée, cela peut signifier qu'il y a une importante rotation au sein de cette population.

Figure 5 : Population équatorienne selon l'autorisation de résidence en 2008

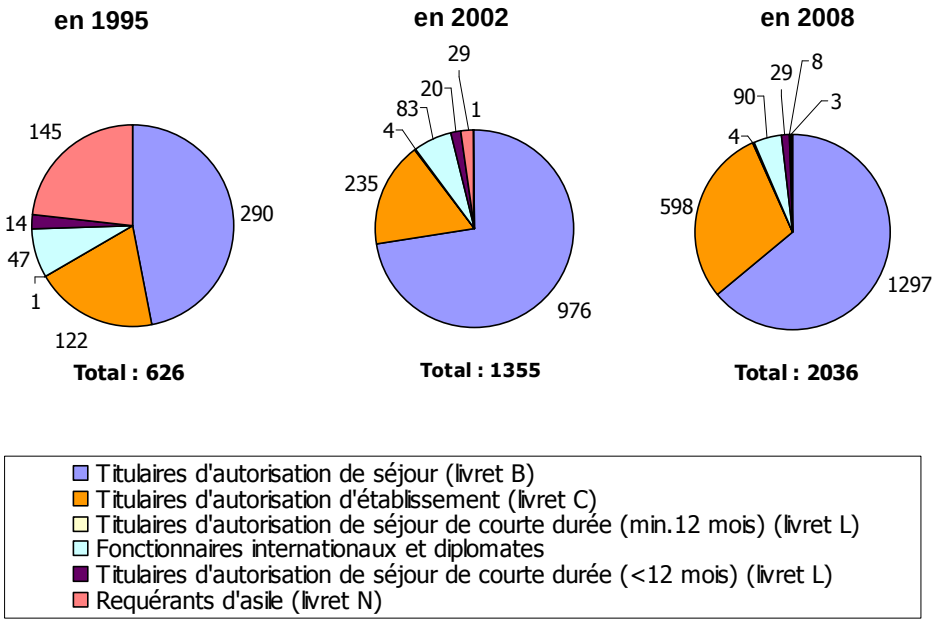

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.

Comme nous pouvons le constater sur les graphes, le type de permis majoritairement accordé aux Equatoriens n'a pas subi de réels changements depuis 1995, excepté pour les requérants d'asile.

Sur l'ensemble de la période, les Equatoriens résidant en Suisse au bénéfice d'un permis B (autorisation de séjour) ont toujours été les plus nombreux, bien que ce pourcentage ait connu quelques variations au fil des ans. En 1995, 46,3% d'entre eux (290 personnes) bénéficiaient déjà d'une autorisation de séjour sur le territoire helvétique, en raison de leurs qualifications professionnelles, des études ou du regroupement familial. Par la suite, il s'est accru progressivement et, en 2002, plus de 72% des Equatoriens étaient autorisés à séjourner en Suisse. Toutefois, dès 2003, ce pourcentage va commencer à diminuer pour atteindre les 68% en 2008, soit 1297 Equatoriens sur un total de 2036.

En ce qui concerne les personnes possédant une autorisation d'établissement –c'est-à-dire un permis C- en Suisse, elles forment le second groupe le plus important lequel a considérablement augmenté depuis 2002. Alors qu'il oscillait jusque là autour de 17-19%, ce pourcentage va faire un bond de près de 3% en 2003 pour atteindre 22%. A partir de là, la proportion de permis C au sein de la population équatorienne ne va cesser de croître, si bien qu'actuellement on compte 598 Equatoriens établis en Suisse, soit 29% d'entre eux.

Cette augmentation des permis C à partir de 2003 explique très certainement la diminution des permis B observée au cours de la même période. Cela est dû en partie au changement d'autorisation de résidence de certains Equatoriens qui bénéficiaient jusque là d'un droit de séjour et qui ont finalement obtenu le droit d'établissement en Suisse (le permis B pouvant être transformé en permis C après 5 ans [demande anticipée] ou 10 ans de résidence). Cependant, la baisse du nombre de permis B peut également s'expliquer par la naturalisation de certains Equatoriens.

Par conséquent, la forte proportion d'Equatoriens possédant un permis de longue durée (B et C) pourrait indiquer qu'il s'agit d'une population plutôt stable malgré l'arrivée généralement récente de ses ressortissants en Suisse[27] (75% des Equatoriens titulaires d'autorisation de séjour ou d'établissement sont ici depuis moins de neuf ans). Ceci s'explique notamment par deux facteurs : en premier lieu, par le regroupement familial, le mariage mixte qui permettent d'obtenir immédiatement le permis de séjour et en second lieu, par la politique migratoire suisse selon laquelle seuls les Equatoriens hautement qualifiés sont autorisés à venir légalement en Suisse pour y travailler ainsi que les étudiants. Ces statuts accordent eux aussi le permis B.

En 1995, une proportion significative (23%) d'Equatoriens se trouvait en Suisse sous le régime de l'asile. Il s'agit d'individus ayant déposé une demande et dont la procédure était en cours à ce moment-là, ou qui attendaient leur renvoi. Cependant, les raisons de la présence de requérants équatoriens au milieu des années 1990 restent inconnues[28]:

> *« Je ne sais pas vraiment. Il y a bien quelques personnes importantes qui ont dû s'exiler dans d'autres pays principalement sud-américains après avoir commis des actes de corruptions, comme Bucaram, Mahuad, Dahik et quelques autres. Dans les années 1984-1988, Febres-Cordero viola les Droits de l'homme, mit en place des idées gauchistes, etc. C'était un moment très difficile pour le pays et les habitants mais dans les années 1990, je ne vois pas ! »* (Rodrigo Montaluisa Vivas, chercheur, 08.10.09)

Toutefois, on peut supposer qu'il s'agissait éventuellement d'Equatoriens tentant d'entrer en Suisse au bénéfice de l'asile suite au conflit entre l'Equateur et le Pérou de 1995.
Néanmoins, ce taux va fortement baisser au cours des années suivantes et en 1999 déjà, ils ne sont plus que 62 individus, soit 6,2%, ce qui constitue une diminution de 17% en quatre ans. A partir de là, le nombre de requérants équatoriens ne cesse de chuter jusqu'à devenir quasi insignifiant. Ainsi, en 2008, on ne compte plus que huit requérants d'asile équatoriens en Suisse, ce qui représente moins d'1% de cette population.

Une dernière catégorie se démarque encore des autres. Il s'agit des fonctionnaires internationaux et des diplomates. Bien que leur nombre ne soit pas très élevé, il est resté relativement stable au cours de la période étudiée, se maintenant aux alentours des 6 à 7%. Nonobstant, depuis 2003, ce taux a subi une légère baisse pour atteindre les 4,4% en 2008.

Quant aux autres autorisations de résidences, elles ne concernent qu'un infime pourcentage de la population équatorienne (moins de 0.4% pour chacune d'elles).

[27] Rappelons que la majorité des Equatoriens présents en Suisse, sont arrivés après 1996-1997.
[28] Pour en connaître les raisons, des recherches plus approfondies auprès du service de l'asile s'avèrent nécessaires.

2.1.6. Mariage mixte

Comme nous avons pu le voir, les mariages mixtes[29] ont un impact important sur l'immigration équatorienne en Suisse, tant en ce qui concerne la répartition par sexe que les autorisations de séjour. Il est donc intéressant de regarder ce phénomène d'un peu plus près. Pour cela, il est abordé ici en termes de stocks (effectifs des couples binationaux au sein de la population) et non en termes de flux (proportion de mariages mixtes célébrés).

A partir de 1995, le nombre de couples mixtes[30] (Suisse-Equateur) n'a cessé d'augmenter en Suisse. Si à l'époque, cela ne concernait que 196 Equatorien(ne)s, ce nombre a plus que triplé en dix ans pour atteindre 613 couples binationaux en 2005. Toutefois, ce nombre va se stabiliser progressivement ainsi en 2008 on dénombrait 625 Equatorien(ne)s marié(e)s à un(e) ressortissant(e) suisse. Cependant, en tenant compte de l'augmentation de la population équatorienne sur la période (1995-2008), le taux de couples mixtes est resté stable, se maintenant à 30% environ, ce qui est plutôt conséquent.

Figure 6 : Equatoriens résidants mariés à des Suisses selon le sexe de 1998 à 2008

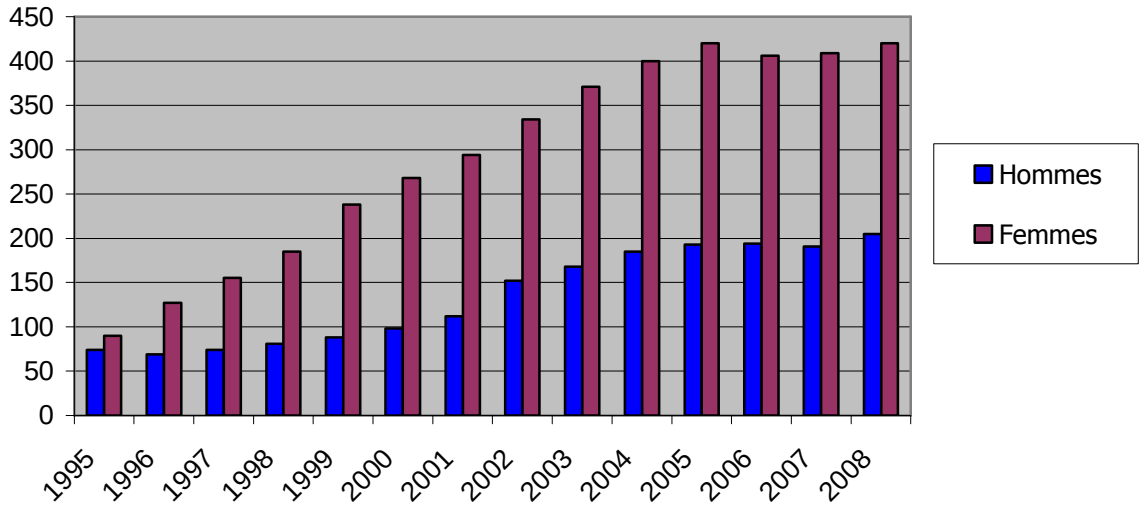

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.

On remarque sur ce graphe que ce sont les femmes équatoriennes qui sont les plus concernées par ce phénomène. Or cela n'est pas anodin puisque les couples mixtes sont une des principales raisons de la forte féminisation du courant migratoire équatorien, comme le relève BOLZMAN (2007). Cette majorité féminine est liée au fait que les hommes suisses épousent plus facilement une étrangère que ne le font les Suissesses. En effet, en 2008, les couples binationaux concernent dans 67% des cas un Suisse et une Equatoriennes, et seulement dans 33% des cas une Suissesse et un Equatorien. Ce qui signifie que plus du deux tiers des Equatoriens pouvant ensuite bénéficier du regroupement familial sont des femmes.

Cela nous conduit directement à la question des autorisations de séjour. Nous avons vu dans le chapitre sur la politique migratoire que le mariage est une des rares voies d'entrée légale en Suisse pour les Equatoriens et principalement pour ceux qui ne sont pas hautement qualifiés. Or, en 2008, on recense 625 Equatorien(ne)s marié(e)s à un(e) Suisse(sse), soit le 30% de la population totale. Comme on vient de le voir, on peut donc supposer que près du tiers des

[29] Je pars du principe que la plupart des mariages célébrés s'appuient sur une relation affective véritable et n'entre pas dans le débat concernant la question du mariage blanc.
[30] Ce nombre indique le total des Equatorien(ne)s marié(e)s à un(e) Suisse(sse) pour chaque année et non pas les nouveaux mariages célébrés dans l'année en question.

Equatoriens légalement présents en Suisse ait obtenu leur permis de résidence par le regroupement familial.

Précisons encore que ces données tiennent compte uniquement des mariages entre Equatorien(ne)s et Suisse(sse)s, mais pas de ceux avec un(e) étranger(ère) résidant en Suisse. Or, ces unions sont également nombreuses et permettent également d'appliquer le regroupement familial.

En ce qui concerne les personnes interrogées, huit d'entre elles ont obtenu le permis de séjour en Suisse grâce au mariage : trois d'entre elles s'étant mariées avec un(e) Suisse(sse) et les cinq autres avec un(e) étranger(ère) titulaire d'une autorisation de résidence en Suisse. Cela démontre donc que le mariage mixte en général joue un rôle encore plus important quant à l'immigration équatorienne dans notre pays que ce qui a été vu avec les mariages helvético-équatoriens uniquement !

Notons encore que sur les huit couples mixtes constatés, six Equatoriens ont connu leur conjoint helvétique alors qu'ils résidaient déjà en Suisse : légalement pour l'un d'entre eux (entré en Suisse avec la nationalité espagnole obtenue préalablement) et illégalement pour les cinq autres (le mariage leur a permis de se régulariser). Le septième a connu son conjoint alors qu'il était en Amérique du Nord pour les études, il est ensuite venu en Suisse avec un permis d'étudiant et après son mariage a obtenu le permis B). Quant au dernier, il a rencontré sa future épouse en Equateur où elle voyageait (il a pu venir en Suisse légalement pour la rejoindre grâce à la promesse de mariage). Cependant, dans la totalité des cas, le mariage a été célébré en Suisse. Parfois, certains Equatoriens (notamment ceux qui ne bénéficiaient pas d'une autorisation préalable de séjour en Suisse) ont dû retourner en Equateur afin de régler les papiers du mariage auprès de l'ambassade suisse à Quito. De là, ils ont ensuite pu regagner la Confédération grâce à une attestation de mariage signée par la commune suisse et le conjoint, soit avec le permis B obtenu dans un délai de trois mois après célébration du mariage. En ce qui concerne les Equatoriens résidant légalement en Suisse avant de se marier, ils n'ont en principe pas eu à retourner dans leur pays d'origine pour effectuer des démarches administratives.

2.1.7. Répartition selon le secteur d'activité

La répartition selon les secteurs économiques de la population équatorienne nous permet d'observer, d'une part, son taux d'activité et, d'autre part, s'il existe ou non un effet de ségrégation au sein du marché du travail suisse. Par ailleurs, elle indique également quelles sont les branches employant majoritairement les Equatoriens

Les statistiques disponibles sur ce sujet datent du dernier recensement fédéral en 2000 et sont donc un peu anciennes, surtout si l'on considère que l'immigration équatorienne s'est beaucoup développée ces dernières années. Néanmoins, ces données permettent de dégager les tendances principales de cette population quant à sa répartition dans les secteurs économiques suisses et des branches d'activités.

Ainsi, la proportion des Equatoriens en âge de travailler[31] (correspond au nombre de personnes en âge de travailler, c'est-à-dire âgées entre 15 et 64 ans) des Equatoriens en 2000[32] est élevé puisqu'il atteint 82,7%. Quant aux nombres d'actifs occupés[33], ils sont 488 en Suisse la même année, ce qui correspond à un taux d'occupation de 54,7%. Ce résultat est

[31] Sont comprises comme actifs, les personnes âgées entre 15 et 64 ans et donc en âge de travailler.

[32] Effectifs selon le recensement fédéral de 2000.

[33] Selon la définition recommandée par le bureau international du travail (BIT), sont considérées comme personnes actives occupées, toutes les personnes âgées entre 15 et 64 ans exerçant une activité professionnelle d'au moins une heure par semaine. Définition appliquée depuis 1991 pour les statistiques suisses.

par conséquent plutôt faible et les interprétations peuvent être multiples. Toutefois, n'ayant pas les données nécessaires, il m'est difficile d'en expliquer les causes dans le cadre de ce travail.

Au niveau des secteurs économiques, c'est le tertiaire qui arrive en tête, avec 79% des Equatoriens y travaillant, le secondaire occupant seulement le 20% d'entre eux quant au secteur primaire, il arrive loin derrière avec seulement 1%[34], comme on le constate sur le graphe.

Figure 7 : Population résidante équatorienne active occupée selon le secteur d'activité en 2000

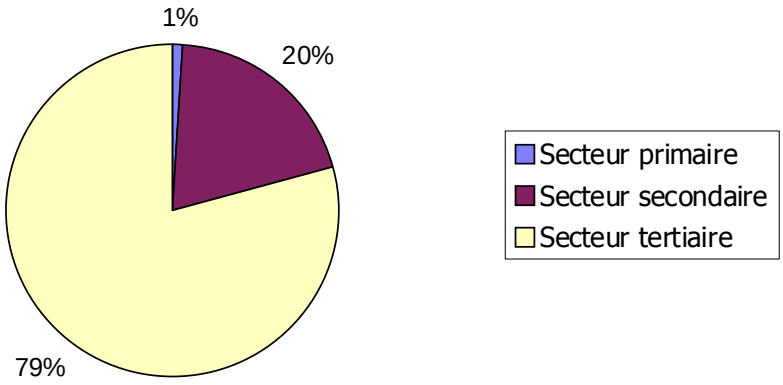

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.

En ce qui concerne leur répartition dans les différentes divisions économiques, on remarque qu'ils sont assez dispersés puisque cinq d'entre elles occupent respectivement entre 15 à 22% des actifs : industrie (16%), commerce (15%), restauration-hébergement (16%), Banques-assurance-immobilier (22%) ; autres services (18%). [35] (cf. annexe tableau 1)

Au niveau des classes d'activités, par contre, quatre domaines se détachent : la « restauration-hébergement » avec 16%, et le « commerce de détail », 11%, suivies plus loin par : les « bureaux de consultations, service informatique » avec 8% (bureau de placement privé, imprésario, service de gestion d'entreprise, agence de publicité, fiduciaire, etc.) et les « services personnels » 7% (nettoyage, salon de beauté, etc.)

Les pourcentages relativement élevés d'Equatoriens travaillant dans la « restauration-hébergement », « le commerce de détail » et dans une moindre mesure dans les « services personnels » est certainement lié à l'important besoin en main-d'œuvre peu qualifiée dans des branches fortement délaissées par les Suisses. Ces emplois sont assez pénibles, peu prestigieux, avec des horaires contraignants et généralement peu rémunérés. En conséquence, c'est là que les immigrants et dans ce cas les Equatoriens trouvent le plus facilement un emploi.

En revanche, le taux de migrants équatoriens dans le domaine des « bureaux de consultation et de services informatique » est probablement lié en partie à la politique migratoire qui favorise une migration qualifiée en provenance des pays extra-communautaires.

[34] Sur les 488 Equatoriens actifs occupés, 132 d'entre eux n'ont pas fourni d'informations quant à leur branche d'activité lors du recensement fédéral de 2000. Ceux-ci n'ont par conséquent pas été pris en compte au moment d'effectuer les calculs afin de ne pas fausser les résultats.

[35] Les divisions et classes économiques de référence sont basées sur celles établies par l'ODM.

Finalement, la répartition assez diffuse des Equatoriens au sein de l'économie suisse ne reflète certainement que partiellement la réalité de l'ensemble de cette population. On peut effectivement supposer que les taux observés dans la restauration-hébergement, les services personnels, voire la construction, seraient beaucoup plus élevés, et afficheraient peut-être même une certaine concentration si les travailleurs équatoriens en situation irrégulière y étaient répertoriés. De fait, il s'agit de branches où l'on trouve habituellement les taux les plus élevés de travailleurs au noir en raison de leurs caractéristiques intrinsèques : faible proportion de travailleurs autochtones, faible substituabilité entre travail et capital, forte proportion de tâches subalternes peu rémunérées, importantes variations de l'activité selon la période de l'année (PIGUET 2005).

Au chapitre suivant, la répartition des Equatoriens selon les secteurs d'activités est confrontée à celle des Suisses afin d'observer s'il existe ou non un phénomène de ségrégation professionnelle vis-à-vis de cette population sur le territoire helvétique, ce qui est un indicateur important de l'intégration économique de cette population.

2.2 DEGRE D'INTEGRATION DE LA POPULATION EQUATORIENNE

Les différents aspects socio-économiques étudiés ci-dessus et les informations fournies par les immigrants lors des entretiens servent à présent à évaluer le degré d'intégration de la population régulière équatorienne en Suisse, tant au niveau structurel que culturel. Par ailleurs, l'influence de la politique migratoire sur ce processus est également évoquée en fin de chapitre.

2.2.1. Intégration structurelle

Afin d'étudier le degré d'intégration structurelle de l'immigration équatorienne au sein de la population suisse, certains indicateurs parmi ceux proposés par PIGUET (2005) ont été utilisés (cf. 1.1.3) : stabilité du séjour, participation économique et participation sociale. La participation au système de formation n'est pas abordée ici, n'ayant pu obtenir de données sur le sujet.

De manière générale, l'immigration équatorienne dans notre pays tend à se stabiliser et de plus en plus de migrants s'établissent durablement en Suisse comme le démontrent les différents indicateurs : le nombre d'Equatoriens bénéficiant d'une autorisation d'établissement (permis C) en Suisse s'est considérablement accru depuis plus de 10 ans, passant de 19% en 1995 à 29% en 2008 (598 personnes) comme nous l'avons vu précédemment (cf. 2.1.5). Cela va de paire avec l'augmentation de la durée des séjours. En effet, en 1995, seuls 35% des Equatoriens résidaient en Suisse depuis plus de quatre ans et à peine 20% dépassaient les dix années, or ces taux ont augmenté de manière significative jusqu'en 2008 atteignant respectivement 60% et 24%. On constate donc qu'un nombre conséquent de migrants sont à présent bien installés en Suisse et en mesure de remplir les conditions nécessaires pour la naturalisation (12 ans de résidence ou 5 ans pour les migrants mariés à un(e) Suisse(sse)), acte qui démontre généralement une intégration totale au sein de la société d'accueil. En ce qui concerne les Equatoriens nés en Suisse, leur nombre augmente également bien qu'il ne constitue encore qu'une petite part de cette population, 4,5% en 2008. Même s'il faut attendre encore quelques années avant de voir apparaître une seconde génération d'Equatoriens en Suisse, on en aperçoit toutefois déjà les prémices.

Ainsi, un nombre croissant d'Equatoriens s'est établi durablement en Suisse depuis quelques années, grâce notamment à l'obtention d'un permis de longue durée qui les a aidé à stabiliser leur situation. Ces éléments vont donc dans le sens d'une meilleure intégration de cette population à la société suisse.

Cependant, ces facteurs ne sont pas les seuls à entrer en compte dans ce processus et, en ce qui concerne l'insertion des Equatoriens au système économique suisse, les résultats sont plus mitigés.

Si on se base sur les résultats obtenus lors du recensement fédéral de 2000, la proportion des actifs équatoriens est de 83%. Ce pourcentage est très élevé surtout si l'on tient compte de celui des Suisse qui lui est inférieur avec 66%. Ce résultat s'explique principalement par la structure par âge des Equatoriens puisque, comme constaté précédemment, la majorité d'entre eux sont regroupés dans les trois classes d'âge où les individus sont actifs professionnellement : 15-20 ans, 20-39 ans et 40-64 ans. En revanche, parmi ces 83% d'actifs, seul le 55% était occupé au moment du recensement, ce qui est faible en comparaison de la moyenne de la population helvétique qui est de 80% et de celle des étrangers, 74%. Il existe donc au niveau de la participation économique d'importantes divergences entre les résultats des deux groupes (Equateur, Suisse), ce qui semble indiquer des difficultés au moment de s'intégrer au système suisse de la part des Equatoriens comme le fait remarquer Yvonne Riaño :

> *« L'intégration au marché du travail reste très difficile et très pauvre. Il y a des barrières pour l'accès au travail : la langue, le permis, les préjugés, etc. En général, les latino-américains trouvent des emplois sous-qualifiés pour 38% d'entre eux ».* (Yvonne Riaño, professeur de géographie et chercheuse, 06.10.09)

De plus, comme relevé ci-dessus, beaucoup d'Equatoriens ayant fait des études et possédant des diplômes dans leur pays doivent travailler en Suisse dans des postes pour lesquels ils sont surqualifiés. Ceci est principalement dû au fait que ces titres ne sont pas forcément reconnus en Suisse, en raison de la discrimination, des préjugés, d'une certaine méconnaissance, etc. Ce phénomène de sous-emploi génère par conséquent une perte non seulement pour le migrant mais aussi pour l'économie suisse.

> *« Je suis comptable en Equateur mais ici je travaille comme femme de ménage. Ils ne me reconnaissent pas mes diplômes parce que la préparation dans les deux pays est différent».* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

Toutefois, ces différences s'estompent en ce qui concerne la répartition économique des Equatoriens, qui sont majoritairement occupés dans le secteur tertiaire, à l'image des travailleurs suisses. D'autre part, on remarque que les profils d'activités des deux groupes sont semblables pour l'ensemble des divisions économiques (cf. 2.1.7) : avec des taux assez élevés dans l'industrie, le commerce, les banques-assurances-immobilier et faibles dans l'énergie et le bâtiment notamment. Exception à cela : le domaine de la restauration-hébergement où les Equatoriens sont surreprésentés comparativement aux Suisses avec 16,01% contre 4,3% en 2000. Cela s'explique certainement par les conditions de travail en vigueur dans cette profession.

L'intégration des travailleurs équatoriens au système économique suisse est donc mitigée. Si sa répartition par branches économiques est proche de celle des Suisse indiquant une bonne intégration, son taux d'occupation est lui manifestement inférieur au taux helvétique ce qui démontre quelques difficultés au moment de s'insérer dans le système économique. Notons que la non-reconnaissance des diplômes joue probablement un rôle en entravant l'accès à certains domaines professionnels.

Pour ce qui est de la participation sociale, les résultats sont tout autant partagés. Comme dit précédemment, la répartition par âge de la population équatorienne présente le profil démographique classique d'une immigration récente avec une surreprésentation des 20-39 ans par rapport aux Suisses, avec 56,2% contre 23,7% (Cf. annexe graphique 1) et une sous-

représentation des Equatoriens dans les tranches d'âge des plus de 65 ans. L'intégration par âge de cette population n'est donc visiblement pas encore effective.

En revanche, les mariages mixtes sont fréquents au sein de cette population puisqu'on compte plus de 30% de migrant(e)s équatorien(ne)s marié(e)s à un(e) Suisse(sse), ce qui révèle plutôt une bonne intégration au niveau social. En effet, les mariages mixtes sont un important révélateur des contacts entretenus entre les deux populations et facilitent l'intégration des Equatoriens en effaçant certaines barrières légales et sociales : ils favorisent le séjour et l'acquisition de la nationalité et conduisent à l'émergence d'une population intermédiaire entre ces deux groupes.

> *« Du moment qu'on trouve un conjoint, donc qu'on passe par la filière du mariage, à ce moment-là, les difficultés s'aplatissent, à condition qu'on soit responsable au niveau de ces choix, ce qui implique une question amoureuse. » (Javier, aumônier, 09.09.09)*

Notons que si le mariage est généralement le fait d'un choix individuel, il peut également être le résultat de caractéristiques collectives : Le fait que les Equatoriens parlent une langue proche du français, que leur culture soit assez semblable à la nôtre etc., engendre une impression de familiarité/ proximité qui pourrait aussi être une explication quant à l'importance des mariages helvético-équatoriens.

Par conséquent, les résultats obtenus quant au système social divergent puisque la répartition par âge indique un manque de participation des Equatoriens alors que le taux de mariages binationaux démontre plutôt une bonne intégration. Toutefois, on peut supposer que ce pourcentage assez élevé s'explique en partie par les possibilités qu'offrent ce genre d'union vis-à-vis de la législation et pas uniquement par les fréquents contacts avec les Suisses ou par des ressemblances culturelles. Ainsi, si l'hypothèse selon laquelle les mariages mixtes célébrés s'appuient sur une relation affective réelle ne se vérifiait pas, l'importance de cet indicateur d'intégration serait considérablement moindre. Selon PIGUET (2005), la prise en compte des mariages entre Suisse et Equatoriens titulaires d'un permis de séjour stables uniquement fournirait un indicateur d'intégration plus fiable qui pourrait se substituer au précédant, cependant les données nécessaires pour ce faire ne sont actuellement pas disponibles.

Nous avons finalement vu dans la théorie qu'une représentation similaire entre la population équatorienne et suisse dans les différentes structures de la société peut être un bon marqueur d'intégration. Par conséquent, et d'après ce que nous venons de voir, les Equatoriens en situation régulière en Suisse s'intègrent relativement bien malgré qu'il existe encore des divergences à certains niveaux (répartition par âge, taux d'occupation, etc.) mais ils semblent aller dans le sens d'une convergence avec la population helvétique dans le futur.

2.2.2. Intégration culturelle

En ce qui concerne l'aspect culturel, il est évalué ici de manière subjective, sur la base des représentations des migrants[36] quant à leur propre intégration et aux transformations culturelles qu'ils ont expérimentées afin d'y parvenir : langue, mode de vie, système de valeur, etc.

Bien que ce sentiment varie d'une personne à l'autre, j'ai constaté au fil de mes entretiens que la majorité d'entre eux se sentent intégré à la société suisse. Pour affirmer cela, ils se basent

[36] Les résultats qui suivent se basent sur les informations fournies par les migrants lors des entretiens. Cela reflète donc principalement la situation en Suisse romande. Il est probable que les résultats soient différents en Suisse allemande notamment du fait des difficultés liées à la langue, l'espagnol étant plus proche du français que de l'allemand.

notamment sur un certain nombre de critères qu'ils jugent nécessaires pour réussir son intégration, tels que parler la langue, avoir un travail mais aussi une famille et des amis suisses, etc. :

> *« Je crois satisfaire à des critères établis pour dire que je suis intégré dans la Suisse parce que j'ai réussi à parler en tout cas deux langues nationales : l'italien et le français et je me considère aussi intégré car j'ai beaucoup d'amis. »* (Javier, Aumônier, 09.09.09)

Ainsi, tous les Equatoriens interrogés s'appuient sur le fait qu'ils parlent à présent couramment le français pour dire qu'ils sont intégrés. L'apprentissage de la langue a été une des premières choses qu'ils aient faites lorsqu'ils sont arrivés ici, considérant cela comme une nécessité pour pouvoir prendre part à la société suisse et comprendre son organisation. Grâce à cela, ils peuvent à présent se faire comprendre, participer, aller au contact des gens, etc. La langue est donc un vecteur essentiel de l'intégration à leurs yeux car il est évident que s'ils ne pouvaient pas communiquer avec les gens, ils seraient automatiquement mis à l'écart, rejetés. Ainsi, au niveau des pratiques linguistiques, l'intégration des Equatoriens semble plutôt bonne selon les observations faites. Par ailleurs, le travail joue un rôle important dans ce processus : en effet, la motivation n'est pas la même selon la profession exercée : pour les personnes étant sans cesse en contact avec du monde dans le cadre de leur travail, elle est forte alors que pour celles qui ne voient personne, ou presque, de toute la journée, elle est moindre.

Le fait de travailler est un autre facteur important d'intégration pour les Equatoriens car il leur permet notamment d'apporter leur contribution à la société helvétique mais aussi de créer des liens que ce soit avec des Suisses ou d'autres étrangers. Grâce à lui, certains ont aussi pu mieux comprendre le fonctionnement du système et de la société suisse et donc de s'y adapter plus facilement :

> *« Depuis quatre ans je donne des cours de gym douce à des personnes âgées car j'avais fait des cours avec Pro Senectute. Ça m'a permis de m'intégrer, de connaître des gens. Je connais aussi le système suisse grâce à cela, je sais donc mieux comment ça fonctionne ici. Ça m'a vraiment permis de m'intégrer. »* (Lulu, travailleuse sociale et étudiante, 23.09.09)

D'autre part, le fait d'avoir des amis suisses est une autre marque d'intégration évoquée par les Equatoriens, mais c'est sans doute aussi celle qui est la plus difficile à mettre en œuvre. D'ailleurs, tous n'y sont pas ou pas encore parvenus. En effet, cela demande du temps jusqu'à ce qu'ils aient de vrais amis en Suisse et non pas de simples connaissances. La société helvétique est perçue comme étant relativement repliée sur elle-même et les cercles d'amis très fermés, ce qui ne les aide donc pas à se lier d'amitié. Cela requiert de la patience mais aussi de la volonté. Cependant, une fois que ces relations sont établies, elles leur permettent d'adopter les mêmes habitudes, de vivre comme les Suisses, etc. et donc de se sentir complètement intégrés. En outre, le fait d'avoir un partenaire, une famille suisse, favorise de la même manière une immersion plus rapide et plus complète dans la société :

> *« Avec mes enfants, je vois comme ça se passe à l'école, je connais les autres parents, donc je participe plus à la vie ici. »* (Luis, distributeur de journaux et musicien, 01.10.09)

Cet attachement vis-à-vis de certains Suisses et pas uniquement du pays est un élément important de l'intégration culturelle. Mais parfois ces tentatives restent vaines et à force de s'efforcer inutilement à se faire des amis suisses, certains Equatoriens baissent les bras, renonçant par là même à un élément essentiel pour leur adaptation.

> *« On peut avoir des amitiés mais pas des vrais amis. Je connais des amis suisses mais on ne peut pas rentrer dans son cercle d'amis ou dans sa vie.*

Avant je voulais me faire des amis mais plus maintenant ça m'est égal ». (Diana, esthéticienne, 03.10.09)

Par ailleurs, le fait de « vivre comme les Suisses », évoqué par certains Equatoriens, c'est-à-dire de prendre les mêmes habitudes, de changer son mode de vie, etc. afin d'être en accord avec le monde qui les entoure démontre un degré d'intégration considérable. La majorité d'entre eux mettent en avant le fait d'avoir pris l'habitude d'être ponctuels depuis qu'ils sont ici, ou d'avoir adopté d'autres habitudes de notre mode de vie (usages, habitudes alimentaires, organisation, etc.). Ces changement indique un processus de remise en cause identitaire de leur part afin de s'adapter à de nouvelles normes, une nouvelles manière de vivre qui n'est pas la même que celle qu'ils avaient connu jusqu'à présent.

« S'intégrer c'est pas seulement travailler mais c'est aussi vivre comme les Suisse. Avec le temps j'ai pris des habitudes suisses : j'ai un agenda, je suis ponctuelle, je sais qu'il faut avertir les gens un mois avant si on veut faire quelque chose ou qu'on n'appelle pas chez les gens après 21heures. Ici, tout est plus organisé . Si on veut s'intégrer, il faut aller au contact de la société et chercher à prendre les mêmes habitudes que les Suisses. » (Lulu, travailleuse sociale et étudiante, 23.09.09)

Certains équatoriens ont aussi modifié leurs habitudes alimentaires car elles n'étaient pas forcément compatibles avec la manière de vivre ici et puis, ils ont pris conscience par la suite qu'elles n'étaient pas forcément très saines non plus :

« Pour manger, c'est différent là-bas : Il y a d'abord la soupe et puis, la viande, le riz et encore la menestra [flageolet] *ou alors le riz et la purée. Mais ça ne va pas, c'est beaucoup trop, je m'en suis rendu compte depuis que j'habite ici. Maintenant, c'est soit le riz, soit la purée comme le font les Suisses mais pas tout en même temps, ce n'est pas sain. Bon, je fais aussi toujours à manger équatorien mais que le dimanche ou le week-end parce que c'est une cuisine qui prend du temps à faire. »* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

D'autre part, le fait qu'ils respectent les lois suisses, qu'ils n'ont jamais commis d'infractions est un autre marque d'intégration pour les Equatoriens :

« Moi je respecte bien les règles ici, quand on est dans un pays qui n'est pas le notre on doit suivre les mêmes règles. Et ca je l'apprends à mes filles que c'est quelque chose d'important si on veut être accepté. » (María, femme de ménage, 20.11.09)

Cependant, même si la majorité des migrants équatoriens interrogés a le sentiment d'être bien intégrée en Suisse, certains sont plus hésitants. L'un d'eux a notamment relevé que le fait de partager beaucoup de choses avec les Suisses lui a aussi fait prendre conscience qu'il ne sera jamais totalement suisse et restera au fond toujours un étranger.

« Avant mes amis me disaient souvent que j'étais bien intégré mais je ne sais pas si je suis bien intégré. Il me semble pour moi que je ne suis pas intégré parce que je me rends compte que plus je m'enfonce dans la société suisse ou européenne, que je connais plus de choses : les gens comment ils sont, les coutumes d'ici, la fondue, etc., plus je me rends compte que je ne me sens pas intégré. On côtoie des gens, je connais du monde, disons que je vis en Suisse, que je partage beaucoup de chose de la vie des Suisses par ma famille notamment et que j'aime ça parce que je ne fais pas ça par obligation. Mais cette situation me fait penser que je ne suis pas d'ici. » (Luis, distributeur de journaux et père au foyer, 01.10.09)

D'autre part, la durée envisagée de la migration semble avoir une influence sur l'intégration culturelle des migrants. Ainsi, les Equatoriens qui ont reconnu ne pas se sentir spécialement intégrés sont généralement ceux qui envisagent de retourner dans leur pays à court ou moyen terme. Il s'agit généralement de ceux venus en Suisse dans un but économique et qui ne voient pas d'intérêt particulier à s'intégrer du fait que leur séjour est provisoire. De ce fait, cette question n'est pas une préoccupation principale pour eux et ils n'y attachent pas particulièrement d'importance.

> *« Ce qui m'intéresse surtout c'est de travailler et que mes enfants, eux, soient bien intégrés et puissent étudier car c'est eux qui vont grandir ici. Ça m'importe moins si moi je suis intégrée ou pas. L'important c'est que mes enfants soient intégrés ici car leur vie est ici pour le moment et moi, de toute façon, je repartirai sûrement en Equateur ! »* (Isabel, femme de ménage, 16.09.09)

En revanche, si les Equatoriens se sentent proches des Suisses, il en va autrement vis-à-vis de leur propre communauté. En effet, la plupart des migrants équatoriens, et principalement ceux du canton de Neuchâtel, ne s'y sentent pas particulièrement attachés. Tous considèrent d'ailleurs qu'il n'existe pas réellement de communauté équatorienne dans le canton, principalement du fait qu'ils sont peu nombreux et relativement éloignés les uns des autres, rendant les contacts assez rares. Par conséquent, ils ne se côtoient que très peu et cherchent d'ailleurs peu à se connaître les uns et les autres. Mais, cet isolement est sans doute aussi une des raisons de leur assez bonne intégration car il les oblige d'une certaine manière à aller au contact des Suisses.

Sur le canton de Vaud, la situation est un peu différente car les Equatoriens sont plus nombreux, il existe également des associations au travers desquelles ils réaffirment leur identité nationale mais aussi se rencontrent, organisent des fêtes, etc. Le sentiment d'appartenance à une même communauté est donc plus présent et plus fort dans le canton de Vaud. Par contre, les possibilités de rester entre Equatoriens étant plus nombreuses, cela peut jouer un rôle quant à leur intégration. Cependant, selon la secrétaire de l'association équatorienne de Lausanne, bien que cet esprit communautaire existe, il n'est plus aussi fort qu'avant notamment parce que certains ont profité de cette collectivité pour revendiquer leurs droits et se sont ensuite éloignés des autres une fois obtenu ce qu'ils voulaient.

Ainsi, les Equatoriens perçoivent d'une part un manque de solidarité au sein de leur communauté notamment de la part de ceux qui sont réguliers.

> *« Dès qu'ils se marient avec un Européen, un Suisse et qu'ils ont le permis, ils oublient tout le monde. Faut plus compter sur eux pour rendre un service. Ils se croient supérieurs aux autres Equatoriens parce qu'ils ont le permis et puis, ils ont peur qu'on le leur reprenne. Ils restent qu'avec les Suisses, même ma sœur elle est comme ca et pourtant c'est grâce à moi qu'elle est ici. C'est moi qui l'ai faite venir ! »* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

D'autre part, certains parlent également de la jalousie vis-à-vis de leurs compatriotes qui réussissent professionnellement, économiquement ou dans les études, ce qui est une entrave au sentiment communautaire, comme le fait remarquer une des personnes interrogées :

> *« Il y a beaucoup de jalousie entre les Equatoriens par rapport à ceux qui ont pu étudier, réussir quelque chose. On n'aime pas quand l'un de nous réussit mieux. Une Equatorienne avec qui je parlais dans le train a arrêté de me parler et même de me saluer quand elle a su que j'étais esthéticienne et pas femme de ménage. Si les Equatoriens se rencontrent c'est plus par solitude qu'autre chose. »* (Diana, esthéticienne, 03.10.09)

Ce qui est intéressant ici ce n'est pas le fait qu'il y ait de la jalousie ou un manque de solidarité, etc. au sein de la communauté équatorienne mais qu'au travers de leur discours, les Equatoriens portent un regard critique vis-à-vis de cette dernière et procède à son évaluation. Par cette action, ils se (re)positionnent eux-mêmes vis-à-vis de cette communauté et redéfinissent ainsi leur propre identité.

Globalement, il semble donc que la majorité des Equatoriens en situation régulière soit relativement bien intégrée en Suisse au niveau culturel, tant en ce qui concerne la langue, que le mode de vie ou le système de valeur. Toutefois, il me parait important ici d'apporter quelques nuances. En effet, comme l'a souligné Rodrigo Montaluisa Vivas, lors de notre entretien :

> *« Un petit nombre d'Equatoriens est bien intégré, ce qui correspond plus ou moins à ceux qui sont porteurs d'un permis car cela signifie déjà qu'ils ont un appartement, un travail, qu'ils connaissent les coutumes d'ici, parlent un peu français, etc. Mais ils ne représentent même pas un tiers de la population totale. Or les deux tiers et plus restants, qui sont les illégaux, ne sont pas intégrés ! »* (Rodrigo Montaluisa Vivas, 08.10.09)

Il y a donc une distinction importante à faire entre les personnes qui sont en Suisse légalement (dont celles que j'ai interrogées) et celles qui le sont illégalement. Comme l'ont fait remarquer les migrants, la possession d'un permis de séjour est un élément essentiel à l'intégration car il permet d'être plus indépendant, de participer à la vie ici et de communiquer avec les gens librement. Ceux qui n'en ont pas sont par conséquent contraints de rester dans l'ombre, de se faire discret du fait de leur illégalité. Les contacts que maintiennent les clandestins avec les Suisses sont par conséquent essentiellement professionnels. Cette mise à l'écart par rapport à la société suisse est défavorable à leur intégration : ils parlent peu le français du fait qu'ils restent généralement entre eux, ils sont méfiants, craintifs par peur de se faire contrôler, dénoncer, etc.

> *« Je me sens un peu mal à l'aise ici surtout à cause de la police car elle peut me contrôler à n'importe quel moment mais sinon ca va. Je parle un peu français, et puis ma copine est suisse ».* (Jaime, sans emploi, 20.11.09)

D'autre part, ils sont contraints de travailler clandestinement avec les conséquences que cela peut avoir : abus, salaires bas, insécurité professionnelle, absence de droit et de protection, etc. Ils ne peuvent exiger quoique ce soit de la part de leurs employeurs et sont totalement dépendants des autres Equatoriens ou des Suisses que ce soit pour l'achat d'un téléphone portable, de la location d'un appartement, de démarches administratives, etc. mais aussi pour trouver un emploi.

> *« Le fait d'avoir un permis te change la vie ! On peut demander quoique ce soit, n'importe où. On peut aller s'informer à l'administration. Si on est mal payé, on peut demander ce qu'il faut faire, on peut réclamer, défendre ses droits. Mais si on est illégal, on doit rester dans l'ombre. » (Lulu, travailleuse sociale et étudiante, 23.09.09)*

Cependant, certains clandestins se sentent tout de même bien intégrés du fait notamment qu'ils vivent depuis longtemps en Suisse. Ils ont également pris certaines habitudes helvétiques, se sont habitués à la manière de vivre ici et ne savent pas en revanche s'ils se réhabitueraient à vivre en Equateur.

> *« Ca fait 11 ans que je suis ici. J'aime beaucoup la Suisse et j'ai pris des habitudes ici, je suis ponctuelle, je tiens la porte au gens, je mange le fromage, la fondue (rire). J'aime bien, c'est propre, c'est bien organisé. Je ne sais pas si je pourrais me réhabituer à vivre en Equateur. Parfois, je me*

mets à penser comment ca va être. Je me dis que peut-être je pleurerai tout le temps en y pensant ou en voyant un film ou ça parlerait de la Suisse. » (Adriana, femme de ménage, 20.11.09)

La politique migratoire influence de manière évidente l'intégration de la population équatorienne. En effet, comme nous l'avons vu en début de travail (cf. 1.3.2), les mesures applicables aux migrants varient en fonction des caractéristiques individuelles et de leur lieu d'origine, divisant ces derniers en deux classes : les « concitoyens bienvenus» et les « étrangers malvenus » selon les termes utilisés par WICKER (WICKER 2003). Ces termes reflètent bien les possibilités d'intégration qui leur sont offertes. Les «malvenus » désignent les migrants peu/pas qualifiés et, par conséquent, pas autorisés à séjourner en Suisse légalement. Tandis que les migrants qualifiés ainsi que les étudiants sont considérés comme « bienvenus» du point de vue de la politique suisse laquelle les juge plus facilement intégrables de par leur statut socio-professionnel notamment. Mais même dans leur cas, les possibilités d'intégration ne sont pas totales puisque la politique migratoire leur refuse notamment l'exercice des droits politiques.

En définitive, sur le plan culturel, les Equatoriens se sentent relativement bien intégrés à la société suisse. Pour cela, ils se basent notamment sur plusieurs aspects qui jouent selon eux un rôle important dans le processus d'adaptation à société suisse. En effet, le fait de parler le français est une condition indispensable à leurs yeux pour s'adapter, tout comme le travail car cela permet de lier connaissance, de communiquer avec la population helvétique. La famille et les amis sont également un facteur clé puisqu'ils favorisent les contacts et la compréhension du système suisse que ce soit au niveau social, administratif ou autre. D'autre part, beaucoup d'Equatoriens affirment avoir pris des habitudes suisses depuis leur arrivée, ce qui est un signe selon eux d'une bonne intégration. De plus, il est évident que la durée de leur séjour est un facteur important de leur intégration. Il semble en effet que plus le séjour en Suisse est long, plus les Equatoriens sont intégrés à la société helvétique. Cependant, ce sentiment d'intégration n'est pas unanime et certains Equatoriens doutent plus de leur intégration ou ne la recherche pas forcément, comme il a été constaté précédemment. Finalement, on a pu remarquer que si les migrants équatoriens ont généralement l'impression de faire partie de la société suisse, ce n'est pas le cas vis-à-vis de leur propre communauté.

2.3 PRATIQUES TRANSNATIONALES DES EQUATORIENS : LES TRANSFERTS D'ARGENT.

Ce chapitre s'intéresse aux pratiques transnationales misent en place par les migrants équatoriens suite à leur arrivée en Suisse et qui leur permettent de maintenir des liens avec leur pays d'origine.

Comme l'observe VERTOVEC (1999), les pratiques transnationales mises en place par les migrants afin de maintenir des liens avec leur pays d'origine sont diverses: la communication téléphonique, l'Internet (skype, chat, mail, webcam), la télévision internationale (ex. Ecuavisa. EcuaTV), le commerce, etc. Cependant, une seule de ces pratiques est abordée dans ce chapitre : celle des transferts de fonds (*remesas*) des immigrants et leurs impacts sur la société équatorienne étant donné que les envois d'argent prennent une place de plus en plus importante dans le système économique mondial et constituent l'apport financier le plus visible de la migration et le seul qui soit quantitativement observable.

Avant d'aller plus loin, il est important de rappeler que les données officielles concernant la *remesa*[37] proviennent essentiellement de la Banque Centrale équatorienne (BCE) qui se charge de les comptabiliser dans ses statistiques[38]. Cependant, leur mesure est complexe car les canaux que peuvent emprunter les flux d'argent sont multiples (système bancaire, entreprises spécialisées, courriers clandestins, etc.) et leur contrôle est difficile. Par conséquent, il est extrêmement compliqué pour les gouvernements de pouvoir obtenir des données fiables. On peut donc supposer que les résultats officiels sont sous-évalués du fait de la méconnaissance des montants exacts transférés de manière informelle.

En 2007, les sommes d'argent envoyées en Equateur sous forme de *remesas* par l'ensemble des immigrants équatoriens se montaient à USD 3.0879 milliards, soit une moyenne de USD 351 par envoi (le nombre de transactions effectuées pendant l'année se chiffrant à 8,8 millions). Cela représente une augmentation de 5% du total de la *remesa* par rapport à 2006 (USD 2.9276 milliards) et de 25,1% pour 2005 (USD 2.4688 milliards)[39]. Cette augmentation est certainement due, selon la BCE, à une augmentation du nombre de migrants ayant effectué des envois et notamment depuis l'Europe avec un taux de change (euro-dollars) plus favorable.

Cependant, en 2008, la *remesa* a diminué de 8,6%, ce qui représente un total annuel de USD 2.8216 milliards. Cette baisse est principalement liée aux effets de la crise économique sur les dépenses des immigrants équatoriens. En effet, quand on sait que les Etats-Unis et l'Espagne comptaient parmi les pays les plus affectés par la crise et qu'à eux-seuls, ils couvrent environs 90%[40] des transferts de fonds annuels, on comprend mieux le rôle qu'ils ont joué sur à la diminution de la *remesa*.

Dans 47% des cas, les envois ont été faits, en 2008, au travers des institutions financières qui réalisent les accréditations vers les comptes courants ou d'épargne, et les 53% restants ont été effectués par les entreprises de courrier. Ainsi, le secteur financier accroît chaque année sa participation quant aux transferts de fonds puisqu'en 2005 elle n'était alors que de 39,6%.

En ce qui concerne plus précisément la Suisse, les envois d'argents effectués en 2007 par les Equatoriens résidant dans notre pays se montaient à USD 1.473 millions et USD 1.9311 millions en 2008. Ce qui représente à peine 0,07% du total perçu en Equateur. Toutefois, en comparaison mondiale, ce résultat reste plutôt positif puisque la Suisse se classe au 15ème rang, en revanche, par rapport au sous-continent américain et à l'Europe occidentale, il est moins bon, la Suisse arrivant après la plupart des pays sud-américains et en 7ème position européenne (cf. annexe tableau 2). Cela s'explique notamment par la relativement faible présence équatorienne sur le territoire helvétique mais peut-être aussi au fait que la plupart d'entre eux sont généralement issus de la classe moyenne-moyenne[41] et n'ont pas forcément le devoir d'envoyer régulièrement de l'argent ou du moins de grosses sommes en Equateur.

> *« La migration équatorienne n'est pas la plus pauvre. Ce sont surtout des gens issus de la classe moyenne-moyenne d'Equateur, notamment parce que le prix du voyage est très élevé pour venir en Suisse ».* (Rodrigo Montaluisa Vivas, 08.10.09)

[37] ACOSTA (2006 : 91) « Le flux d'argent qui rentre dans le pays, provenant du travail des Equatoriens résidants à l'étranger, reçoit le nom de remesas des émigrants ».
[38] La BCE reçoit de la part des entreprises de courrier et des institutions financières, des informations sur les montants entrants et sortants du pays en qualité de *remesas*, à travers des enquêtes, des registres administratifs, etc.
[39] En 1991, le total de la remesa en Equateur atteignait à peine 109 millions de dollars.
[40] En 2007, l'argent de la remesa équatorienne provient pour 41,7% d'Espagne et pour 50.1% des Etats-Unis. Les taux pour 2008 étant respectivement de 41,0% et de 46,8%.
[41] La classe moyenne étant divisée en trois sous-groupe : moyenne-inférieure, moyenne-moyenne, moyenne-supérieure.

Par ailleurs, deux tendances ressortent quant à la pratique de la *remesa* suite aux entretiens effectués auprès des migrants :

Premièrement, un certain nombre d'Equatoriens vivant en Suisse déclarent envoyer de l'argent assez régulièrement à leurs proches, généralement aux parents, aux frères et sœurs mais aussi parfois aux familiers (neveux et nièces, oncles et tantes, etc.). L'intervalle entre les transferts varie, pouvant être mensuel, bi- ou trimestriel (parfois même un peu plus espacés mais avec une somme plus conséquente afin de ne payer qu'une fois les frais de transaction). Cet argent est principalement destiné aux dépenses quotidiennes (alimentation, vêtements, loyer), à la santé et à l'éducation et/ou pour la réalisation d'un projet particulier (construction d'une maison) mais également pour des petits extras comme aller au restaurant, faire un petit voyage. Malgré tout, ces transferts ne sont pas considérés par les immigrants comme une obligation, un devoir mais plutôt comme une façon d'exprimer leur gratitude vis-à-vis des parents notamment.

> *« Ma mère habite là-bas donc je lui envoie de l'argent car elle a fait beaucoup pour moi et pour mes enfants dont elle s'est occupée. Parfois, j'envoie aussi à mon neveu et à ma nièce. Ce n'est pas une obligation mais plus un devoir moral. […] A ma mère, j'envoie environ tous les 2-3 mois, CHF 100-150. Si elle a besoin de quelque chose de plus important alors j'envoie environ CHF 200. […] Cet argent c'est pour ses médicaments -elle est en traitement pour les jambes-, pour la nourriture, un peu pour les transports même si c'est mon frère là-bas qui la transporte en général et aussi pour les besoins quotidiens et pour économiser un peu. »* (Isabel, femme de ménage, 16.09.09)

Les sommes varient énormément d'une personne à l'autre et selon leur usage. Les montants pouvant aller de USD 100 par mois à plus de USD 1000. Elles peuvent donc être assez modestes ou très conséquentes, correspondant parfois à près d'un quart du salaire du migrant.

> *« J'envoie généralement USD 1000 tous les mois et mon copain pareil, C'est pour moi, pour construire une maison et aussi pour aider la famille mais c'est pas une obligation ».* (Andrea, femme de ménage, 07.11.09)

Il est évident que les individus ayant migré principalement pour des raisons économiques sont ceux qui envoient le plus d'argent au pays et le plus régulièrement puisque c'est le but même de leur venue : travailler pour pouvoir envoyer de l'argent au pays à la famille ou pour un projet.

Deuxièmement, une partie des Equatoriens interrogés affirment également transférer de l'argent en Equateur mais de façon occasionnelle, c'est-à-dire principalement pour les fêtes (Noël, anniversaires, fêtes des mères, etc.) comme cadeaux mais aussi pour aider en cas de difficultés passagères (économique, de santé, etc.). La somme envoyée varie beaucoup d'une personne à l'autre, cela peut aller de USD 100 jusqu'à USD 800 selon la raison de l'envoi principalement. L'usage qui est fait de cet argent est en principe inconnu du migrant puisqu'il s'agit avant tout d'un cadeau, la personne à destination en faisant ce que bon lui semble.

> *« J'envoie pour des occasions spéciales mais je n'ai pas d'obligation parce que ma famille, elle est bien là-bas ! Jusqu'à maintenant, j'envoie un peu d'argent à mon père pour qu'il se paie un voyage de temps à autre parce qu'il est déjà âgé mais il n'a pas le besoin non plus. Je n'ai pas de nécessité d'envoyer. Je le fais pour Noël, les anniversaires. A Noël, pour mon père et ma sœur, c'est environ USD 600-800. L'usage qu'ils en font, je ne sais pas. »* (Rodrigo, monteur électricien, 30.09.09)

Dans ce groupe, on retrouve également des Equatoriens qui, au début de leur séjour en Suisse, envoyaient régulièrement de l'argent à leur famille, ou comme économie pour eux mais qui ont cessé de le faire ou qui n'envoient plus qu'occasionnellement de l'argent. Ce changement dans la pratique de la *remesa* peut-être dû par exemple : au décès, à la venue en Suisse des personnes réceptrices, ou par une modification du projet migratoire. En effet, certains Equatoriens sont venus ici avec l'idée de gagner un peu d'argent avant de rentrer en Equateur mais entre temps ils se sont mariés ou ont fait venir leur familles et leurs priorités se sont ainsi tournées vers la Suisse, leur vie étant ici à présent. Ces envois sont donc peu fréquents et destinés à des occasions spéciales.

> *« Au début j'envoyais tous les mois de l'argent en Equateur. C'était essentiellement pour les études de mes enfants, pour payer une école privée et aussi un peu pour la nourriture, les vêtements, etc. C'était beaucoup par mois, environ USD 1000. Mais maintenant qu'ils sont là avec mon mari, je n'ai plus personne à qui je dois envoyer. Je le fais encore de temps en temps pour des cadeaux, comme ça, pour un enterrement une fois, mais c'est une à deux fois par année et USD 200 environ. »* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

Notons qu'il arrive parfois que ce soient les parents, restés en Equateur, qui envoient un peu d'argent à leur enfant en Suisse, pour les aider ou pour qu'ils puissent voyager. Il s'agit de cas plutôt rares et généralement de jeunes femmes issues de la classe moyenne-moyenne ou moyenne-supérieure et dont le motif migratoire est autre qu'économique.

> *« Ma maman m'envoie aussi de l'argent des fois. Là, elle m'a envoyé 1000$ pour que je puisse voyager. »* (Lulu, étudiante et travailleuse sociale, 23.09.09)

Selon la BCE[42], l'argent qui est perçu par les familles en Equateur est destiné pour 61% des cas aux dépenses quotidiennes (alimentation, loyer, électricité, vêtements, transports, médecines, etc.), 17% aux biens de luxes, 8% à l'épargne, 8% à l'investissement (affaires, entreprises) et les 2% restants à l'éducation.

En ce qui concerne les répercussions de la *remesa*, on remarque qu'elle joue actuellement un rôle majeur tant pour l'économie équatorienne que pour sa population.

Ainsi, les transferts d'argent sont un facteur décisif quant à la réduction de la pauvreté en Equateur. En effet, selon une étude du BID de 2003, le revenu mensuel moyen de la *remesa* était de USD 117 (soit 33% du « panier de la ménagère », lequel était estimé en Equateur en 2002 à USD 353). Ainsi, l'émigration permet en principe de sortir de la pauvreté toutes les familles bénéficiant de *remesas,* pour autant que leurs revenus soient supérieurs à USD 154 et inférieur à USD 271 (lequel dépasse de lui-même le seuil de pauvreté). Entre 2001 et 2002, c'est plus de 5% de la population équatorienne qui aurait ainsi pu sortir de la pauvreté. Par conséquent, la plupart des familles équatoriennes dépendent essentiellement de ces envois pour leur survie.

D'autre part, l'argent de la *remesa* est la seconde source de devises pour le pays après les exportations pétrolières et présente de plus l'avantage d'être relativement stable. Cela signifie que ce sont principalement les migrants équatoriens qui soutiennent –par leurs envois- le modèle économique national, puisqu'ils permettent de compenser ce que l'Etat n'assume pas et de soulager un peu les autorités équatoriennes qui peuvent ainsi affronter le service de la dette et le coût de l'économie dollarisée en maintenant bas les dépenses sociales, lesquelles sont « subventionnées » indirectement par les migrants. Notons que le montant des transferts est même supérieur à l'aide au développement internationale.

[42] Voir Journal du Commerce. Quito, 4 octobre 2004,

Mais la *remesa* a aussi des conséquences plus négatives : la plus importante étant certainement la création d'une nouvelle forme de dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. En effet, une grande partie de cet argent est destiné à la consommation et notamment à celle de produits importés (appareils électrodomestiques, ordinateurs, habillement), et non pas à la production (industrie, agriculture), comme constaté lors des entretiens. En effet, l'argent transféré par les migrants interrogés est majoritairement destiné aux besoins quotidiens et à la consommation de leur famille restée au pays, et non pas investit dans un projet permettant de rapporter de l'argent dans le futur, tel que la création d'une entreprise par exemple. Seule une minorité d'entre eux met de côté une partie de cette argent afin de pouvoir monter un commerce ou une petit entreprise qui leur permettra de subvenir à leurs besoins une fois rentré au pays.

Ainsi, comme le fait remarqué ACOSTA, *« buena parte de los receptores estaría "desperdiciendo" la oportunidad que brinda el flujo de remesas para la creación de fuentes futuras de ingresos »*[43]. (ACOSTA in HERRERA 2006 : 249). Toutefois, le gouvernement équatorien s'est rendu compte du problème et est en train de prendre des mesures pour corriger le tir afin qu'une partie de cette argent soit investi directement dans l'appareil de production national, comme l'a relevé Rodrigo Montaluisa Vivas lors de l'entretien. De plus, il y a le risque d'une nouvelle détérioration de l'économie nationale si les envois d'argent des migrants chutent.

Cette seconde partie, nous a donc permis de mettre en évidence les différentes caractéristiques sociales, économiques, géographiques, etc. de l'immigration équatorienne en Suisse ainsi que son degré d'intégration structurelle et culturelle au sein de la société helvétique pour finalement s'intéresser à la problématique des transferts de fonds entre les deux pays et des pratiques qui en découlent. Dans la partie suivante, nous nous intéresserons cette fois aux raisons qui ont poussé les Equatoriens à quitter leur pays, leur famille, leur vie pour migrer et comment c'est fait le « choix » de la Suisse comme pays de destination. La question des itinéraires et de la possibilité de retour en Equateur y est aussi abordée afin de donner un vision plus globale du processus migratoire équatorien en Suisse.

[43] « Une bonne partie des récepteurs serait en train de "gâcher" l'opportunité qu'offre le flux de remesas afin de créer une source future de revenu ».

TROISIEME PARTIE

Analyse et résultats : Facteurs explicatifs de la migration et du « choix » de la Suisse comme pays d'accueil

3. TROISIEME PARTIE

3.1 FACTEURS EXPLICATIFS DE LA MIGRATION EQUATORIENNE

Dans la partie précédente, la situation actuelle de la population équatorienne en Suisse ainsi que ses pratiques transnationales ont été abordées. A présent, il s'agit de répondre à la seconde question de départ : Quels sont les facteurs explicatifs de la migration en provenance d'Equateur et du « choix » de la Suisse comme pays de destination ? Ces résultats permettent ensuite de vérifier ou d'infirmer les hypothèses énoncées en début de travail.

Le premier sous-chapitre traite des raisons qui ont poussé les Equatoriens à quitter leur pays pour venir tenter leur chance en Europe et plus précisément en Suisse et le but de leur migration. Parmi ces différents motifs, il s'agit de voir s'il est possible de dégager un facteur dominant dans la prise de décision ou tout du moins une tendance générale qui soit à l'origine de ce courant.

Suite à cela, il s'agit de déterminer quelles sont les motifs qui poussent les Equatoriens à aller dans un pays plutôt qu'un autre et en particulier en Suisse en dépit des difficultés légales.

Cette question du choix de la destination conduit directement à celle des itinéraires empruntés par les migrants équatoriens afin de rejoindre la Suisse. En effet, si certains sont arrivés directement dans notre pays, d'autres ont eu un parcours un peu plus mouvementé. De plus, la question des autorisations (visa touristique, permis, etc.) dont bénéficiaient les Equatoriens lorsqu'ils sont entrés en Suisse est également abordée ici. Ce qui permet de se faire une idée de l'efficacité réelle des restrictions d'entrée mises en place par la politique migratoire.

Finalement, le dernier sous-chapitre aborde la question du retour des immigrants Equatoriens dans leur pays d'origine, à savoir s'ils envisagent un jour de rentrer en Equateur et si oui à quel moment.

Tous ces aspects permettent ainsi de mieux comprendre comment se déroule le processus migratoire équatorien depuis la prise de décision jusqu'à l'arrivée dans un pays d'accueil donné, voire jusqu'au retour dans le pays d'origine.

Finalement, il est important de rappeler ici que les généralisations évoquées dans cette troisième partie du travail sont à mettre en perspective avec le nombre de migrants interrogés et sont valables essentiellement en ce qui concerne la Suisse romande d'où proviennent l'ensemble des Equatoriens ayant participé à la recherche. Il est pas possible en effet que certaines tendances ne s'observent pas dans le reste de la Suisse et inversement.

3.1.1. Motifs de la migration équatorienne

> *« Les raisons officielles de la migration sont principalement le regroupement familial mais ce n'est pas forcément le vrai motif, c'est plus le moyen pour venir en Suisse. Cependant, dans la littérature, il y a souvent une confusion entre les motifs réels et les motifs légaux. »* (Yvonne Riaño, professeur de géographie et chercheuse, 06.10.09)

Il s'agit dans ce chapitre d'observer quels sont les motifs réels ayant poussé les Equatoriens à émigrer, lesquels ne coïncident pas forcément avec les motifs officiels comme le relève Yvonne Riaño.

A l'aide des informations récoltées lors des entretiens, on peut distinguer plusieurs facteurs explicatifs de la migration équatorienne :

La raison fondamentale expliquant la migration équatorienne est la crise économique, politique et sociale que traverse le pays depuis les années 1990 qui a été l'élément détonateur de cette émigration, comme nous l'avons vu dans la partie concernant le contexte de l'Equateur.

Dès le début de la crise, les Equatoriens ont vu leurs conditions de vie se détériorer fortement à cause de la baisse des salaires, d'une forte instabilité professionnelle, de l'augmentation des licenciements et donc du chômage causés par la faillite de nombreuses entreprises, banques, etc. Beaucoup de familles équatoriennes se sont retrouvées sans revenu[44] et ont vu leurs conditions de vie se dégrader considérablement puisqu'elles ne pouvaient plus faire face aux dépenses quotidiennes. La majorité de la population se trouva donc dans une situation très délicate, luttant pour subsister

> *« Je n'arrivais plus à payer les factures, le loyer, je n'avais pas d'argent pour l'éducation de ma fille. Car je recevais toujours mon salaire en retard, 2-3-4 mois. »* (Adriana, femme de ménage, 20.11.09)

Les conséquences de la crise étaient nombreuses : augmentation de la pauvreté, hauts indices de corruption au niveau étatique, diminution de l'investissement social (éducation, santé) mais aussi augmentation de la délinquance et secteur informel, qui a fait que les gens sont devenus de plus en plus pessimistes quant à leur avenir. Cependant, cette situation déjà très critique s'est encore aggravée davantage en 1998 et en 2000 lors de la dollarisation de l'économie : Avec le dollar, tout est devenu plus cher et les gens ont perdu beaucoup de leur pouvoir d'achat, ce qui a eu des répercussions notables sur le niveau de vie.

> *« Avec la crise et la dollarisation, c'est devenu difficile. Avec le sucre on pouvait se payer des choses : une maison, une auto. Tout est devenu trop cher. Avec USD 5 on ne s'achète plus rien mais avec l'équivalent en sucre, avant on faisait beaucoup ! »* (Isabel, femme de ménage, 16.09.09)

Par conséquent, voyant que leur situation économique empiraient et ne trouvant pas de solutions possibles dans leur propre pays pour améliorer leurs conditions de vie, beaucoup d'Equatoriens se sont alors tournés vers l'extérieur afin de résoudre leurs problèmes économiques principalement. Pour eux, la migration était un moyen de fuir la crise et d'assurer un avenir à leurs enfants, d'aider leur famille, de gagner de l'argent et de diversifier les risques en cas de nouvelle détérioration. C'est pour cela que de nombreux Equatoriens ont fait un tel choix.

> *« C'est avec la situation économique que j'ai pensé à migrer parce que moi je travaillais mais pas mon mari. Avec la crise, beaucoup d'entreprises, de banques, etc. ont fermés et beaucoup de monde était au chômage. C'est comme ca que mon mari a été au chômage et même qu'on n'était que les deux et qu'on n'avait pas de loyer à payer car on vivait chez ma belle-famille, c'était difficile. […] Donc je pensais sortir pour travailler pendant 1-2 ans et retourner en Equateur. C'était pour avoir une meilleure façon de vivre, pour payer aussi l'éducation, pour aider ma famille. »* (Carolina, au chômage, 18.11.09)

Si la décision de migrer a souvent été prise individuellement par les migrants (parfois même contre l'avis des proches), il est cependant évident que la stratégie migratoire était avant tout

[44] Beaucoup d'Equatoriens ne possèdent pas d'assurance chômage, bien que ce soit normalement obligatoire, ou ils ne peuvent pas bénéficier des prestations pour lesquels ils ont cotisé, le service publique étant défaillant en Equateur.

familiale. En effet, presque tous sont partis d'Equateur dans le but d'aider leur famille grâce à l'argent gagné à l'étranger qu'ils pourraient ainsi leur envoyer, ces transferts leur permettent également de maintenir des liens constants avec leur famille. Par ailleurs, beaucoup de femme ont dû laisser derrière elles leurs enfants à la charge des grands-parents, oncles et tantes, etc. pendant la durée de leur migration. Ainsi, même si les autres membres de la famille ne partaient pas eux-mêmes, ils étaient également impliqués dans la migration. Au final, le bénéfice de la migration était partagé par la famille.

> *« Comme j'étais déjà divorcée, j'ai pris la décision seule mais avant de décider cela, il fallait d'abord que j'en parle avec ma famille pour voir avec eux s'ils étaient d'accord d'aider ma fille, de s'en occuper une fois que j'aurais émigré.»* (Adriana, femme de ménage, 20.11.09)

Par conséquent, la situation économique mais aussi sociale très difficile dès le milieu des années 1990 mais surtout après 1998 et 2000 est la principale raison décidant les Equatoriens à quitter leur pays dans le but de trouver une solution à leur situation en Equateur.

> *« J'ai décidé de partir à cause de la crise économique, je crois que c'est pour ca qu'on émigre tous. Et puis en 1998, c'était le moment le plus critique de la crise. Et puis les enfants étaient dans une école privée mais mon mari voulait les mettre dans une école publique car on ne pouvait plus payer alors je suis partie pour pouvoir continuer de leur payer l'école privée. »* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

D'autre part, les migrants passaient également « el mensaje dorado »[45] au pays selon lequel tout est plus facile en Europe, qu'il y a de l'argent partout éveillant ainsi encore plus l'attrait de la migration chez les personnes restées au pays et pour qui les conditions de vie se détérioraient de jour en jour.

> *« Je connaissais beaucoup de monde qui était parti alors j'avais l'illusion, l'espoir de pouvoir ainsi changer les choses, avoir une meilleure vie, notamment pour ma fille ».* (Adriana, femme de ménage, 20.11.09)

La volonté d'aider sa famille se trouvant dans une situation difficile du fait de la situation économique, politique et sociale critique est donc le principal facteur explicatif de la migration équatorienne dès les années 1990, ce qui permet de valider l'hypothèse issue de la nouvelle économie des migrations selon laquelle les familles équatoriennes décident d'envoyer un de leurs membres à l'étranger afin d'optimiser leurs revenus et minimiser les risques encourus en cas de nouvelle détérioration de l'économie locale (les services tels qu'assurances, crédits, etc. étant inefficaces voire absents). En ce qui concerne le second aspect de cette théorie, le sentiment de privation relative est assez difficile à vérifier mais on peut supposer cependant qu'il a également joué un rôle car les personnes restées au pays ont vu la situation de ceux ayant émigré s'améliorer quelque peu, ce qui éveilla sans doute un peu plus leur intérêt pour la migration, afin d'améliorer à leur tour leur existence.

Si la migration est devenue une stratégie essentiellement familiale/collective avec la crise économique en Equateur, il existe cependant d'autres motifs parfois plus individuels ayant décidé les Equatoriens à migrer.

Une des raisons qui a poussé certaines femmes ou jeunes filles à sortir d'Equateur était le désir d'indépendance, d'émancipation. En effet, la société équatorienne est très patriarcale et machiste. Les filles restent vivre chez leurs parents généralement jusqu'au mariage, elles sont par conséquent très contrôlées par leur famille mais aussi par la société et pas toujours libre

[45] « Le message doré ».

de prendre leurs propres décisions. Cependant, après le mariage, cela ne change guère car c'est généralement le mari qui décide pour le couple et les femmes doivent s'y plier. Certaines Equatoriennes interrogées n'acceptaient pas ce mode de fonctionnement.

> *« C'était surtout l'envie de changer d'air, d'aller quelque part où la mentalité serait différente, où je pourrais être plus indépendante, plus libre. J'en avais marre de cette société où tout le monde dit ce qu'une femme doit ou non faire, même les femmes entre elles ! »* (Diana, esthéticienne, 03.10.09)

Elles se sentaient parfois oppressées du fait qu'elles ne pouvaient pas faire ce qu'elles voulaient à cause du regard que portaient les autres, du « qu'en dira-t-on », etc. Ces femmes souhaitaient par conséquent plus de liberté, plus indépendance et surtout pouvoir faire leurs propres choix sans que ceux-ci leur soient dictés par d'autres. La migration représentait donc le moyen de s'éloigner, de s'émanciper non seulement de leur famille mais aussi de la société équatorienne, c'est pourquoi certaines Equatoriennes ont donc décidé d'émigrer en Europe.

> *« Au début, je suis venue en vacances, pour connaître. Mais j'ai vu que je pouvais être beaucoup plus indépendante ici qu'en Equateur et ça m'a plu, j'ai donc décidé de rester. C'est comme une nouvelle vie que j'ai ici. »* (Lulu, étudiante et travailleuse sociale, 23.09.09)

Parfois la migration était aussi un moyen pour échapper à une situation de couple qui ne leur convenait plus à cause du machisme de leur mari qui n'acceptait pas qu'elles soient indépendantes, qu'elles veuillent prendre leur propre décision en ce qui concerne leur vie, leur famille, leur travail, etc. et ne pas toujours faire ce que leur mari avait décidé.

> *« Mon mari était très macho, il ne supportait pas que je sois déjà très indépendante alors on avait beaucoup de problèmes à cause de ca ! Maintenant, je suis remariée avec un français et c'est tout le contraire. Plus jamais je ne retournerai avec un Equatorien ou un latino en tout cas ! »* (Diana, esthéticienne, 03.10.09)

Elles imaginaient ainsi la société européenne et suisse, dans notre cas, comme étant plus égalitaire et c'est ce qui les a attirées. Elles percevaient également l'homme européen comme très différent, avec lequel elles pourraient avoir une relation affective plus équilibrée qu'avec un Equatorien.

Il y a donc tout un imaginaire de genre et de rapport de genre qui se met en place chez les femmes équatoriennes qui les pousse à migrer afin d'accéder à cet idéal là, ou qui intervient, du moins, dans le processus de décision.

Ainsi, ce désir d'émancipation, d'indépendance qui pousse un certain nombre d'Equatoriennes à partir confirme l'hypothèse basée sur la typologie de CARBAJAL et MAINARDI. Selon ces deux chercheuses, la migration est vue comme un moyen d'acquérir de l'indépendance vis-à-vis de sa famille mais aussi de s'affirmer et de mûrir. Ainsi, la possibilité de pouvoir s'émanciper, se libérer du carcan familial mais aussi social et de pouvoir prendre ses propres décisions quant à sa vie décident un certain nombre d'Equatoriennes à entreprendre le voyage.

D'autre part, l'envie de connaître un nouveau pays, une nouvelle culture est une autre raison à l'origine de la migration de certains Equatoriens qui vient confirmer l'autre aspect de l'hypothèse que nous venons de voir : les Equatoriens décident de migrer afin de découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture mais aussi une autre manière de vivre, de penser et pourquoi pas d'apprendre par la même occasion une langue étrangère.

En effet, certains équatoriens interrogés sont partis d'Equateur car ils avaient envie de voyager, de connaître une autre société, d'autres habitudes. C'était l'occasion pour eux de tenter l'aventure et d'être confrontés à quelque chose de nouveau qu'ils n'auraient pas connu en restant en Equateur ou en Amérique du Sud. Il y avait donc pour chez ces personnes là une grande curiosité vis-à-vis du monde occidental, de sa culture, éveillée parfois par les Occidentaux[46] vivant en Equateur mais aussi et surtout par les médias.

> *« Mon envie c'était de connaître le monde, d'autres cultures, de quitter le pays et de sortir de mon horizon personnel Le désir d'aventure était très forts en moi. […] J'avais déjà connu à l'époque des gens d'Italie qui étaient en Equateur et je sentais que j'étais très différent ou bien qu'eux étaient très différents. Moi je ne comprenais pas pourquoi on pouvait être si énervés comme les Italiens. Ils sautaient pour n'importe quelle petite chose. Ce sont des gens « soupe au lait » par contre le caractère équatorien est assez pacifique donc moi je me sentais assez différent et je voulais savoir pourquoi. Et puis par la suite j'ai eu l'occasion de continuer mes études soit au Chili, soit en Italie. Alors je me suis dit qu'au Chili ca ne m'apportait rien par contre en Italie, je pouvais connaître autre chose, apprendre une autre langue, alors j'ai pris l'Italie »* (Javier, aumônier, 09.09.09)

Au travers de la télévision, des films, de la radio mais aussi de la musique, etc. ceux-ci ont reçu une certaine image de la société européenne et nord-américaine et de son mode de vie qui représentait un idéal à atteindre. Certains Equatoriens interrogés s'imaginaient ainsi que tous les pays du Nord étaient tels qu'ils le voyaient à la télévision, c'est-à-dire, où il y a des grands gratte-ciel dans toutes les villes, des maisons plutôt luxueuses, des belles autos, des grandes autoroutes, etc. Les médias transmettaient ainsi (et transmettent encore) un modèle de vie basé sur la consommation de masse qui éveillait le désir des Equatoriens d'accéder à ces sociétés qu'ils avaient pendant longtemps observées et admirés au travers des moyens de communication. Ainsi, l'envie de rejoindre ces sociétés modernes, développées, à l'image des Etats-Unis, a poussés un certains nombre d'entre eux à quitter l'Equateur. De plus, l'Europe reste une sorte de mythe en Amérique du Sud.

> *« Notre idéal à cet âge là c'est les films, vous allez au cinéma, vous voyez les films avec ces immenses gratte-ciels, les belles autoroutes, des lumières partout. C'était ca qui m'a donné envie de partir : l'envie de connaître autre choses. C'est par rapport aux images que nous inculquent les médias : la télévision, la musique, tout ça quoi. Donc par rapport à ca, j'avais envie de connaître ces pays. Mais en fait quand je suis arrivé là, j'étais déçu, ce n'était pas comme j'imaginais, comme j'avais vu dans les films, ce n'était pas New-York quoi. »* (Rodrigo, monteur électricien, 30.09.09)

Cette fascination vis-à-vis du mode de vie et de la culture occidentale diffusée dans les médias explique à son tour la migration de nombreux Equatoriens, comme nous venons de le voir, et si ce n'est pas forcément le motif principal ayant conduit au départ, il apparaît presque toujours au second plan. Cela confirme ainsi une autre hypothèse quant aux raisons de la migration équatorienne qui est celle émise par la world system theory : La migration équatorienne à destination de la Suisse s'explique par la globalisation de l'économie. Les sociétés capitalistes, dont la Suisse, diffusent au travers des médias un modèle de vie basé sur la consommation de masse. Elles éveillent ainsi l'intérêt des Equatoriens pour ce mode de vie et créent en eux de nouveau désirs. Ne pouvant les satisfaire dans leur pays, ils décident donc de migrer vers le centre, notamment vers la Suisse, afin de rejoindre ces sociétés.

[46] Par le terme « occidentaux », je désigne ici les personnes provenant de l'Europe ou de l'Amérique du Nord essentiellement.

D'autre part, dans les années 1990 essentiellement, bon nombre de musiciens équatoriens ont décidé d'émigrer afin de venir jouer de la musique andine en Europe qui était très en vogue à cette période de même que son artisanat. L'Europe et notamment la France représentait pour eux un rêve d'un point de vue artistique. En effet, dans les années 1960-1970, des groupes chiliens étaient venus en Europe pour jouer et avaient eu beaucoup de succès, ce qui donna l'envie à d'autres de partir tenter leur chance, comme l'a relevé un des migrants interrogés. De plus, la migration leur permettait aussi d'entrer en contact avec des artistes qui n'étaient pas sud-américains ou équatoriens et d'élargir ainsi leurs horizons artistiques.

> *« Nous en qualité de musiciens, d'artistes en Equateur, tout le monde rêvaient de venir jouer en Europe. Donc les musiciens on voulait vraiment aller en Europe et surtout en France parce que les premiers groupes qui partaient d'Amérique du Sud, arrivaient en France. Dans le milieu artistique on parlait beaucoup de la France pour les peintres, les poètes, la musique qu'on jouait là-bas. On pouvait jouer et travailler et gagner de l'argent ».*
> (Luis, distributeur de journaux et musicien, 01.10.09)

Il y avait donc un attrait artistique évident pour les musiciens équatoriens vis-à-vis de l'Europe vers laquelle beaucoup décidèrent de migrer, généralement avec la mise en place de pratiques circulatoire comme nous le verrons dans le sous-chapitre concernant les parcours migratoires (cf. 3.1.3). Même si à l'heure actuelle, la musique andine n'est plus autant appréciée qu'il y a dix ans, certains équatoriens continuent encore de quitter leur pays afin de venir jouer en Suisse et plus généralement en Europe.

Toutefois, si l'aspect artistique était la principale raison de leur départ, il arrivait souvent que le côté économique soit intervenu lui aussi. En effet, beaucoup savaient qu'ils pourraient également gagner plus d'argent en jouant en Europe, en Suisse qu'ils ne le pouvaient en Equateur, ce qui les motivait encore plus à partir. Cependant, certains n'en ont parfois pris réellement conscience qu'une fois sur place, les confortant ainsi dans leur choix et donnant une autre dimension à leur migration.

> *« Bien sûr je savais que si je venais ici je pouvais faire un petit peu plus, aider ma famille, ca c'est clair ! Même si en Equateur j'aidais déjà avec mon salaire. » (Maritza, étudiante et musicienne, 15.09.09)*

> *« Au départ, le côté artistique c'était le plus important. Après quand je suis arrivé, que j'ai commencé à gagner de l'argent et tout ça, ça a tourné pour l'économique car j'ai vu que ça allait mieux. Je voyais ma famille qui pouvait un peu faire des choses qu'ils voulaient faire avec l'argent que j'envoyais comme commencer la construction d'une maison, arriver à quelque chose ! »*
> (Luis, distributeur de journaux et musicien, 01.10.09)

Par conséquent, ces motifs confirment dans une certaine mesure à la fois l'hypothèse de la nouvelle économie des migration évoquée en début de sous-chapitre selon laquelle c'est l'aspect économique qui pousse les Equatoriens à partir afin de pouvoir aider leur famille grâce notamment aux envois d'argent, ainsi que celle de la world system theory selon laquelle ils partent de leur pays afin d'accéder à la culture (ici la musique, l'art, etc.) et au mode de vie occidental.

Finalement, en début de chapitre il a été dit que les motifs officiels (regroupement familial, études, etc.) de la migration ne correspondent pas toujours avec les motifs réels (économique, culturelle, etc.). Cependant, il arrive tout de même assez souvent que ce soit le cas. En effet, bon nombre d'Equatoriens sont venus en Suisse dans le seul but de rejoindre un proche, un conjoint dans le cadre du regroupement familial, afin de pouvoir vivre ensemble ou pour faire des études.

> *« Comme la Suisse m'a plu, je suis rentrée en Equateur et j'ai fait la demande pour un permis d'étudiante. Le but était d'étudier. Je voulais voir si je pouvais étudier en HEC. En Equateur ce n'est pas possible d'étudier et travailler en même temps mais je me suis rendue compte qu'en Suisse on peut faire les deux ! »* (Lulu, étudiante et travailleuse sociale, 23.09.09)

En ce qui concerne le regroupement familial, ce motif vient ainsi valider l'hypothèse basée sur la théorie des réseaux, selon laquelle les Equatoriens décident de migrer afin de rejoindre un partenaire ou un/les parent(s) dans un autre pays afin de construire un avenir en commun.

En conclusion, La migration équatorienne s'explique essentiellement par la situation économique difficile que traverse le pays depuis plus de dix ans et qui pousse une grande partie de la population à partir afin de pouvoir aider leur famille, assurer un avenir à leurs enfants et se protéger d'éventuelles nouvelles détériorations économiques, etc. Ce facteur est donc fondamental dans le cas équatoriens et principalement en ce qui concerne le courant migratoire postérieur à 1995. Cependant, il serait faux de réduire la migration équatorienne à ce seul facteur car il en existe d'autres comme nous venons de le voir : l'envie de connaître un autre pays, une autre culture, un autre mode de vie tel qu'ils ont pu l'observer au travers des médias, mais aussi, dans le cas des femmes, d'acquérir de l'indépendance, de s'émanciper ainsi que pour les études, en raison du regroupement familial ou de l'attrait musical/artistique de l'Europe. Notons qu'il arrive souvent que ces motifs se complémentent les uns les autres.

Toutes ces raisons viennent ainsi confirmer un certains nombres d'hypothèses émises en début de travail, qui sont basées sur plusieurs théories explicatives de la migration. Ainsi, comme le relève à juste titre BOLZMAN : « *La diversité des causes de départ et des motivations des migrants issus de cette région du monde nous rend attentif à la nécessité de développer une vision plus complexe des migrations contemporaines* ». (BOLZMAN 2007 : 11-12).

3.1.2. Motifs du choix de la Suisse comme pays de destination

Une fois la décision de migrer prise, il s'agit alors de savoir dans quel pays se rendre et comment y aller. Le but du présent chapitre est donc de comprendre quels sont les éléments pris en compte par les migrants Equatoriens au moment d'opter pour un pays de destination plutôt qu'un autre et, en particulier, pour la Suisse. En effet, ce « choix » peut sembler pour le moins surprenant si l'on considère les entraves légales (cf. 1.3.2) auxquelles ils sont confrontés au moment d'entrer sur le territoire helvétique et de s'y installer (quand on sait par ailleurs que d'autres pays, comme l'Espagne par exemple, sont moins restrictifs vis-à-vis de cette migration). Il est donc légitime de se demander quelles sont les raisons ayant conduit les Equatoriens à venir en Suisse en dépit des difficultés légales certes, mais aussi liées à l'aspect culturel et linguistique.

Avant toute chose, une des premières précisions à apporter, c'est que le pays de destination, ici la Suisse, n'est pas -ou rarement- le résultat d'un choix délibéré et rationnel de la part des migrants équatoriens mais découle plutôt de circonstances particulières (présence d'un membre de la famille, raisons économiques, etc) :

> *« Je n'ai pas vraiment choisi en fait. Comme je venais voir mon frère et qu'il était en Suisse, je suis venue ici. »* (Lulu, étudiante et travailleuse sociale, 23.09.09)

Ainsi, selon les informations récoltées lors des entretiens, l'existence de réseaux sociaux reliant les émigrants équatoriens avec les personnes restées aux pays est la principale raison de leur venue en Suisse. A l'intérieur de ces réseaux se produit un phénomène d'appel par

lequel les migrants déjà installés « invitent » à venir auprès d'eux les membres de leur réseau désirant tenter l'expérience à leur tour, comme l'a aussi souligné Rodrigo Montaluisa Vivas.

> *« La migration équatorienne réagit beaucoup au phénomène d'appel. Si un ami, un proche, etc. est en Suisse, alors je vais venir ici où je sais que je connais déjà quelqu'un. C'est aussi depuis peu, de plus en plus une histoire de famille : il y a un bon pourcentage d'Equatoriens qui sont de la même famille ici. Par exemple, je connais une famille à Genève où ils sont 23 membres ! »* (Rodrigo Montaluisa Vivas, chercheur, 08.10.09)

Ainsi, les Equatoriens se sont dirigés principalement en Suisse parce qu'ils y avaient quelqu'un qu'ils venaient rejoindre et qui pouvait leur apporter du soutien à leur arrivée. Généralement, il s'agissait d'un membre de la famille (frère-sœur, cousin(e), oncle-tante, etc.) mais parfois aussi d'un ami ou juste d'une connaissance. Il est arrivé souvent que cette personne soit à l'origine de leur décision, les ait encouragés, qu'elle les ait aidé à financer leur voyage, à trouver un travail préalablement ou encore leur ait apporté un soutien aux premiers temps de leur séjour (logement, argent, etc.). C'est pourquoi les migrants se sont logiquement rendus là où se trouvait cette personne. De plus, le fait de savoir qu'ils ne seraient pas seuls une fois sur place les rassurait :

> *« Je suis venue ici parce que ma sœur était ici et c'est à elle que j'ai demandé si je pouvais venir. On va où on connaît des gens, personne ne va aller seul dans un pays totalement inconnu et où elle ne connaît personne. C'est pour les gens qu'on va dans un pays car on sait par eux comment c'est, etc. et puis, ma sœur, elle m'a trouvé un travail quand je suis arrivée, elle m'a aidée. »* (Adriana, femme de ménage, 20.11.09)

> *« Un jour, j'ai rencontré une amie qui m'a dit qu'elle partait travailler en Suisse où elle y avait une amie. Je lui ai demandé si je pouvais l'accompagner et c'est comme ca qu'on est venue toutes les deux. Le mari de l'amie nous a demandé de lui envoyer de l'argent depuis l'Equateur pour pouvoir venir chez lui. Il y a toujours des gens pour profiter des autres»* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

Par conséquent, les contacts que maintiennent les Equatoriens avec les membres de leur réseau social/familial sont déterminants au moment de décider de l'endroit où ils vont émigrer. En effet, s'il n'y avait pas eu un proche ou un ami en Suisse pouvant les aider, les accueillir à leur arrivée, ils ne seraient sans doute pas venus ici. De plus, il se crée ainsi un effet « boule de neige » puisque chaque nouveau migrant crée de nouveaux liens une fois installé dans le pays d'accueil.

> *« J'ai suivi mon copain. Lui, il est venu ici parce que sa sœur y était déjà et moi parce que lui était ici ».* (Andrea, femme de ménage, 07.11.09)

Notons que certains n'ont pas hésité à se servir de ces réseaux afin de faire payer leur aide à leur compatriote au moment de les faire venir, comme l'a relevé ci-dessus Elisabeth, cependant cette question ne sera pas abordées dans ce travail.

Un autre facteur explique également une bonne partie de la présence équatorienne en Suisse : le regroupement familial qui s'appuie sur ces réseaux et les renforce. Comme constaté lors des entretiens, un certain nombre de migrants équatoriens sont venus en Suisse après avoir entrepris une relation amoureuse ou suite à leur mariage avec un ressortissant helvétique, connu en Equateur ou ailleurs. La relation devenant plus sérieuse, ils ont décidé de l'officialiser afin de pouvoir vivre ensemble dans le même pays. Le « choix » de la Suisse est dans ce cas-là entièrement déterminé par l'origine du partenaire : Il est évident que si leur

conjoint avait vécu dans un autre pays, ils seraient allés là-bas et non en Suisse. De plus, les perspectives d'avenir en Suisse étant meilleur qu'en Equateur, cela a également joué un rôle au moment de choisir entre ces deux pays.

> *« Pourquoi la Suisse ? Si ca avait été l'Allemagne, ou la Grèce ou la Chine, si ma femme –ce qui n'était à l'époque encore qu'une amie- avait été dans ces pays là, je n'aurais pas eu de difficultés à rejoindre n'importe quel pays. La Suisse est là, parce que ma femme était en Suisse. Un hasard ».* (Javier, Aumônier, 09.09.09)

Par ailleurs, un certain nombre d'Equatoriens -encore jeunes- sont arrivés ici au bénéfice du regroupement familial (ou clandestinement) afin de se réunir avec leur(s) parent(s) ayant immigré(s) antérieurement. Dans ce cas, leur venue en Suisse n'était pas un choix volontaire mais dicté uniquement par la présence du père et/ou de la mère.

> *« En 2004, je suis venue vivre à Neuchâtel après m'être mariée. En 2006, j'ai ainsi pu faire venir mes deux enfants qui étaient restés en Equateur grâce au regroupement familial ».* (Isabel, femme de ménage, 16.09.09)

Ainsi, par ce phénomène d'appel lié aux réseaux sociaux et au regroupement familial, la migration équatorienne en Suisse devient de plus en plus une affaire de famille comme l'a fait remarquer plus haut Rodrigo Montaluisa Vivas. On retrouve toujours plus de migrants équatoriens issus de la même famille qui sont ici en groupe suite à l'immigration d'un premier membre. De véritables chaînes migratoires se mettent ainsi en place : le migrant initial faisant venir auprès de lui, frère, sœur, cousin(e)s, tante, etc., qui font à leur tour venir leurs proches. On le voit parfaitement dans le cas de Diana dont les quatre sœurs et deux frères vivent également en Suisse, à Lausanne.

> *« La plupart viennent ensemble. Nous on est sept ici, d'autres sont plus de vingt. Mon frère est arrivé le premier, ensuite il m'a fait venir et puis plus tard sont arrivés mes autres frères et sœur. C'est par clan, par famille qu'on vient ici ».* (Diana, esthéticienne, 03.10.09)

Notons que certains Equatoriens se sont dirigés dans un premier temps vers un autre pays européen afin d'y rejoindre un proche, mais suite à un mariage, des problèmes législatifs, familiaux, etc., ils ont décidé d'en partir et sont finalement venus en Suisse où ils y avaient également des contacts. Ainsi, on remarque que dans les deux cas le réseau social a joué un rôle important dans le choix de la destination. Et si la Suisse ne faisait pas partie de leur plan migratoire initial, ces événements particuliers en ont décidé parfois autrement.

> *« J'ai toujours voulu venir en Europe travailler mais pas vraiment en Suisse parce que c'est pas idéal, il y a des difficultés pour les papiers. Je suis donc allée en Espagne, où j'y ai une tante, parce que c'était plus facile. Là j'ai eu la nationalité et puis après je me suis divorcée, alors je voulais partir d'Espagne à cause de ma situation personnelle difficile. Donc je pensais rentrer en Equateur mais mon frère m'a dit de venir ici en Suisse, pour le voir, trouver un peu de calme, faire le point et puis finalement je suis restée.»* (Veronica, actuellement au chômage, 18.11.09)

Comme nous venons de le voir, le pays d'accueil des migrants équatoriens semble donc déterminé au préalable par le réseau social, familial. Malgré tout, il arrive aussi parfois que cette décision soit prise de façon plus rationnelle par le migrant.
En effet, un certain nombre d'entre eux ont choisi sciemment de venir en Suisse pour des raisons essentiellement économiques. Sachant que le pays bénéficie d'un niveau de vie parmi les plus élevés d'Europe, cela a forcément attiré certains migrants même si ce n'est pas la majorité d'entre eux. C'est le cas de Rodrigo ou d'Isabel, par exemple, qui sont venus en

Suisse principalement pour sa situation économique avantageuse et ses salaires élevés, après avoir vécu dans un autre pays d'Europe. Cependant, même pour les migrants qui sont venus en Suisse dans le but d'y rejoindre un membre de leur réseau, la situation économique helvétique a parfois constitué un facteur d'attraction supplémentaire.

> *« Je suis venu en Bulgarie avec l'Ambassadeur mais après 2 ans il devait partir pour la Congo et moi j'ai dit non que je ne voulais plus aller avec lui, je voulais rester par ici. Alors il m'a dit : "Choisis l'Espagne pour la langue ou la Suisse parce que c'est un très bon pays !" J'ai choisi la Suisse parce que c'est un pays qui a un niveau de vie parmi les plus hauts d'Europe normalement […]. C'est ça qui m'a fait choisir et aussi d'être déjà venu ici en vacances. »* (Rodrigo, monteur-électricien, 30.09.09)

Il existe donc principalement trois raisons expliquant le choix de la Suisse comme pays de destination par les migrants équatoriens : les réseaux sociaux et le phénomène d'appel qui y est lié ; le regroupement familial suite à un mariage ou pour les enfants ; et dans une moindre mesure la situation économique.

En conclusion, les résultats obtenus lors des entretiens viennent confirmer trois hypothèses émises en début de travail, quant aux raisons du choix du pays de destination :

Ainsi, les réseaux sociaux et le regroupement familial sont les principaux motifs conduisant les Equatoriens à venir en Suisse, ce qui valide par conséquent les deux hypothèses basées sur la théorie des réseaux. Selon la première, le choix de la Suisse par les migrants est dû principalement à la présence de membres de leur famille et/ou d'amis faisant partie de leur réseau social. Ces contacts leur fournissent des informations quant à la situation dans le pays d'accueil et leur permettent également de diminuer les coûts et le risque de la migration. D'autre part, la seconde hypothèse selon laquelle l'immigration équatorienne est liée au regroupement familial est aussi confirmée. En effet, un certains nombres d'Equatoriens décident de venir en Suisse afin de rejoindre un membre de sa famille, suite à un mariage mixte ou à la migration antérieur d'un proche.

Par ailleurs, l'hypothèse basée sur la théorie néoclassique selon laquelle les migrants tendraient à se diriger là où les retours nets escomptés sont les plus élevés, ce qui expliquerait le choix spécifique de la Suisse, pays où les salaires sont parmi les plus élevés, comparativement à d'autres pays comme l'Espagne par exemple, se vérifie également. Toutefois, elle ne concerne qu'une minorité des migrants venus en Suisse ou ne jouent qu'un rôle secondaire lors du choix de la destination.

Cependant, ces motifs tendent souvent à se complémenter (notamment quand le migrant potentiel a des contacts dans plusieurs pays) et/ou s'accompagnent d'autres considérations telles que l'attrait culturel, linguistique, etc. :

> *« Quand j'étais en Espagne, j'ai été contactée par ma cousine qui habite à Genève. Comme en Suisse je pouvais être mieux payée et faire un autre travail alors j'ai accepté. […] Et puis seulement pour savoir que c'était la Suisse et puis ça parle une autre langue, c'est une autre culture, ca m'attirait aussi. »* (Isabel, femme de ménage, 16.09.09)

3.1.3. Parcours migratoires des Equatoriens et type de permis d'entrée

A présent, il est question de voir quels sont les itinéraires empruntés par les migrants équatoriens pour rallier la Suisse[47].

Comme on peut s'y attendre, chaque migrant a un parcours migratoire qui lui est spécifique. Toutefois, il est possible d'observer des traits communs entre certains de ces itinéraires, ce qui permet de mettre en évidence trois tendances générales, qui sont illustrées ici par les témoignages les plus représentatifs.

Sur la base des informations récoltées lors des entretiens, j'ai donc pu distinguer les types de parcours suivants :

1. les migrants équatoriens ont qui rejoint directement la Suisse une fois sortis d'Equateur ;
2. les migrants équatoriens qui ont d'abord vécu dans un ou plusieurs pays, avant de rallier la Suisse ;
3. les migrants équatoriens qui ont voyagé d'un pays à l'autre en Europe sans jamais vraiment s'installer, souvent avec la mise en place de pratiques circulaires, avant de venir s'établir définitivement en Suisse.

Le premier groupe est donc composé des Equatoriens arrivant directement en Suisse après avoir quitté l'Equateur sans n'avoir jamais vécu préalablement dans d'autres pays, que ce soit en Europe ou ailleurs. Deux cas de figures se présentent alors quant au trajet effectué pour franchir la frontière helvétique :

Certains migrants sont arrivés en avion directement en Suisse. Cela concerne uniquement ceux qui bénéficiaient préalablement d'une autorisation d'entrée légale en Suisse : visa touristique, permis étudiant, permis B, etc. qui n'encourraient donc aucun risque de se faire détenir à la douane aéroportuaire, à l'image de Lulu ainsi que ceux venus avant 1999 qui ont pu entrer librement sur le territoire helvétique comme touristes.

Lulu est venue en Suisse une première fois en qualité de touriste afin de rendre visite à son frère. Voyant que le pays lui plaisait et notamment le fait qu'elle pouvait être beaucoup plus indépendante, elle a décidé de venir ici pour y faire des études. Elle est donc retournée en Equateur où elle a entrepris toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir un permis d'étude grâce auquel elle a pu rejoindre la Suisse sans difficulté arrivant directement à l'aéroport de Genève.

D'autres sont d'abord passés par un pays de l'Union européenne avant de rallier directement la Suisse par la frontière terrestre. Cela concerne notamment les personnes arrivées après le 1er janvier 1999, date à laquelle est entré en vigueur en Suisse le visa touristique pour les Equatoriens[48] alors qu'en Europe, il a fallu attendre 2003. Par conséquent, il était plus facile pour ceux désirant venir en Suisse entre 1999 et 2003 de rejoindre d'abord un pays européen pour lequel ils n'avaient pas besoin de demander de visa avant de rallier illégalement la Suisse par la frontière terrestre, à l'image d'Andrea :

Andrea est venu en Suisse en 2002 afin de rejoindre son petit ami se trouvant déjà à Lausanne. Comme elle ne pouvait prétendre à l'obtention d'un permis de séjour, ou d'un visa touristique pour la Suisse, elle est passée par Amsterdam où elle a pu passer librement la douane aéroportuaire en tant que touriste. De là, elle a d'abord rejoint Lyon et ensuite la Suisse, franchissant clandestinement la frontière vers Genève.

[47] Rappelons qu'il s'agit uniquement des itinéraires à destination de la Suisse romande puisque c'est là que résident tous les migrants interrogés. Il est probable, en effet, que les parcours soient différents en ce qui concerne les Equatoriens du reste de la Suisse.

[48] Auparavant, les Equatoriens pouvaient y venir librement pour une durée maximale de trois mois.

Comme j'ai pu le remarquer avec les témoignages, l'entrée clandestine en Suisse se fait généralement depuis la frontière française depuis Annemasse -après avoir rejoint au préalable Lyon-, soit individuellement soit avec l'aide d'un passeur.

Le second type de parcours concerne les migrants équatoriens qui ont quitté l'Equateur pour venir vivre et s'installer dans un pays européen (pour la majorité en Espagne mais aussi en Italie, en Allemagne ou même en Bulgarie) ou nord-américain et qui ont par la suite quitté le pays en question afin de rejoindre la Suisse pour divers motifs (réseau, situation économique, problèmes familiaux, etc.). La durée de résidence dans le(s) pays précédant(s) varie selon les personnes, allant de quelque mois à plusieurs années. Comme pour la première tendance, les migrants de ce second groupe ont fait le trajet soit par la voie aérienne arrivant ainsi directement en Suisse, pour autant qu'ils bénéficiaient préalablement d'une autorisation d'entrée, soit ils ont fait la route en auto, franchissant la frontière par voie terrestre (légalement ou non). C'est le cas notamment de Rodrigo et de Isabel.

Rodrigo a quitté l'Equateur en 1980 pour venir en Bulgarie afin de suivre l'Ambassadeur équatorien. Arrivé à Sofia, il y est resté deux ans au côté de l'Ambassadeur pendant lesquels ils sont venus chaque été en vacances en Suisse avec des étudiants équatoriens de Bulgarie. Mais après deux ans, l'Ambassadeur a été envoyé au Congo. Rodrigo ne souhaitant plus le suivre, il est venu en Suisse grâce à l'aide de l'Ambassadeur qui a pu le faire venir en tant qu'étudiant.

Isabel, quant à elle, est allée vivre en Espagne, à Murcia, en 2001 afin de travailler dans l'agriculture. Là, elle y est restée 6 mois, mais contactée par sa cousine qui habite Genève, elle a décidé de venir en Suisse où elle pourrait gagner plus et exercer un travail moins pénible. Ne disposant pas de visa touristique pour entrer en Suisse, elle est entrée sur le territoire en franchissant la frontière entre Annemasse et Genève avec l'aide d'un passeur.

Notons que le séjour dans un autre pays européen a parfois permis aux immigrants équatoriens d'obtenir la nationalité grâce à laquelle ils ont ensuite pu entrer librement en Suisse en tant qu'Européen.

Finalement, la troisième tendance regroupe les migrants qui ont continuellement voyagé à travers l'Europe avant d'arriver en Suisse où ils se sont finalement installés. Cela concerne essentiellement les Equatoriens venus sur le vieux continent pour faire de la musique et/ou vendre de l'artisanat dans les années 90 notamment (les conditions légales ayant changé depuis en Suisse et en Europe, c'est devenu plus difficile de voyager ainsi). Avant de venir En Suisse, ils se sont donc déplacés d'un pays à l'autre pour aller jouer dans des fêtes, dans la rue, etc. Ils ne restaient généralement pas plus de trois mois au même endroit, évitant ainsi d'avoir à demander des permis de séjour (il arrive parfois qu'ils soient déjà venus en Suisse lors de ces déplacements). Cependant, il semblerait tout de même qu'un pays leur ait servi de point d'attache, même s'ils n'y séjournaient pas forcément longtemps. Ces migrants ont ainsi mis en place une migration circulatoire, avant leur arrivée dans la Confédération, pour laquelle on peut distinguer deux variables : soit la stratégie circulaire incluait un retour en Equateur, en général en hiver, soit celle-ci ne concernait que les pays européens, c'est-à-dire sans retour en Equateur.

Dans le premier cas, les migrants venaient chaque année en Europe, généralement au printemps,. De là, ils visitaient différents pays en fonction des contrats de travail, des endroits où ils savaient trouver du monde (pays méditerranées en été par exemple). Arrivé l'hiver, ils rentraient en Equateur pour y passer les fêtes en familles où ils y restaient jusqu'au printemps. Puis, ils repartaient à nouveau pour l'Europe, arrivant généralement toujours au

même endroit jusqu'à ce qu'un événement (mariage mixte, travail, etc.) les aient amené en Suisse, lors de l'une de ces migration, où ils se sont finalement établis, à l'image de Luis :

Luis a décidé de venir en Europe afin d'y jouer de la musique. Il est donc arrivé au printemps 1991 en Allemagne. De là, il se déplaçait avec des amis dans différents pays (Italie, Allemagne, France, Angleterre, Suisse) afin de faire de la musique avec son groupe. En automne, il retournait en Allemagne puis rentrait pour décembre en Equateur. Et ainsi de suite chaque années pendant environ quatre ans, jusqu'à ce qu'ils connaissent sa future femme, une Suissesse, en Equateur. Finalement, ils se sont mariés alors qu'il était à nouveau en Europe pour la musique et il est ainsi venu s'installer auprès de sa femme en Suisse après être retourné en Equateur afin de régler les papiers.

Dans le deuxième cas, la pratique circulaire était la même excepté que les migrants ne retournaient plus en Equateur après avoir émigré en Europe, à l'image d'Andres. Ils voyageaient donc à travers l'Europe tout au long de l'année passant d'un pays à l'autre, dépassant rarement les trois mois dans le même endroit afin de ne pas nécessiter de visa (bien qu'ils soient parfois aussi restés quelques temps illégalement à certains endroits). Comme dit précédemment, il semble cependant qu'un pays leur ait servi de point d'attache.

Andres est parti d'Equateur en 1994 afin de rejoindre son frère et d'autres Equatoriens en Allemagne pour faire de la musique et vendre de l'artisanat. De là, ils ont voyagé à travers l'Europe ne restant généralement pas plus de 2-3 mois au même endroit. Finalement, suite à un problème en Allemagne, ils sont venus en Suisse comme touristes en 1996-1997 pour faire de la musique. En Suisse, le groupe s'est séparé et Andres est resté illégalement. C'est alors qu'il a rencontré une Suissesse qui devint plus tard sa femme.

Ainsi, pour cette troisième tendance il n'y a pas vraiment de trajets définis mais plutôt une sorte d'errance à travers l'Europe, passant d'un pays à l'autre sans autre but que de faire de la musique, leur arrivée en Suisse, déterminée en principe par l'activité musicale ou par le regroupement familial, marquant généralement la fin du voyage. Dans ce cas, le moyen de franchir la frontière varie également selon les autorisations d'entrée : soit par avion comme pour Luis, soit par auto dans le cas d'Andres.

On remarque donc qu'il n'existe pas vraiment d'itinéraire (ou route migratoire) prédéterminé pour les migrants équatoriens pour rallier la Suisse, mais plutôt des tendances. Le chemin emprunté variant selon l'endroit où ils résident avant de venir mais aussi en fonction du permis de séjour qu'ils détiennent au moment d'entrer en Suisse. S'ils sont en possession d'une autorisation légale alors ils tendent à venir directement en avion évidemment, à moins qu'ils se trouvent assez près de la Suisse et fassent le voyage en auto. En revanche, s'ils entrent illégalement dans notre pays, ils le font généralement en auto, voire à pied, la frontière terrestre étant logiquement plus perméable. Dans ce cas, il semble qu'il existe une voie de passage spécifique pour entrer illégalement en Suisse entre Annemasse en France et Genève, en Suisse.

Ces considérations nous poussent donc à étudier de plus près le type d'autorisation dont bénéficiaient les Equatoriens lors de leur venue sur le territoire suisse et comment ils ont pu régulariser par la suite leur situation, si nécessaire.

Selon les entretiens effectués, la majorité des migrants équatoriens sont venus en Suisse en tant que touristes. Ceux qui sont arrivés avant 1999 ont pu entrer librement sans avoir à demander de visa. En revanche, ce dernier est devenu obligatoire à partir de cette année-là pour tous les ressortissants équatoriens désirant venir en Suisse pour une période maximale de trois mois. De ce fait, un nombre assez important d'Equatoriens sont arrivés

clandestinement dans la Confédération entre 1999 et 2003 après être entrés librement dans un pays européen (le visa touristique n'étant en vigueur dans l'UE que depuis 2003). Ceux-ci sont généralement passés par la frontière franco-suisse étant donné qu'ils cherchaient à rejoindre un canton romand. Ces migrants, alors illégaux, ont pu, pour la majorité d'entre eux, régulariser leur situation après s'être marié avec un ressortissant suisse ou un étranger résident puisque le mariage permet d'appliquer le regroupement familial qui accorde automatiquement au conjoint le permis B.

Toutefois, quelques uns arrivés avec un visa touristique ont obtenu un permis d'étudiant durant les trois mois ayant suivi leur arrivée, évitant ainsi de se retrouver en situation illégale. Une fois terminé leur cursus, ils ont pu obtenir le permis B soit en raison de leur travail, soit par mariage.

D'autre part, quelques équatoriens sont arrivés directement en Suisse au bénéfice d'un permis étudiant qu'ils ont obtenu préalablement. A présent certains se trouvent encore en étude, quant à ceux ayant terminé leur cursus (à l'image de ceux ayant reçu le permis d'étude après leur arrivée en Suisse) ils ont par la suite pu se régulariser définitivement après avoir trouvé un emploi ou s'être marié.

Par ailleurs, d'autres équatoriens sont entrés en Suisse en possession du permis B obtenu au motif du regroupement familial.

Notons encore qu'actuellement de plus en plus d'Equatoriens rejoignent la Suisse après avoir été naturalisés dans un pays européen -principalement en Espagne- obtenant grâce à cela facilement le permis B dans notre pays, pour autant qu'ils aient trouvé un emploi, comme constaté lors des entretiens. En effet, ceux-ci sont dès lors considérés comme des ressortissants européens et non plus équatoriens, ce qui leur permet de bénéficier de la libre-circulation des personnes au sein de l'espace Schengen.

En Suisse, seulement deux des migrants interrogés ont remplis les conditions pour être naturalisé et un autre aurait également pu l'être, mais il a préféré la nationalité belge (sa femme étant belge et suisse) qui lui donne accès à un passeport européen. Ce petit nombre est du principalement au fait que la majorité des migrants interrogés ne remplissent pas encore les critères temporels minimaux pour cela.

Finalement, plusieurs équatoriens interrogés se trouvent encore en situation irrégulière et risquent de le rester car la Confédération n'entre généralement pas en matière sur le dossier des sans-papiers. L'une d'entre elle bénéficie toutefois d'une attestation de résidence et de travail en attendant que sa demande de permis soit étudiée à Berne.

On constate donc qu'outre le tourisme, qui n'autorise en réalité le séjour que pour une durée de trois mois maximum, les voies légales qui s'offrent aux Equatoriens désirant émigrer en Suisse sont : le regroupement familial, les études et les qualifications professionnelles comme nous l'avons vu dans le chapitre concernant la politique migratoire helvétique. Le regroupement familial est de loin le plus fréquent du fait qu'il est l'unique voie d'entrée légale pour les Equatoriens non-qualifiés mais aussi de régularisation a posteriori pour ceux entrés clandestinement.

3.1.4. Le retour en Equateur : entre désir et réalité

Les migrants équatoriens sont généralement arrivés en Suisse avec, en tête, l'idée de rester quelques temps, pour connaître les gens, la culture, pour économiser, etc. et de repartir ensuite en Equateur lorsqu'ils considéreront leurs objectifs atteints. Cependant, dans presque tous les cas, ce projet provisoire s'est transformé petit à petit en séjour à moyen ou long terme. Le départ est ainsi toujours plus repoussé, si bien que certains finissent parfois par

appréhender ce moment, craignant notamment de ne pas se réhabituer à la vie en Equateur après avoir passé autant de temps en Suisse.

> *« Au départ, j'avais calculé de rester que 3-4 ans en Suisse mais les choses ne se passent pas toujours comme on l'avait imaginé et maintenant ca fait 11 ans déjà que je suis ici. Pour ma fille je suis venue et pour elle je dois rentrer mais je ne sais pas si je vais me réhabituer à vivre en Equateur. Parfois je me demande comment je me sentirai là-bas après tant de temps en Suisse. »* (Adriana, femme de ménage, 20.11.09)

Le temps passé dans le pays d'accueil joue donc un rôle important -plus le migrant reste longtemps en Suisse, plus le retour devient compliqué- mais il y a aussi les facteurs personnels qui entrent en jeu. En effet, certains ont fondé une famille en Suisse ou ont fait venir la leur, ce qui a des conséquences évidentes sur leur retour : Leur vie étant à présent en Suisse, ils ne s'imaginent pas rentrer en Equateur surtout s'ils n'ont plus rien qui les y rattache :

> *« Moi, je pense rester ici. Je ne veux pas repartir, je suis très habituée ici, ca fait 12 ans que je vis en Suisse, tout me plaît ici, même le stress. Et puis je n'ai rien là-bas à part ma maison mais mes enfants sont ici et eux ils sont ma vie donc je resterai ici avec eux. »* (Miryam, femme de ménage, 07.11.09)

D'autres continuent néanmoins d'y songer bien que leur vie ainsi que leur famille soient en Suisse. Cependant, ils n'envisagent leur retour qu'une fois l'âge de la retraite arrivé, ou lorsque leurs enfants seront adultes et suffisamment indépendants pour vivre sans eux. Il est ainsi difficile pour eux de concevoir un retour plus tôt dans leur vie à cause de leur responsabilité envers leur famille et aussi parce qu'ils considèrent que leurs enfants auront un meilleur avenir et une meilleure éducation en Suisse qu'en Equateur.

> *« Je retournerai une fois mais je ne sais pas quand. Je ne pense pas partir tant que mes enfants sont petits et puis mon but ce n'est plus ça depuis un bon moment. Maintenant je suis là mais y aller, je vais y aller mais je ne sais pas si c'est dans 10, 20 ou 30 ans. […] L'autre chose pour moi, c'est l'avenir de mes enfants. Ils sont mieux ici pour beaucoup de chose : au niveau de l'éducation, d'avoir une vision plus optimiste… ce genre de chance dans la vie et pouvoir vivre avec dignité, je pense qu'ici c'est mieux. »* (Luis, distributeur de journaux et musicien, 01.10.09)

Par ailleurs, l'argent que certains migrants équatoriens envoient dans leur pays influence quelquefois aussi la décision de prolonger leur séjour car il est devenu une nécessité pour la survie de la famille en Equateur. Or, si le migrant rentre, il ne pourra financièrement plus autant les aider.

Ainsi, comme le relève à juste titre Sayad, « *il n'est pas d'immigration, même réputée de travail et exclusivement de travail (…) qui ne se transforme pas en immigration familiale, c'est-à-dire à fond en immigration de peuplement* » (in BOLZMAN 2007 : 34). En effet, comme nous venons de le voir, si la majorité des migrants ont émigré avec l'idée de passer un certain temps en Europe, en Suisse et de rentrer à court ou moyen terme en Equateur, le fait est qu'ils y ont, pour la majorité d'entre eux, fondé une famille ou fait venir la leur, ce qui a changé les projets migratoires et les ont conduits à une sédentarisation progressive. Mais malgré cela, cette idée de retour reste toujours ancrée en eux et est à l'origine parfois de grandes souffrances liées à la nostalgie du pays, à l'impossibilité de rentrer ou de ne pas savoir quand est-ce que cela sera possible.

Néanmoins, certains migrants envisagent tout de même de rentrer prochainement au pays notamment lorsqu'ils ont pu réaliser dans un délai assez court les objectifs qu'ils s'étaient fixés

au départ, ou parce que la migration n'a pas réellement comblé leurs attentes par exemple. Cela ne concerne pas uniquement des personnes venues seules ou avec un conjoint équatorien mais également des migrants mariés avec un(e) Suisse ou un(e) étranger(ère) résident(e) qui décident de partir vivre en Equateur car leur vie en Suisse ne leur convient plus. Toutefois, cela est possible si le conjoint est également d'accord :

> *« Moi, je vais repartir. Je me suis habituée ici mais je ne veux pas y rester toute la vie. Je suis contente d'être venue mais j'ai décidé de repartir. Normalement, c'est pour l'an prochain. J'ai toujours eu cette envie de rentrer et puis maintenant on a quelque chose là-bas avec mon copain : on est en train de construire la maison, on a économisé aussi. On va repartir ensemble avec mon copain. »* (Andrea, femme de ménage, 07.11.09)

> *« Ce n'était pas mon but de rester mais le destin a fait que je suis resté, parce que j'ai ma femme et une famille. Mais l'idée de partir définitivement chez moi, je l'ai toujours eue, si l'occasion se présente. Alors cette année, je vais partir, je reste 6 mois là-bas à regarder s'il y a des possibilités de faire quelque chose. Après cela, la famille va regarder si c'est possible qu'elle vienne me rejoindre ou si c'est moi qui reviens. Ma femme [une Suissesse] est d'accord. Cette décision je l'ai prise à cause du système comme il est fait en Suisse. Quand je travaille ca va bien mais sitôt que je suis au chômage, ca baisse, donc j'ai des hauts et des bas tout le temps. Alors j'ai réalisé que pour mener ce rythme de vie, autant rentrer pour essayer autre chose. Parce que nous, si on est sorti du pays et si on se sacrifie, c'est pour avoir quelque chose à la fin mais si on n'y arrive pas pourquoi se donner tant de peine ? » (Andres, temporaire et musicien, 11.09.09)*

Par ailleurs, quelques uns ont déjà tenté de retourner définitivement dans leur pays mais le retour ne s'étant pas passé comme ils l'avaient imaginé (ennui de la Suisse, difficultés à trouver du travail, absence des amis, etc.), ils sont revenus en Suisse. En effet, une fois en Equateur, ils se sont rendu compte que les choses n'étaient plus comme avant, les rapports qu'ils avaient que ce soit avec les amis ou la famille ont évolué du fait d'avoir été éloigné tant de temps et parce qu'ils ont eux-mêmes changé. Parfois, ils ont réalisé qu'ils se sentaient plus chez eux en Suisse qu'en Equateur, c'est pourquoi ils sont revenus. Notons que les conditions de travail jouent également un rôle car s'ils s'aperçoivent qu'il n'y a pas de possibilités de réinsertion professionnelle dans leur pays, les migrants repartent parfois.

> *« Je suis reparti en Equateur mais au bout d'un an et demi, je suis rentré parce que vous êtes là-bas mais ca vous manque ici. Vous arrivez là-bas et vous n'avez plus de copains, vous n'avez plus de relation, d'amis. C'est là que je me suis rendu compte qu'une fois qu'on part de son pays, on est un étranger partout même dans son pays. Il vous manque toujours quelque chose de l'autre pays. Moi j'étais là-bas mais ça me manquait ici. Vous n'êtes jamais chez vous. Alors j'ai préféré rester ici. Mais je pense quand même toujours rentrer chez moi à la vieillesse. »* (Rodrigo, monteur électricien, 30.09.09)

Comme l'a également fait remarquer Rodrigo lors de notre entretien, l'idéal est de rentrer quand on sent qu'on n'a plus rien à faire dans le pays d'accueil. Mais cet idéal n'est pas toujours réalisable notamment pour les personnes en situation irrégulière qui peuvent être expulsée à n'importe quel moment.

En conclusion, comme nous venons de le voir au travers des différents témoignages, *« Le projet de retour est en effet, pour ainsi dire, omniprésent dans les discours des Latino-américains. Il peut être de l'ordre du rêve, de mythe ou prendre la forme d'un projet concret. En tout cas, il témoigne d'une forme de loyauté vis-à-vis du pays ».* (BOLZMAN 2007 : 36).

Cette remarque concorde parfaitement avec la situation des migrants équatoriens où chacun garde plus ou moins fortement en lui l'espoir, la volonté de rentrer un jour en Equateur.

QUATRIEME PARTIE

Conclusion

4. CONCLUSION

Le but de ce travail était de fournir une vision globale du phénomène migratoire équatorien en Suisse étant donné qu'il a été encore peu abordé jusqu'à présent. Il s'agissait ainsi d'étudier d'une part la situation actuelle de cette immigration et d'autre part ses facteurs explicatifs.

Reprenons à présent chacune des questions proposées en début de travail afin de faire le point sur les résultats obtenus et sur la validation des diverses hypothèses :

1. Quelle est la situation actuelle de l'immigration équatorienne en Suisse en termes de répartition par canton, sexe, âge, autorisation de résidence, secteur d'activité, et de mariage mixte mais aussi d'intégration et de pratiques transnationales ?

Jusque là assez marginale, la migration équatorienne en Suisse s'est considérablement accrue dès 1996 principalement en raison de la crise économique, politique et sociale en Equateur, dont les différents aspects ont été traités dans le chapitre concernant le contexte équatorien (cf. 1.3.3). Les conséquences de cette crise plongèrent le pays dans un climat de morosité et de pessimisme latent, poussant de nombreux Equatoriens à quitter leur pays afin de trouver une solution à leurs problèmes et de construire un avenir meilleur pour eux et leurs enfants. Dès lors, il existe une corrélation entre l'évolution du flux migratoire en Suisse et les bouleversements qu'a subi le pays.

Parmi tous les Equatoriens ayant émigré, ceux venus en Suisse se sont dirigés principalement à Lausanne (34%) et à Genève (22%) et dans une moindre mesure à Zurich (12%) et Berne (7%). Cette répartition est due essentiellement aux réseaux sociaux reliant les Equatoriens entre eux. En effet, ceux-ci se rendent là où ils ont des connaissances, des proches pouvant leur apporter leur aide pendant les premier temps de leur séjour. De plus, l'aspect linguistique influence aussi le choix, le français étant plus facile à comprendre et à apprendre pour un Equatorien que ne l'est l'allemand. D'autre part, l'attrait des villes comme important bassin d'emploi joue évidemment aussi un rôle. Les Equatoriens vont s'y regrouper car ils savent qu'ils pourront y trouver un emploi assez facilement puisqu'ils sont venus essentiellement pour cela comme l'indique en partie la répartition par âge de cette population. En effet, la majorité des personnes qui la compose se trouve en âge actif, ce qui est une caractéristique typique d'une migration dite de travail. De plus, le faible taux d'Equatoriens à la retraite (65 ans et plus) est le signe d'une population en renouvellement constant.

Par ailleurs, une des caractéristiques de la migration équatorienne est sa forte féminisation, comme c'est, notamment, le cas pour l'ensemble des pays sud-américains. Cela s'explique par : la forte demande dans les services domestiques en Suisse, secteur fortement délaissé par les travailleuse autochtone ; l'organisation patriarcale de la société équatorienne, les jeunes filles profitant parfois de la migration pour s'éloigner du carcan familial et social ; ainsi que par les mariages mixtes, comme le signalait BOLZMAN (2007), les hommes suisses épousant plus facilement une Equatorienne que ne le font les Suissesses avec les Equatoriens.

De fait, les mariages mixtes sont relativement nombreux au sein de cette population puisque cela concerne environ le tiers des Equatoriens résidant en Suisse. Cette importance est probablement liée à des facteurs culturels mais aussi en partie au fait qu'il s'agit du seul moyen légal d'entrée et de régularisation pour les Equatoriens ne répondant pas aux critères établis par la politique migratoire helvétique[49] (qualifications, études). En effet, le mariage avec un Suisse, permet aux Equatoriens de bénéficier automatiquement du permis B au titre

[49] Je n'entre pas en matière ici sur la question du mariage blanc et pars donc du principe que toutes les unions sont basées sur des sentiments réels de la part des conjoints.

du regroupement familial. Notons que le taux d'Equatoriens régularisés de cette façon serait encore plus conséquent, si on prenait en compte les mariages avec des étrangers résidants.

En ce qui concerne les autorisations que possèdent les Equatoriens pour séjourner sur le territoire helvétique, ils sont actuellement 64% à posséder un permis B, c'est-à-dire une autorisation de séjour et 29% un permis d'établissement (C). Cependant, dès 2002, la proportion du premier a diminué alors que celle du second a augmenté. Ces deux changements semblent être liés à la conversion du permis B en permis C après 5 ou 10 ans de résidence en Suisse. D'autre part, on a également pu remarquer une présence importante de requérants d'asile (23%) en 1995 dont les causes restent inconnues. Toutefois, ce nombre s'est rapidement abaissé jusqu'à devenir insignifiant en 2008.

Au niveau économique, les Equatoriens travaillent majoritairement dans le secteur tertiaire car c'est là qu'ils trouvent le plus facilement du travail notamment dans la restauration-hébergement et le commerce de détail qui emploient à eux deux plus du quart des actifs occupés. Toutefois, cette répartition assez diffuse des travailleurs équatoriens réguliers entre les différentes classes d'activités n'est certainement pas représentative de l'ensemble de la population présente en Suisse. En effet, si on tenait compte des travailleurs illégaux, il est fort probable qu'on puisse alors observer une forte concentration de cette main d'œuvre dans deux voire trois domaines : la restauration-hébergement, le nettoyage et dans une moindre mesure la construction.

Ainsi, les différents aspects socio-économiques qui ont été étudiés dans ce travail permettent d'observer le degré d'intégration de l'immigration équatorienne au sein de la société suisse. Au niveau structurel, les résultats obtenus suite à la comparaison entre les profils des deux groupes sont assez mitigés: Si la population équatorienne tend à se stabiliser du fait de l'allongement de la durée des séjours, son intégration économique n'est pas encore complète. En effet, bien que sa répartition dans les branches économiques soit semblable à celle de la population suisse, son taux d'occupation (55% contre 73,9%) est, lui, comparativement assez faible malgré un taux d'activité nettement supérieur (82,7% contre 65.5%). Pour ce qui est de la participation au système social, les résultats sont tout autant mitigés avec un pourcentage de mariage mixtes assez élevé démontrant une relativement bonne intégration mais avec une surreprésentation des Equatoriens en âges actifs, et une sous-représentation des plus de 65 ans ce qui indique donc plutôt le contraire.

Quant à l'intégration culturelle des Equatoriens, elle semble être plutôt positive d'après les témoignages récoltés. La majorité d'entre eux, se sentent en effet bien accepté par la population suisse, pour cela, ils ont notamment mis en place diverses stratégies afin de s'adapter facilement, comme apprendre le français, respecter les lois, travailler, prendre les habitudes des Suisses afin de ne pas être en décalage, etc. En revanche, la situation est évidemment différente pour les personnes sans autorisation de résidence : La peur d'être dénoncé ou contrôlé par la police les pousse à rester dans l'ombre, ce qui est un frein à leur intégration. En effet, les contacts qu'ils maintiennent avec les Suisses sont dès lors restreints au domaine professionnel généralement. La politique migratoire a donc une influence évidente quant à l'intégration des Equatoriens en situation irrégulière mais pas seulement puisqu'elle interdit également le droit de vote aux personnes détenant un permis de résidence.

Finalement, les transferts de fond effectués en Suisse par les migrants équatoriens se montent à USD 1.9311 millions en 2008. Le montant total reçu par l'Equateur cette même année étant de USD 2.8216 milliards, ce qui est un peu moins qu'en 2007 où il atteignait USD 3.0879 milliards. Ces envois d'argent sont devenus un élément important de l'économie familiale et nationale. En effet, beaucoup de familles équatoriennes dépendent de ces transferts pour leur survie, pour pouvoir faire face aux dépenses quotidiennes, etc. Selon une étude du BIT, la *remesa* aurait ainsi permis de sortir de la pauvreté 5% de la population. Au niveau national, ces transferts d'argent permettent de soulager le gouvernement qui peut

ainsi faire face au remboursement de la dette en diminuant l'investissement social dont les coûts sont assumés par les migrants.

De plus, on observe essentiellement deux manières de pratiquer la *remesa*°: soit les migrants transfèrent régulièrement de l'argent à la famille comme aide économique, ces envois étant quantitativement les plus importants, soit les envois sont irréguliers, destinés à des fêtes, des événements spéciaux. Les migrants venus en raison de la situation économique équatorienne sont logiquement ceux qui envoient le plus régulièrement de l'argent et dont les montants sont les plus conséquents.

Après avoir rappelé quelle est la situation actuelle de la migration équatorienne et ses pratiques transnationales, voyons à présent ce qui a été observé quant aux facteurs explicatifs de ce courant migratoire :

2. Quels sont les facteurs explicatifs de la migration en provenance d'Equateur et du « choix » de la Suisse comme pays de destination ?

La troisième partie du travail s'intéresse non seulement aux raisons de la migration et du choix du pays de destination, mais également aux parcours effectués par les migrants pour rejoindre la Suisse et à la question du retour en Equateur.

Comme mentionné, la raison fondamentale qui pousse un très grand nombre d'Equatoriens à quitter leur pays est la situation économique et politique critique ainsi que la précarité des conditions de vie et de travail en Equateur suite à la crise des années 1990. Beaucoup d'Equatoriens ont ainsi vu leur niveau de vie se détériorer progressivement, pouvant de moins en moins assumer les dépenses quotidiennes du ménage. Ils ont par conséquent décidé d'émigrer en Europe pour travailler et pouvoir ainsi aider leur famille, leurs enfants restés au pays grâce à l'argent qu'ils leur envoient. Le but de leur migration est de pouvoir assurer une bonne éducation et un avenir favorable à leur progéniture, mais aussi d'améliorer les conditions de vie de leurs proches. La stratégie migratoire mise en place est dès lors essentiellement familiale, ce qui vient confirmer une première hypothèse : celle émise sur la base de la nouvelle économie des migrations (cf. 1.2.2.1).

Par ailleurs, l'indépendance que comptent trouver les femmes au travers de la migration est une autre raison les poussant à partir. La migration est pour elles un moyen de s'éloigner de la société équatorienne encore très patriarcale et du contrôle de leur famille. Elle leur offre ainsi la possibilité de s'émanciper et de prendre leur propre décision comme l'affirme l'hypothèse issue de la typologie de CARBAJAL et MAINARDI (cf. 1.2.6.1).

Un autre aspect permet à son tour de valider cette hypothèse : l'envie d'aventure, de découverte d'un autre pays. Ainsi, un certain nombre d'Equatoriens a choisi de quitter l'Equateur pour tenter l'expérience migratoire dans le but de connaître quelque chose de nouveau, un autre mode vie, une culture différente et par la même occasion de voyager.

Cette attirance vis-à-vis des sociétés occidentales vient notamment de la diffusion au travers des médias d'un certain mode de vie basé sur la consommation de masse qui éveille en eux le désir d'accéder à ces sociétés. C'est donc parce qu'ils rêvent de vivre de la même manière que ce qu'ils ont pu observer à la télévision, au cinéma, etc. qu'ils décident de venir en Europe où ils espèrent trouver tout cela. Cet aspect confirme à son tour une autre hypothèse qui est celle de la world system theory (cf. 1.2.4.1).

D'autre part, l'attrait artistique de l'Europe aux yeux des musiciens équatoriens expliquent également le départ d'un certain nombre d'entre eux afin de venir jouer ici et de connaître d'autres artistes qui ne soient pas sud-américains. Le succès de quelques groupes chiliens venus dans les années 1960-1970 en Europe leur faisant ambitionner une grande réussite, beaucoup ont donc décidé de tenter l'expérience. Cependant, ils sont à présent moins

nombreux car la musique andine n'est plus autant demandée en Europe que ce n'était le cas dans les années 1990.

Finalement, le regroupement familial et les études sont bien évidemment deux autres motifs permettant de comprendre la migration des Equatoriens. Bon nombre d'entre eux viennent rejoindre leur conjoint ou leur(s) parent(s) alors qu'un nombre plus réduit vient en Suisse pour poursuivre des études. Notons cependant que si le regroupement familial est officiellement la raison légale la plus souvent invoquée en ce qui concerne cette migration, il arrive en réalité souvent qu'il soit plus le moyen employé pour y parvenir que la véritable raison.

Les facteurs explicatifs de la migration sont donc variés mais la situation économique difficile en Equateur reste l'élément détonateur et est l'aspect peut-être le plus caractéristique du cas équatorien.

Le choix de la Suisse comme pays de destination est, quant à lui, essentiellement dicté par les réseaux sociaux comme énoncé dans l'hypothèse découlant de la théorie du même nom (cf. 1.2.5.1). En effet, les liens de solidarité et l'échange d'informations entre les membres du réseau (proches, amis, connaissances, etc.) ainsi que la diminution des coûts et des risques qu'ils permettent, poussent les migrants à se rendre là où ils y ont déjà des contacts. Les Equatoriens ne partent ainsi pas complètement vers l'inconnu, sachant déjà un peu à quoi s'attendre une fois en Suisse et pouvant compter sur le soutien des membres de leur réseau lors des premiers temps de leur séjour. Par conséquent, les réseaux mais également le regroupement familial –qui s'appuient sur ces liens sociaux- sont la principale explication de la venue en Suisse de migrants équatoriens et priment sur l'aspect économique. Le choix des Equatoriens pour un pays n'est visiblement pas aussi rationnel que ne l'affirme les différentes théories migratoires. Néanmoins, l'aspect économique n'est pas totalement omis des considérations des migrants. En effet, un certain nombre d'entre eux ont décidé de venir en Suisse plutôt qu'ailleurs du fait du niveau de vie élevé et des hauts salaires qui les laissent espérer des retours nets plus importants comparativement aux autres pays européens, ce qui confirme la seconde partie de l'hypothèse basée sur la théorie néoclassique (cf. 1.2.1.1).

Par conséquent, une fois la décision prise de migrer, il s'agit pour les migrants de rallier la Suisse. Pour ce faire, trois tendances générales ont pu être observées au travers des divers témoignages concernant les parcours empruntés les Equatoriens:

Premièrement, un certain nombre de migrants ont rejoint directement la Suisse après leur départ d'Equateur, c'est-à-dire sans avoir résidé dans aucun autre pays entre temps. Le franchissement de la frontière s'est réalisé en principe par voie aérienne pour ceux disposant d'une autorisation de séjour ou venu avant 1999[50] et par voie terrestre pour les autres.

Deuxièmement, d'autres Equatoriens ont vécu dans un ou plusieurs autres pays avant de venir dans la Confédération. Comme pour la première tendance, les migrants ont fait le trajet par voie aérienne ou terrestre en fonction de l'autorisation dont ils disposaient mais aussi du lieu de résidence préalable.

Troisièmement, quelques uns, essentiellement des musiciens, ont mis en place une stratégie migratoire circulaire avant de s'installer en Suisse, c'est-à-dire qu'ils voyageaient en Europe, d'un pays, à l'autre pour jouer de la musique mais sans jamais s'établir dans un pays, l'un d'eux leur servant toutefois de point d'attache où ils finissaient toujours par se rendre. Cependant, si pour certains la migration circulaire prenait en compte l'Equateur, ce n'était pas le cas pour tous.

Le moyen de franchir la frontière dépend donc essentiellement du titre de séjour dont dispose ou non le migrant. Ainsi, les principales autorisations dont bénéficiaient les Equatoriens interrogés au moment d'entrer sur le territoire étaient, dans l'ordre : tourisme (avec ou sans

50 Date d'entrée en vigueur du visa touristique pour les Equatoriens en Suisse.

visa, selon l'année d'arrivée), le permis B au titre du regroupement familial, le permis étudiant. Notons qu'un nombre important sont arrivés illégalement en Suisse. Ces derniers ainsi que ceux se retrouvant en situation irrégulière après avoir dépassé la durée légale du séjour touristique se sont pour la plupart régularisés grâce au regroupement familial.

Finalement nous avons vu que l'idée du retour au pays est omniprésente dans l'esprit des Equatoriens dès leur départ d'Equateur. Cependant, chacun l'envisage d'une manière différente au vu de son expérience migratoire. Si quelques uns prévoient un retour dans un délai assez court, la plupart se sont vu contraints de prolonger leur séjour du fait que les buts qu'ils s'étaient fixés nécessitent plus de temps qu'ils ne l'avaient prévus pour être atteints mais aussi parce que beaucoup ont fondé une famille en Suisse. Dans ce dernier cas, le retour est alors généralement envisagé lors de la retraite, une fois que leurs enfants seront assez grands pour se débrouiller seuls. Cependant, quelques uns ont parfois déjà tenté le retour mais cela ne s'est pas passé comme ils l'avaient imaginé (ennui de la Suisse, pas de travail, etc.) et ils sont donc revenus en Suisse pour quelques temps encore.

Ainsi, l'immigration équatorienne s'explique en grande partie par la crise socio-économique que traverse l'Equateur depuis plus d'une dizaine d'année qui pousse beaucoup de ses ressortissants à quitter le pays afin d'améliorer leur condition de vie. Ceci soulève donc la question de savoir si une amélioration de la situation socio-économique mais aussi politique équatorienne entrainerait une diminution de ce flux. Pour ma part, je pense que la majorité des Equatoriens cesseraient effectivement de partir s'ils pouvaient entrevoir un avenir favorable dans leur pays pour eux et pour leurs enfants. Malgré tout, je ne crois pas que ce courant disparaitrait pour autant car, comme nous l'avons vu, d'autres forces poussent les Equatoriens à émigrer comme : leur désir d'aventure, d'émancipation, de découverte, etc. qui ne vont pas disparaître de si tôt !

En conclusion, ce travail offre donc une vision générale du phénomène migratoire équatorien en Suisse. Grâce aux deux questions de recherche, diverses problématiques telles que l'intégration, les facteurs explicatifs, les itinéraires, etc. ont pu être traitées. Les résultats ont ainsi permis d'apporter de nouvelles informations quant à cette migration et à ses caractéristiques qui pourront servir par la suite de base à des études qualitatives et quantitatives plus larges. De plus, ce travail soulève également toute une série de questions qui mériteraient d'être abordées de manière plus approfondies dans le futur, concernant notamment : les conséquences des restrictions imposées par la politique migratoire helvétique sur le courant migratoire équatorien ; les diverses pratiques transnationales misent en place par les équatoriens leur permettant de maintenir des liens constants avec l'Equateur ; les causes et les conséquences de la forte féminisation de ce courant migratoire : l'expérience du retour après avoir habité plusieurs années en Suisse ; ainsi que les motifs de la présence des requérants d'asile équatoriens dans les années 1990 ; et bien d'autres encore.

Statistiques : 246’838 caractères au total (table des matières, bibliographie et annexes non compris).

Bibliographie et annexes

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES

ACOSTA Alberto, 1999: *Breve historia economica del Ecuador*. Quito: Corporación editora nacional.

ACOSTA Alberto, LOPEZ Susana et VILLAMAR David, 2006: *La migración en el Ecuador. Oportunidades y amenazas*. Quito: Corporación editora nacional.

BOLZMAN Claudio, CARBAJAL Myrian, MAINARDI Giuditta, 2007 : *La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des Latino-américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé.* Genève : ies éditions.

BOYLE Paula, HALFACREE Keith et ROBINSON Vaughan, 1998: *Exploring contemporary migration. Harlow*: Longman.

CESARE LUSSO Vittoria, 2001: *Quand le défi est appelé intégration. Parcours de socialisation et de personnalisation des jeunes issus de la migration*. Berne : Peter Lang.

HERRERA Gioconda, CARRILLO María Cristina et TORRES Alicia, 2006: *La migración ecuatoriana. Transnacionalismo, redes e identidades*. Quito: FLACSO.

HERRERA Gioconda et RAMIREZ Jacques, 2008 : *América latina migrante : Estado, familia, identidades*. Quito: FLACSO

JUSTEAU Stéphane. Economie et migrations. Des déterminants et impacts économiques des migrations internationales. In : *Futuribles*. Paris. N° 270 (2001), pp. 33-46.

LARREA MALDONADO Carlos, 2004: *Pobreza. Dolarización y crisis en el Ecuador*. Equateur: Abya-Yala.

LEE Everett. 1966 : A theory of migration. In *Demography 3*. pp. 47-57.

MASSEY Douglas S. Mondialisation et migrations. L'exemple des Etats-Unis. In : *Futuribles*. Paris. N° 284 (2003), pp. 25-35.

MASSEY Douglas, S, ARANGO Joaquin et al. 1993: Theories of International Migration: a Review and Appraisal. In *Population and Development Review* 19. pp 431-466.

MONTALUISA VIVAS Rodrigo, 2007 : L'émigration équatorienne : ses causes et ses conséquences. In *La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires, des latino-américains américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé.* Genève, pp. 93-113.

NEDELCU Mihaela (sous la direction de), 2004 : *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles.* Paris : l'Harmattan.

PETREE Jennifer et VARGAS Tahira. Dominicanos en Suiza. Pautas, prácticas e impactos de la migración transnacionale y el envío de remesas que vinculan República dominicana y Suiza. In: *Cahier du LaSur*. Lausanne: Ecole polytechnique de Lausanne. N° 8 (2005)

OFFICE FEDERAL DES MIGRATIONS, 2007: Statistiques des étrangers et de l'asile, Volume 2 : résultats rétrospectifs. Berne : ODM.

PIGUET Etienne. 2005. *L'immigration en Suisse depuis 1948. Une analyse des flux migratoires.* Zurich : Seismo, sciences sociales et problèmes de sociétés.

PIGUET Etienne, 2009 : *L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

PIGUET Etienne. Cours : Géographie des migrations, 2007.

PIGUET Etienne et LOSA Stefano, 2002 : *Travailleurs de l'ombre ? Demande de main-d'œuvre du domaine de l'asile et ampleur de l'emploi d'étrangers non déclarés en Suisse*. Zurich : Seismo.

PORTES Alejandro, BACH Robert L. 1985: *Latin journey : Cuban and Mexican immigrants in the United States.* California: University of California Press.

POULAIN Michel et HERM Anne. Les flux migratoire internationaux en Europe. In : *Futuribles*. Paris. N° 279 (2002), pp. 5-27.

REA Andrea, TRIPIER Maryse, 2003 : *Sociologie de l'immigration*. Paris : La Découverte.

RIANO Yvonne, 2007 : Migration de femmes latino-américaines universitaires en Suisse. Géographies migratoires, motifs de migration et questions de genre. In *La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires, des latino-américains américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé.* Genève, pp.115-133.

RIANO Yvonne et BAGHDADI Nadia, 2007*:* Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen". Le rôle du genre et de l'imaginaire géographique dans la migration des femmes. In *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 26, No 1: Genre et frontières - frontières de genre, Lausanne, Editions Antipodes

RIANO Yvonne, BAGHDADI Nadia et WASTL-WALTER Doris, 2008 : *Les migrantes qualifiées et leurs possibilités d'intégration professionnelle en Suisse. Résultats et recommandations d'une recherche réalisée dans le cadre du Programme national de recherche "intégration et exclusion"*. Berne : Institut de géographie, Université de Berne*.*

SCHOENENBERGER Alain et ZARIN-NEJADAN Milad, 2005 (4éd.): *L'économie suisse*. Paris: Presses Universitaire de France.

SIMON Gildas. Migrants et migrations du monde. In : *Documentation photographique*. Paris : La documentation Française. Dossier n° 8063, mai-juin 2008.

STARCK Oded, BLOOM David E., 1985: The new economics of labor migration. In *American Economics Review 75*, pp. 173-179.

STIENEN Angela, 2003: Globalización, nuevas dinámicas urbanas y estrategias de integración de migrantes andinos indocumentados en Suiza. In *Economía, Sociedad y Territorio*, vol IV, n°13, pp. 27-62.

VERTOVEC Steven, 1999: Conceiving and researching transnationalism. In *Ethnic and Racial Studies*, 22(2), pp. 447-462

WANNER Philippe, HAUG Werner et SCHULER Martin, 2002: La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

WICKER Hans-Rudolf, FIBBI Rosita, HAUG Werner, 2003: Les migrations et la Suisse. Zürich : Seismo.

ZEUGIN Bettina, 2007 : *Où en est la politique migratoire de la Suisse ? Chances et défis.* Lucerne : Caritas Suisse.

SITE INTERNET

http://www.bfs.admin.ch

http://www.bfm.admin.ch

http://www.pisa.gc.ca

http://perspective.usherbrooke.ca

http://www.seco.admin.ch

http://www.imf.org

ANNEXE

GLOSSAIRE

Courant migratoire : ensemble des déplacements de personnes entre deux espaces : un lieu d'origine et un de destination.

Immigrants : personnes désignées au moment où elles effectuent un mouvement migratoire. Par extension, ce terme désigne tous les individus ayant effectué personnellement une migration. (Terme utilisé avec préférence dans ce travail, avec celui de **migrants** auquel est attribué le même sens). (PIGUET 2005)

Immigration : *« Dans les statistiques suisses, le terme est porteur d'une certaine ambiguïté car il désigne toutes les personnes entrées en Suisse au bénéfice d'un permis de séjour ou d'établissement, mais aussi celles qui ont bénéficié de la transformation d'un permis de séjour temporaire en permis durable et qui étaient donc déjà présentes sur le territoire avant leur « immigration ». Le terme d' « entrée » correspond, lui, aux étrangers entrés en Suisse avec un permis de séjour d'une durée inférieure à un an et pour les saisonniers »*. PIGUET (2005 : 16)

Immigrés : Personnes qui ont effectué une immigration. Ce terme est principalement utilisé en France et désigne aussi souvent leurs descendants, ce qui entraîne une certaine confusion. De plus, il concentre deux références : la première est juridique et renvoie au statut d'étranger de l'immigré et la seconde est sociologique et vise le statut socialement inférieur de l'immigré. PIGUET (2005), REA et TRIPIER (2003)

Mobilité : *« […] mouvements impliquant un changement de position, un déplacement. Il désigne des phénomènes aussi divers que les déplacements pendulaires, touristiques, mais aussi les migrations résidentielles ou de travail »*. (SIMON 2008 : 15)

Pays à bas revenus/Pays à hauts revenus : désignent les pays antérieurement qualifiés de « pays en voie de développement » et « pays développés ». Ces deux termes sont actuellement remis en cause car considérés comme étant discriminatoires.

Population résidante : Pour les statistiques suisses, il s'agit de toutes les personnes résidant légalement, ou ayant déposé leurs papiers en Suisse à une certaine date. Les frontaliers, les touristes, les personnes en visite ou en voyage d'affaire n'en font pas partie. Quant aux personnes séjournant illégalement sur le territoire, elles ne sont pas comptées. (PIGUET 2005)

Population résidante permanente : un critère de durée probable du séjour est ajouté. Ce terme regroupe l'ensemble des citoyens suisses et étrangers qui ont élu domicile en Suisse. Les personnes effectuant un séjour inférieur à une année, les frontaliers et les demandeurs

d'asile en sont exclus. Dans le cas du SYMIC, cette définition est plus restreinte puisqu'elle ne prend en compte que les permis B et C ainsi que ceux supérieur à un an. (PIGUET 2005)

TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des Equatoriens et des Suisses selon les divisions et classes économiques en pourcents en 2000

ACTIVITE ECONOMIQUE	EQUATEUR	SUISSE
Agriculture, sylviculture	**1.12**	**4.46**
Agriculture	*0.28*	*3.43*
Horticulture	*0.84*	*0.64*
Sylviculture	*0.00*	*0.38*
Pêche	*0.00*	*0.01*
Energie	**0.00**	**0.80**
Electricité, gaz, eau	*0.00*	*0.79*
Mines	*0.00*	*0.01*
Industrie, arts et métiers	**16.01**	**17.05**
Produits alimentaires	*1.69*	*1.19*
Boissons	*0.00*	*0.16*
Tabac	*0.00*	*0.05*
Textile	*0.00*	*0.20*
Habillement et lingerie	*0.00*	*0.21*
Bois et meubles en bois	*1.40*	*1.69*
Papier	*0.00*	*0.32*
Arts graphiques	*0.56*	*1.63*
Cuir et chaussures	*0.28*	*0.04*
Industrie chimique	*2.25*	*1.34*
Matières plastiques et caoutchouc	*0.56*	*0.50*
Produits minéraux non métalliques	*1.12*	*0.53*
Métallurgie	*1.69*	*2.30*
Construction de machines et de véhicules	*1.97*	*3.25*
Construction électrique, optique	*3.65*	*2.43*
Horlogerie, bijouterie	*0.56*	*0.70*
Autres industries manufacturières	*0.56*	*0.51*
Bâtiment	**3.09**	**6.20**
Construction proprement dite	*1.12*	*2.71*
Aménagement et parachèvement	*1.97*	*3.49*
Commerce	**14.89**	**14.95**
Commerce de gros	*3.65*	*5.68*
Intermédiaires de commerce	*0.00*	*0.06*

ACTIVITE ECONOMIQUE	EQUATEUR	SUISSE
Commerce de détail	*11.24*	*9.21*
Hôtels, restaurants	**16.01**	**4.03**
Réparation	**0.56**	**0.23**
Transports	**2.81**	**4.21**
Chemins de fer	*0.00*	*1.03*
Transport routier	*1.12*	*1.36*
Navigation	*0.00*	*0.05*
Transport aérien	*0.00*	*0.59*
Intermédiaires des transports	*1.69*	*1.19*
Communications	**1.40**	**2.54**
Banques, Assurance, immobilier et conseil	**21.63**	**19.47**
Banques, sociétés financières	*4.77*	*4.52*
Assurances	*0.56*	*6.06*
Affaires immobilières	*0.56*	*0.90*
Location de biens mobiliers, crédit-bail	*0.28*	*0.14*
Bureaux de consultation, informatique	*8.43*	*8.40*
Services personnels	*7.02*	*3.44*
Autres services	**17.98**	**20.52**
Enseignement	*5.62*	*7.08*
Recherche et développement	*0.28*	*0.35*
Santé et service vétérinaire	*5.62*	*7.64*
Voirie, assainissement	*0.00*	*0.28*
Hébergement social, œuvres sociales	*2.25*	*2.44*
Organisations religieuses	*0.84*	*0.64*
Défense d'intérêts	*0.28*	*0.45*
Culture, sport, loisirs	*3.09*	*1.65*
Services domestiques	*0.00*	*0.00*
Administration publiques, représentation diplomatiques	**4.49**	**5.49**
Administrations publiques	*0.56*	*5.24*
Assurances sociales	*0.00*	*0.24*
Représentations diplomatiques, organisation int.	*3.93*	*0.01*

Source : OFS, recensement fédéral de la population.

Tableau 2 : Vingt premiers pays émetteurs de *remesas* à destination de l'Equateur en 2008.

		2007	**2008**
1	ETATS-UNIS	1'573'989.8	1'321'629.4
2	ESPAGNE	1'287'426.1	1'157'481.3
3	ITALIE	132'181.4	211'146.5
4	MEXIQUE	30'188.1	39'869.4
5	ANGLETERRE	10'157.3	18'259.6
6	VENEZUELA	4'619.7	8'807.1
7	BELGIQUE	3'305.8	7'714.0
8	URUGUAY	146.7	7'572.7
9	COLOMBIE	11'188.2	7'436.6
10	CHILI	2'523.5	5'597.2
11	FRANCE	2'467.3	4'660.4
12	ALLEMAGNE	4'914.1	4'654.1
13	CANADA	3'754.2	4'290.5
14	PEROU	2'741.6	2'603.5
15	**SUISSE**	**1'473.0**	**1'931.1**
16	ARGENTINE	1'865.2	1'546.1
17	HOLLANDE	857.0	1'526.6
18	RUSSIE	554.4	1'301.1
19	PANAMA	1'116.9	1'280.2
20	BOLIVIE	382.4	714.3
	Total général	***3'087'894.3***	***2'821'644.0***

Source : Banque centrale d'Equateur, 2009.

GRAPHIQUE

Graphique 1 : Structures par âge de la population suisse et équatorienne, par nationalité en 2008.

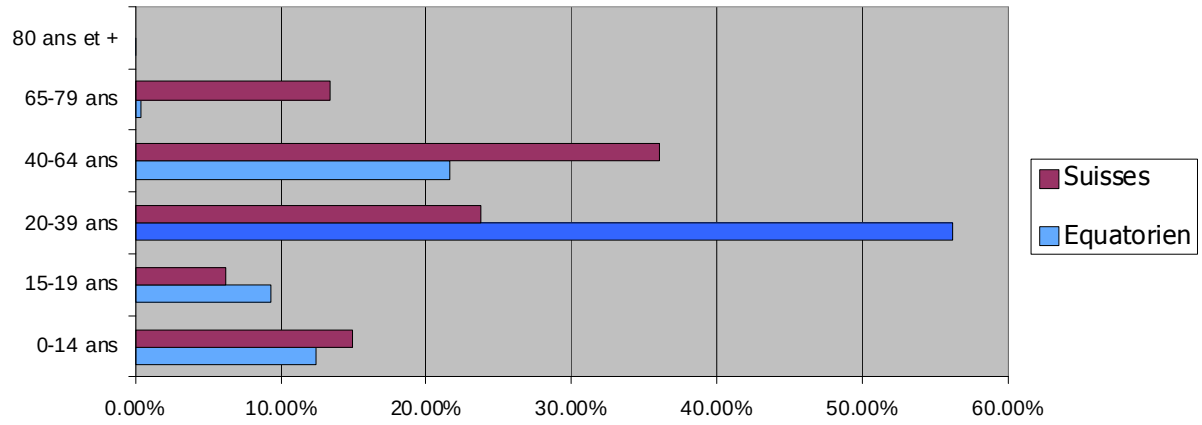

Source : OFS, La population étrangère en Suisse, 2009.